

ÉCOLE DU LOUVRE

Marie ARNAL

Les significations des boucliers  
d'Éthiopie conservés au musée du  
quai Branly-Jacques Chirac  
Créations, usages, collectes et expositions

Mémoire d'étude

(1<sup>re</sup> année de 2<sup>e</sup> cycle)

Discipline : Muséologie

Groupe de recherche : Histoire de la Muséologie

présenté sous la direction  
de Mme Michela PASSINI

Membre du jury : Mme Claire BOSCH-TIESSÉ

Juin 2020

Le contenu de ce mémoire est publié sous la licence *Creative Commons*

CC BY NC ND



# Sommaire

Sommaire .....	2
Remerciements .....	5
Liste des acronymes utilisés.....	6
Avant-Propos.....	7
Introduction.....	9
I. Une analyse de la collection de boucliers d'Éthiopie du MQB-JC : comment la constitution de la collection nous permet d'en comprendre les usages et les fonctions .....	12
A. La provenance des objets, leurs descriptions et leurs classements dans les musées.....	12
1. Descriptions formelles et caractéristiques des boucliers d'Éthiopie .....	12
2. Des provenances multiples : Soudan, Erythrée, Zanzibar, Djibouti, Somalie ..	17
3. Un nombre important d'ethnonymes : une prédominance de l'ethnonyme amhara.....	20
4. Les modes d'acquisition et les donateurs.....	22
B. L'origine des boucliers : usages, fonctions, influences .....	24
1. Fonction et usage des boucliers amhara en Éthiopie dès la fin du XIX <sup>e</sup> siècle .....	25
2. Les boucliers amhara : des cadeaux diplomatiques comme témoins historiques.....	27
3. Des influences mêlées : le cas des boucliers gouragué, sidamo, amaro, wolayta. Une classification difficile .....	32
4. Le commerce des boucliers éthiopiens en Afrique de l'Est .....	33
II. Les récits de voyageurs : les fonctions et usages des boucliers au travers des récits de voyage et des dons de Paul Soleillet et Jules Borelli en Éthiopie à la fin du XIX <sup>e</sup> siècle .....	36

A.	Paul Soleillet et Jules Borelli, deux voyageurs et leurs spécificités .....	36
1.	Paul Soleillet (1842-1886), un marchand explorateur en Éthiopie.....	37
a.	La description des boucliers rapportés par Paul Soleillet .....	38
b.	Les problèmes d'inventaire soulevés par le don de Paul Soleillet.....	39
2.	Jules Borelli (1853-1941), une exploration scientifique .....	40
a.	La description des boucliers rapportés par Jules Borelli .....	41
b.	Les problèmes d'inventaire soulevés par le don de Jules Borelli .....	42
B.	Les modes d'acquisition des boucliers : des acquisitions documentées.....	42
1.	Le cadeau de Ménélik II à Paul Soleillet : le bouclier amhara comme présent diplomatique.....	43
2.	Les dons du Motti de Djimma comme témoins de l'histoire de l'intégration du royaume de Djimma à l'empire de Ménélik II .....	45
3.	La question des échanges au cœur du récit de Borelli : la place et le sens des boucliers dans ce réseau d'échange.....	47
4.	Les marchés de Djiren et de Bonga : la valeur marchande et le goût pour les boucliers d'Éthiopie .....	49
C.	Entre fonction identitaire, statutaire et au-delà de la mort .....	52
1.	Les boucliers comme symboles d'une fonction au sein de l'empire de Ménélik II.....	52
2.	Une fonction symbolique au-delà de la mort .....	54
3.	Une fonction identitaire : la place des boucliers dans la description de « l'Autre » par Paul Soleillet.....	55
4.	Les photographies de Jules Borelli : une autre description de « l'Autre » ...	57
III.	Exposer les boucliers : le trophée, l'objet ethnographique et l'œuvre d'art.....	59
A.	Une mutation de l'objet ethnographique « arme » du Musée de la Marine du Louvre au Musée de l'Homme.....	60
1.	Une esthétique du trophée : le Musée de la Marine du Louvre .....	61
a.	Les armes comme preuve de la théorie sur l'évolution des espèces de Darwin : le cas du Pitt Rivers Museum .....	62

b.	L'image du sauvage et de l'altérité que véhiculent les armes .....	63
2.	Les armes comme objets ethnographiques ou objets-témoins depuis le Musée d'Ethnographie du Trocadéro au Musée de l'Homme .....	65
a.	Une critique du mode d'exposition en trophée .....	65
b.	Le nouveau Musée de l'Homme entre musée d'art et musée de science : ou comment exposer et mettre en scène l'objet ethnographique ?.....	66
B.	Vers une éthique de l'esthétisation des objets ethnographiques : le « Salut » des objets des « Autres » ?.....	68
1.	Vers une esthétisation des armes opérée par le marché de l'art à partir des années 1980 .....	70
2.	La valeur décorative des boucliers : la vitrine des boucliers d'Afrique de l'Est et du Sud.....	72
3.	Un « choc esthétique » : la vitrine des boucliers de parade d'Éthiopie.....	73
4.	Les limites de l'exposition au musée du quai Branly-Jacques Chirac : considérer l'objet des « Autres » comme témoin de l'Histoire et reflet des relations complexes.....	76
	Conclusion.....	79
	Bibliographie.....	82

# Remerciements

Je tiens tout d'abord à remercier notre directrice de groupe de recherche, Michela Passini, chargée de recherche au CNRS, pour nous avoir si bien encadrés et soutenus tout au long de l'année. Elle a toujours su me rassurer et m'encourager dans les moments de doute. Elle a également su me conseiller malgré le fait que mon sujet sortait du cadre posé par son groupe de recherche.

Je souhaite également remercier Claire Bosc-Tiessé, chargée de recherche au CNRS et conseillère scientifique au Département des Etudes et de la Recherche, d'avoir accepté d'être ma personne ressource pour ce mémoire et de m'avoir proposé ce passionnant sujet. Pour ses encouragements et ses conseils avisés qui m'ont permis de regarder les choses sous un autre angle. Et surtout pour m'avoir dirigée et ouvert la voie de la recherche sur l'Éthiopie.

J'adresse également des remerciements à toutes les personnes qui ont bien voulu répondre à mes questions lors des recherches en bibliothèques et aux archives. Notamment je tiens à remercier le service des archives du MQB-JC et l'équipe de la Médiathèque du MQB-JC qui a su m'aiguiller et notamment m'aider à consulter le microfilm de Soleillet ce qui n'était pas une tâche aisée. Ainsi que l'équipe du service des archives du MNHN et Mme Soline Morinière qui a bien voulu me guider dans mes recherches au service des archives du Musée d'Archéologie Nationale de Saint-Germain-en-Laye.

Je tiens également à remercier M. Klejman ainsi que Julien et Édith Flak pour l'entretien qu'ils m'ont accordé afin de parler de leur exposition de boucliers. Ainsi que Mme Delombera et Malik pour leurs pistes de compréhension du terme *gasha* en amharique.

Je voudrais aussi témoigner ma reconnaissance à mes camarades du groupe de recherche pour leurs avis et leurs idées échangées lors des réunions et des conversations à distance. En particulier, je remercie Antoine avec qui nous avons pu discuter archives. Ma reconnaissance va également à mes amies de l'Ecole du Louvre et Emilien qui m'ont soutenue dans cette période et dont les relectures ont été précieuses. Enfin, je tiens à remercier mes proches, Louise et Julius, mes parents et Valentine pour leurs relectures.

## Liste des acronymes utilisés

L'usage des acronymes a été limité pour un souci de confort de lecture, mais nous retrouvons au cours du texte les acronymes suivants :

MNHN : Muséum national d'Histoire Naturelle

MET : Musée d'ethnographie du Trocadéro

TMS : The Museum System

MQB-JC : musée du quai Branly-Jacques Chirac

MH : Musée de l'Homme

## Avant-Propos

Ce mémoire est pour moi un premier pied posé dans le monde de l'écriture scientifique. C'est lors du Premier Cycle à l'École du Louvre que je me suis spécialisée dans les arts d'Afrique. En première année nous avons la possibilité de présenter une œuvre de notre choix du MQB-JC, c'est là que je suis tombée nez à nez avec les peintures de l'Eglise d'Abba Antonios d'Éthiopie. Ces peintures ont pour moi été une révélation esthétique et m'ont donné envie de mieux en comprendre le sens. J'ai alors décidé de suivre des cours d'amharique à l'INALCO. Ce goût pour l'Éthiopie qui m'est resté s'inscrit également dans une longue tradition familiale.

Grâce à la rencontre de Claire Bosc-Tiessé, j'ai pu renouer avec cette envie d'en découvrir plus sur les arts d'Éthiopie. C'est au travers des boucliers que j'ai pu initier ce mémoire d'étude. Cette recherche m'a donné envie de continuer à développer la recherche spécialisée sur l'Éthiopie.

Le contexte des grèves puis de la crise sanitaire a particulièrement gêné mes recherches, tant au point de vue d'ouvrages que je n'avais pas terminés ou pas pu lire, tels que l'ouvrage pourtant essentiel d'Estelle Sohier *Le roi des rois et la photographie. Politique de l'image et pouvoir royal en Éthiopie sous le règne de Ménélik II*, que d'archives que j'avais prévu de consulter et qui auraient permis d'éclairer des points de ma recherche, je pense en particulier aux archives de l'INA sur l'exposition « Éthiopie d'aujourd'hui : la terre et les hommes » et à celles de Tervuren au Musée Royal de l'Afrique Central, sur l'exposition « Aethiopia, peuples d'Éthiopie ». J'ai tout de même pu m'appuyer sur de nombreuses ressources en ligne tout au long de ma recherche qui m'ont permis de compléter et de finaliser correctement mon mémoire. Je tenais à citer l'article de Thomas Guindeuil *L'ivresse et le flacon. Collections ethnographiques et histoire de la culture matérielle du boire en Éthiopie (XVIe – XXe siècle)* dont l'approche méthodologique m'a beaucoup inspirée et aidée à construire mon propos.

La constitution du corpus des 69 boucliers s'est faite en plusieurs temps. Tout d'abord, le sujet, trop large pour un traitement en Master 1 était : « Les significations des insignes de pouvoir d'Éthiopie : usage, collecte, exposition ». Ce sujet a

rapidement été diminué au profit des seuls boucliers du MQB-JC qui déjà nous offraient une possibilité d'étude et d'approche importante. Pendant deux mois je me suis attachée aux seuls boucliers actuellement exposés dans les vitrines du MQB-JC, pensant que ce corpus de 6 boucliers était suffisant. C'est à la suite d'une réunion fin février avec Claire Bosc-Tiessé que le choix de traiter l'ensemble des 69 boucliers conservés au MQB-JC s'est fait. Ce bouleversement tant dans le nombre de boucliers que je devais traiter, que dans la manière d'approcher ce corpus a été effrayant au départ.

En effet, au-delà d'une approche au cas par cas que j'avais pu suivre pendant 2 mois, je devais maintenant avoir une approche quantitative pour comprendre les liens, les grands processus d'acquisition et de traitement des collections une fois entrées dans les musées. L'ouvrage conseillé par Michela Passini *Méthodes quantitatives pour l'historien* m'a été d'une grande aide dans cette approche. Aussi, avec chance, le premier corpus de 6 boucliers que je m'étais fixé était très représentatif des différentes problématiques que sous-tendait le corpus de 69 boucliers. J'avais en effet deux boucliers issus du marché de l'art (l'un saisi en douane et l'autre acheté à la galerie Klejman), trois boucliers de parade (l'un rapporté lors d'une mission à la fin du XIX<sup>e</sup>, l'autre un cadeau diplomatique, enfin le dernier issu des collections du Musée de la Marine du Louvre) et un bouclier en cuir rapporté par Paul Soleillet, voyageur essentiel pour les premières collectes documentées en Éthiopie. Ces 6 boucliers contenaient en germe tout ce qui pouvait me permettre de comprendre le corpus de 69 boucliers.

J'ai également pris le parti de faire deux tableaux Excel, l'un reprenant mot pour mot les informations données par la base TMS du MQB-JC, l'autre tableau nous a permis de corriger les éléments qui étaient mal renseignés et d'ajouter des informations qui nous semblaient pertinentes au vu de notre étude. Ils sont tous deux présentés en annexe.



# Introduction

« Un jour que j'arrivai juste trop tard pour le contempler dans toute sa grandeur, je trouvai un indigène solitaire qui, d'un air hébété, regardait la terre humide. « Sois bien, lui dis-je, quelles sont tes nouvelles ? Où sont tes armes ? Un homme comme toi peut-il rester sans lance ni bouclier ? – Sois bien, me répondit-il, reste en santé. Pour moi le torrent a emporté ma lance, mon bouclier, mon âne, mon chameau et toute ma fortune, ma femme et mes enfants.

Malheur à moi ! Malheur à moi<sup>1</sup>!»

Antoine d'Abbadie

Cet extrait nous permet d'une seule lecture, d'embrasser la complexité de l'objet-bouclier. Cette rencontre narrée par Antoine d'Abbadie entre un voyageur européen et un homme d'Éthiopie, nous fait entrevoir la diversité des fonctions attachées aux boucliers. C'est en effet d'abord le regard posé par le voyageur européen sur les armes de cet homme qui nous introduit au rapport entre l'homme et son bouclier. Puis nous avons également le regard que pose le possesseur sur son bouclier et sa lance qui paraissent constituer l'essentiel de sa richesse. C'est alors que nous nous demandons, le bouclier est-il un attribut<sup>2</sup>, un ornement, un élément d'armure, un symbole ou un objet d'échange ?

Depuis la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, les études sur la classification des armes d'Afrique par aire géographique ou par styles se sont multipliées. Peu d'auteurs ont centré leurs écrits uniquement sur les boucliers mais les ont plutôt intégrés à la catégorie « arme » : comme en témoigne l'ouvrage de Christopher Spring *African Arms and Armour* en 1993. Dieter Plaschke et Manfred A. Zirngibl ont quant à eux écrit en 1992 *African Shields : graphic art of the black continent*, œuvre dans laquelle les boucliers d'Afrique font l'objet d'une étude approfondie. Une partie est par ailleurs dédiée aux boucliers d'Éthiopie. Cependant, aucun ouvrage consulté ne traitait uniquement des boucliers éthiopiens. De plus, dans les nombreux travaux consultés, la question de l'usage des boucliers en Éthiopie n'est jamais isolée et centrée sur le bouclier. C'est plutôt à travers l'étude de l'histoire et du contexte politique de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle que nous pouvons

---

<sup>1</sup> Antoine d'Abbadie, *l'Abyssinie et le roi Théodore*, Paris : Ch. Douniol, 1868, pp.9-10.

<sup>2</sup> Attribut au sens « d'objet façonné pour communiquer une croyance spéciale, une réussite personnelle, une position sociale ou une appartenance » selon la définition de *Les Guides électroniques de la SMQ*.

comprendre l'usage de ces boucliers. En ce sens, l'article d'Estelle Sohier *La création des symboles nationaux éthiopiens et la conquête coloniale sous le règne du roi des rois Menilek II (1889-1913)*, nous a apporté de nombreuses informations. Aussi, l'exposition des boucliers, non traitée en tant que telle demandait de puiser dans de nombreux ouvrages de muséologie tel que celui de Benoît De L'Estoile<sup>3</sup>, ou l'article de Fabrice Grognet<sup>4</sup> retraçant le parcours des objets ethnographiques depuis le XVI<sup>e</sup> siècle jusqu'à aujourd'hui au MQB-JC.

Peu de travaux se sont attachés uniquement aux boucliers comme porteurs de sens en en retraçant leurs usages, leurs rôles dans les récits de voyageurs, leurs contextes d'arrivée dans les collections ou leurs modes d'exposition. Nous avons donc croisé toutes ces approches qui viennent successivement éclairer une partie des significations attribuées aux boucliers d'Éthiopie. Loin de proposer une réponse unique à cette question des sens et des fonctions des boucliers, nous essayons de proposer des éléments de réponse, permettant de poser un regard multiple et plus complexe sur ces objets polysémiques.

Le cadre chronologique de notre étude s'étend de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle à aujourd'hui. En effet, les premiers boucliers de notre corpus sont arrivés à cette date dans les collections muséales. Il s'agit également d'une période clef dans la construction de l'Éthiopie moderne : Ménélik II, roi du Choa, conquiert et unifie l'Éthiopie entre 1865 et 1889 puis devient *negusa nägäst*<sup>5</sup> entre 1889 et 1913. C'est également une période où l'Éthiopie commence à s'ouvrir à l'international par le biais de la diplomatie. Cette ouverture a permis le développement des premières collectes documentées, initiées par Jules Borelli et Paul Soleillet, donc l'arrivée dans les collections françaises des boucliers. Notre cadre chronologique nous permettra d'analyser le corpus de 69 boucliers conservés au MQB-JC et ainsi de comprendre les grands principes qui ont régi leur inventarisation, leur classement, leur collecte et leur exposition dans les musées.

En fonction des différents lieux et des divers statuts des boucliers de leur création, à leur usage, puis de leur collecte à leur exposition ; nous nous sommes demandées

---

<sup>3</sup> Benoît de L'Estoile, *Le goût des Autres. De l'Exposition coloniale aux Arts premiers*, Paris : Flammarion, 2007.

<sup>4</sup> Fabrice Grognet, *Objets de musée, n'avez-vous donc qu'une vie ?*, in *Gradhiva*, n°2, 2005.

<sup>5</sup> Roi des rois ou empereur.

quelles fonctions et quelles significations les boucliers revêtaient au regard de toutes ces « utilisations ». Dans une première partie, après avoir présenté le corpus et la manière dont il a été classé à son entrée dans le musée, nous en définirons les usages et donc les diverses fonctions que possèdent les boucliers. Puis en deuxième partie, partant des récits de voyage de Jules Borelli et de Paul Soleillet, nous présenterons les différents sens accordés aux boucliers à travers le récit de deux voyageurs européens en Éthiopie à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Enfin nous étudierons la manière dont les mises en expositions successives, depuis les cabinets de curiosités jusqu'au MQB-JC, ont modifié les sens attribués à l'objet-bouclier.

# I. Une analyse de la collection de boucliers d'Éthiopie du MQB-JC : comment la constitution de la collection nous permet d'en comprendre les usages et les fonctions

Dans cette première partie, nous détaillerons tout d'abord comment les boucliers ont été classés et inventoriés après leur entrée dans les collections muséales. Nous regarderons également comment ce classement est le reflet de l'histoire de l'Éthiopie de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Puis dans un second temps nous nous attacherons à comprendre l'usage des boucliers en Éthiopie et à l'international au regard de notre corpus de 69 boucliers et du classement qui en a été fait.

## A. La provenance des objets, leurs descriptions et leurs classements dans les musées

### 1. Descriptions formelles et caractéristiques des boucliers d'Éthiopie

De nombreux auteurs dès la fin du XIX<sup>e</sup> siècle ont cherché à classer, regrouper, diviser, étudier les boucliers d'Afrique subsaharienne. Dès 1898, Leo Frobenius dans *Der Ursprung der Afrikanischen Kulturen*, prend en compte deux aspects afin de regrouper les boucliers : la géographie et les formes. Il opère ainsi un classement géographique en fonction des formes des boucliers. Ceci montre donc que les influences formelles se sont diffusées et se retrouvent sur des aires géographiques très larges. C'est une des conséquences des mouvements de population, des échanges et des contacts entre différents groupes. C'est ensuite dans les années 1920 que Paul Schebesta et Georg Höltker dans *Der afrikanische Schilde* ont fait des études sur les boucliers africains. En considérant les collections des musées de Berlin, Dresde, Hambourg, Leipzig, Londres, Prague et Vienne, ils ont pu classer les boucliers

en se basant sur leurs matières et leurs formes<sup>6</sup>. En 1992, Manfred A. Zirngibl et Dieter Plaschke dans *African shields : graphic art of the black continent* ont quant à eux défini des styles caractéristiques, chacun lié à un groupe ethnique. Tous s'accordent sur le fait que la plus large aire de dispersion des boucliers de type ronds en cuir se trouve sur la Corne de l'Afrique.

En effet, les boucliers de notre corpus sont, pour 67 d'entre eux, ronds de forme concave et en cuir. À partir de cette forme globale, chaque groupe culturel va réinterpréter, transformer et produire des boucliers spécifiques. La plupart des boucliers possèdent des caractéristiques communes qui se sont développées soit par influences, soit uniquement pour des raisons d'efficacité et de fonctionnalité. L'une des premières caractéristiques est l'ourlet bulbeux présent sur le pourtour du bouclier. Lors des combats, celui-ci prévient contre les pointes de lance ou empêche les lames de sabre de glisser et d'atteindre le porteur<sup>7</sup>. La deuxième caractéristique est le matériau des boucliers d'Éthiopie. Ils sont généralement en cuir animal : d'hippopotame, d'éléphant, de buffle ou de rhinocéros. En effet, les peaux utilisées devaient venir d'animaux dont la taille était importante<sup>8</sup>. Les matériaux renseignés par la base TMS<sup>9</sup> sont : le cuir de boviné pour 15 boucliers, le cuir d'hippopotame pour 5 d'entre eux, 3 sont en peau d'éléphant, 3 en cuir de rhinocéros et 1 en corne d'oryx. Pour 40 d'entre eux, les matériaux ne sont pas renseignés. Seul 1 bouclier de notre corpus, le n°47 est en matières végétales et les deux boucliers n°60 et 63 sont recouverts de cuir sur âme de bois (Annexe, fig.24). Troisièmement, la surface des boucliers est généralement traitée avec un mélange de graisse, de sang ou de teintures végétales<sup>10</sup>. Le tout étant frotté sur la surface pour qu'elle brille et cela assure au matériau élasticité et résistance. Puis, certains boucliers présentent sur leur face des décors. Leur surface peut être gravée, emboutie, repoussée, le tout travaillé sur du cuir humide<sup>11</sup>. Enfin, certains types de boucliers sont ornés de décors métalliques, cuivre, fer, étain : ce sont principalement des boucliers amhara de prestige<sup>12</sup>.

---

<sup>6</sup> Dieter Plaschke, Manfred A. Zirngibl, *African Shields : graphic art of the black continent*, München : Panterra Verlag, 1992, p.11.

<sup>7</sup> *Ibid.*, p. 68.

<sup>8</sup> *Ibid.*, pp. 11-13.

<sup>9</sup> « The Museum System », il s'agit de la base de données du MQB-JC regroupant les fiches d'inventaire et de description des objets en version numérique.

<sup>10</sup> Dieter Plaschke, Manfred A. Zirngibl, *African Shields : graphic art of the black continent*, *op. cit.*, p.67.

<sup>11</sup> *Ibid.*

<sup>12</sup> *Ibid.*, p.70.

Nous allons ainsi explorer et détailler quelques styles définis par Manfred A. Zirngibl et Dieter Plaschke que nous retrouvons principalement dans notre corpus.

Premièrement, un peu moins d'un tiers de notre corpus (18/69) sont des boucliers amhara à décors métalliques. Ils sont de forme concave avec bulbe central et l'intérieur, généralement recouvert de velours, est convexe. À l'intérieur des boucliers, une poignée en cuir est présente pour tenir le bouclier et passer le bras afin de le remonter jusqu'à l'épaule en temps de repos<sup>13</sup>. Le revers du bouclier selon Dieter Plaschke et Manfred A. Zirngibl permet également de classer les types de boucliers<sup>14</sup>. Ils font tous approximativement entre 30 et 70 cm de large. La majorité des boucliers mesurant entre 45 et 65 cm. Les boucliers n°10 et n°68 (Annexe, fig. 23) sont caractéristiques des deux formes de boucliers de prestige amhara existantes. Le n°10 rapporté par Borelli est un bouclier en cuir recouvert de décors métalliques sur toute sa face externe. La particularité de cette forme de bouclier amhara est que le cuir est laissé visible, il n'est pas recouvert de velours comme sur le type n°68. Aussi, les décors métalliques sur la surface du cuir sont de forme géométrique. La pointe du bouclier est souvent ornée d'un élément métallique, à motif floral. 4 boucliers<sup>15</sup> de notre corpus se présentent sous cette forme, ils sont parmi les plus anciens en termes de date d'entrée dans les collections. Deux ont été rapportés par Jules Borelli lors d'une exploration entre 1885 et 1888, deux autres sont issus des collections du Musée de la Marine du Louvre.

Les autres types de boucliers de parade amhara sont généralement en cuir. 11 boucliers<sup>16</sup> (Annexe, fig. 23) de notre corpus se présentent sous cette forme. Ils sont recouverts de velours<sup>17</sup> à l'intérieur et à l'extérieur (rouge, vert, violet ou noir) et décorés délicatement avec des pièces de métal (du cuivre, du bronze, de l'étain, de l'argent ou de l'or), présentant un travail important de ciselure et de gravure. Les formes sont souvent empruntées au vocabulaire géométrique ou floral<sup>18</sup>. Parfois des gemmes semi-précieuses et du verre coloré étaient utilisés dans la décoration. Sur nos 16 boucliers amhara de parade, les matériaux utilisés et renseignés par la base

---

<sup>13</sup> *Ibid.*, p.67.

<sup>14</sup> *Ibid.*, p.11.

<sup>15</sup> Les boucliers sont aux numéros 10, n°11, n°25 et n°26 dans le tableau en annexe, figure 23.

<sup>16</sup> Les boucliers sont aux numéros 24, n°38, du n°41 au n°43, n°45, n°60, n°63, n°64, n°68 et n°69 dans le tableau en annexe.

<sup>17</sup> De manière générale on observe dans notre corpus que les éléments métalliques et le velours sont utilisés pour les boucliers amhara.

<sup>18</sup> Dieter Plaschke, Manfred A. Zirngibl, *African Shields : graphic art of the black continent*, *op. cit.*, p.70.

TMS sont du cuivre, de l'argent, du fer, de l'étain et du laiton. On retrouve pour 3 des boucliers<sup>19</sup> (Annexe, fig. 23) l'association cuivre-argent, pour 1 bouclier (n°60) l'association cuivre-laiton et pour un autre (n°69) l'association laiton-fer. Selon Christopher Spring dans *African Arms and Armour*, à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle de l'or a commencé à être utilisé sur les boucliers car il possédait une valeur supérieure aux autres métaux aux yeux des conseillers européens présents à la cour de l'empereur Ménélik II<sup>20</sup>. Généralement, les boucliers donnés en cadeau aux dignitaires et guerriers par les *ras*<sup>21</sup> étaient décorés d'argent<sup>22</sup>. Mansfield Parkyns affirme que les boucliers embellis avec du laiton n'étaient généralement pas appréciés, car ils recouvraient un mauvais cuir « for a man possessed of a good, handsome shield would never think of thus hiding its intrinsic beauties<sup>23</sup>»<sup>24</sup>. Si on considère que les ornements métalliques et le velours étaient utilisés afin de cacher une mauvaise peau, il est vrai que l'on constate que trois des boucliers amhara de parade de notre corpus sont recouverts de cuir sur âme de bois<sup>25</sup>(Annexe, fig.23). Les artisans pourraient avoir profité du fait que ces boucliers allaient présenter un décor appliqué important afin d'utiliser du bois, qui nécessite un travail moins long qu'un bouclier en cuir. Ces boucliers par la qualité de leur facture n'étaient plus seulement utilisés à la guerre mais sont devenus avec le temps des boucliers à fonction décorative pour les dignitaires impériaux<sup>26</sup>.

Nous possédons dans ce corpus 10 boucliers oromo, 3<sup>27</sup> sont très proches stylistiquement. Ils sont très bombés en leur centre, presque en cônes, petits (environ 20 cm de large) et possèdent un décor en cercles concentriques sur toute leur surface. De part et d'autre sont présentes deux croix à quatre branches métalliques qui servaient à maintenir la poignée en cuir qui se trouve sur la face interne<sup>28</sup>. Ils sont généralement en peau de girafe ou d'oryx, de rhinocéros ou d'hippopotame<sup>29</sup>. Les

---

<sup>19</sup> Les boucliers sont aux numéros 10, n°25, n°65 dans le tableau en annexe.

<sup>20</sup> Christopher Spring, *African Arms and Armour*, Londres : British Museum Press, 1993, pp. 98-99.

<sup>21</sup> Haut fonctionnaire à la tête des régions.

<sup>22</sup> Christopher Spring, *African Arms and Armour*, *op. cit.*, pp. 98-100.

<sup>23</sup> *Ibid.*, p. 99.

<sup>24</sup> La traduction proposée est : « Un homme en possession d'un bon et beau bouclier ne penserait jamais à en cacher la beauté ».

<sup>25</sup> Les boucliers sont aux numéros n°60, 64, 63 dans l'annexe.

<sup>26</sup> Dieter Plaschke, Manfred A. Zirngibl, *African Shields : graphic art of the black continent*, *op. cit.*, p.70.

<sup>27</sup> Les boucliers sont aux numéros n°8, 9, 58 dans l'annexe.

<sup>28</sup> Purissima Benitez-Johannot, Jean-Paul Barbier-Mueller, Alain-Michel Boyer, *Boucliers d'Afrique, d'Asie du Sud-Est et d'Océanie du musée Barbier-Mueller*, Paris : A. Biro, 1998, p. 100.

<sup>29</sup> *Ibid.*

surfaces étaient soit laissées en couleur naturelle ou blanchies<sup>30</sup>. Les boucliers n°13 et n° 28 (Annexe, fig. 23) sont stylistiquement très proches de ces boucliers oromo. Ils présentent un décor fait de lignes concentriques rayonnant sur toute la superficie du bouclier et pourtant sont indiqués comme étant Amhara (n°28) et Somali (n°13). Les boucliers oromo servaient plus comme arme offensive que défensive, ils permettaient de donner des coups<sup>31</sup>.

Les styles amhara et oromo sont très définis, mais il est intéressant de constater au vu de notre corpus, que certains styles ne sont pas cloisonnés. Les aires d'influences et d'échanges étant très élargies du fait des contacts entre populations, des mouvements de populations ainsi que du commerce existant sur la Corne de l'Afrique entre l'intérieur des terres et la côte. Encore une fois, vouloir définir un bouclier qui serait « typiquement » de tel groupe ethnique paraît parfois idéalisé. Lorsque l'on regarde sur la base TMS, certains boucliers ont été attribués aux Amhara mais sont très proches stylistiquement des boucliers oromo. Comme le bouclier n°17 shankella dont la forme est proche du bouclier n°5 oromo de Djimma. Toute la largeur du bouclier est bombée et le sommet du bouclier est en creux à l'intérieur duquel apparaît une légère protubérance en relief. En effet, la proximité géographique entre ces deux groupes pourrait expliquer une ressemblance formelle, Les Shankella sont un groupe de population vivant principalement dans la partie sud-ouest de l'Éthiopie et les Oromo sont un groupe culturel et ethnique présent principalement dans la partie sud de l'Éthiopie (Annexe, fig. 2<sup>32</sup>). Aussi, comme nous le verrons en partie I-B-3, parfois les groupes culturels qui fabriquent les boucliers ne sont pas ceux qui en ont l'usage, le commerce des boucliers existant dès la fin du XIX<sup>e</sup> siècle en Éthiopie.

Nous avons donc décidé de définir et développer deux grands styles, amhara et oromo dont les caractéristiques formelles sont précises et visibles et pour lesquels nous possédons une provenance attestée. Il existe évidemment de nombreux autres styles définis par Christopher Spring, Paul Schebesta, Manfred A. Zirngibl ou encore Dieter Plaschke. Aussi, la majorité des boucliers de notre corpus sont en cuir et leur forme ne permet pas une réattribution précise : leur provenance n'étant pas précisée

---

<sup>30</sup> Christopher Spring, *African Arms and Armour*, op. cit., p106.

<sup>31</sup> *Ibid.*

<sup>32</sup> Le territoire oromo correspond à peu près à la région Oromiya en bleu clair sur la carte.



lors de l'entrée au musée ni renseignée par la base TMS<sup>33</sup>.

## 2. Des provenances multiples : Soudan, Érythrée, Zanzibar, Djibouti, Somalie

« Les frontières éthiopiennes contemporaines naissent ainsi de la rencontre de deux frontières : celle de la colonisation européenne et celle de l'empire (ou de la « colonisation interne »)<sup>34</sup> .»

Jean-Nicholas Bach

Les toponymes indiqués sur les fiches objets de la base TMS sont les pays de provenance des boucliers. Dans la base TMS, plusieurs boucliers sont attribués à d'autres pays<sup>35</sup> que l'Éthiopie. 54/69 boucliers sont indiqués comme provenant d'Éthiopie, 9/69 ont un double toponyme « Somalie / Éthiopie<sup>36</sup> », 2/69 « Éthiopie / Djibouti », 2/69 « Zanzibar/ Éthiopie », 1/69 « Soudan/ Éthiopie », 1/69 « Djibouti / Éthiopie / Kenya ». Les toponymes peuvent également être plus précis<sup>37</sup> : sont alors indiqués les États, les régions ou les villes comme « Adis [sic] Abeba (administration) ».

Les provenances multiples peuvent s'expliquer de différentes manières. D'une part, les frontières actuelles n'ont pas toujours été fixes. C'est en effet sous le règne de Ménélik II, d'abord roi de la province du Choa (1865-1889), puis *negusa nägäst*<sup>38</sup> (1889-1913) et lors de la conférence de Berlin (1884-1885) que quatorze pays dont la France, l'Angleterre et l'Italie établissent des protectorats dans toute la région de la Corne de l'Afrique : au golfe de Tadjourah, en Somalie, au Kenya, au Soudan, à

---

<sup>33</sup> Il serait intéressant de faire ce travail de réattribution dans une prochaine étude.

<sup>34</sup> Jean-Nicholas Bach, *Centre, périphérie, conflit et formation de l'Etat depuis Ménélik II : les crises de et dans l'Etat éthiopien*, Science politique, Université Montesquieu, Bordeaux IV, 2011, p. 236.

<sup>35</sup> Tous les boucliers possédant une double ou triple provenance sont soit des objets dont le numéro d'inventaire se termine par un « X » (pour 7 d'entre eux), soit des objets dont on connaît le nom du donateur ou du testataire (n°8, 9, 13, 36, 60, 63, 64). Ceci pourrait nous indiquer que les toponymes ont été attribués par défaut (pour les objets « X ») mais aussi, que les provenances, lorsque le nom est connu, ont été renseignées directement par le collectionneur, en fonction du lieu d'achat et de collecte du bouclier concerné.

<sup>36</sup> Parmi les 15 boucliers à provenance multiple, 7 d'entre eux sont des boucliers « X » et possèdent un double toponyme Éthiopie-Somalie.

<sup>37</sup> Leur degré de précision est lié à la personne l'ayant collecté. Pour les boucliers donnés par Robert du Bourg de Bozas, Soleillet et Borelli, nous avons des régions précises données ou des États.

<sup>38</sup> Roi des rois ou empereurs.

Djibouti et en Erythrée<sup>39</sup>. Selon le rapport Savoy-Sarr, le tracé des frontières s'est effectué « en mobilisant des communautés autour de biens matériels symbolisant leur unité et leur identité dynamique dans des géographies transfrontalières<sup>40</sup> ». Le bouclier de forme ronde concave est en effet une typologie qui dépasse le tracé des frontières de l'Éthiopie. On va la retrouver de manière générale sur la Corne de l'Afrique, chez plusieurs groupes de populations qui sont à cheval entre deux pays.

Si l'on regarde au cas par cas pour les pays limitrophes, on peut s'apercevoir que tous partagent une histoire commune, tant du point de vue des mouvements de population que des contacts et des échanges. En effet, la Somalie<sup>41</sup> actuelle est redessinée en 1960 par l'unification de deux colonies qui sont devenues indépendantes : le Somaliland britannique et la Somalie italienne (Annexe, fig.1)<sup>42</sup>. Lors de son indépendance, la Somalie a revendiqué l'intégration à son territoire de terres limitrophes habitées par le groupe de population somali. Ce groupe est présent à l'est de l'Éthiopie, au nord du Kenya et au sud de la République de Djibouti. Les groupes qui constituent le peuple somali se sont installés progressivement par vagues de migration dans la Corne de l'Afrique. Ces migrations ont commencé au début de l'ère chrétienne au nord du Kenya, puis du X<sup>e</sup> siècle au XV<sup>e</sup> siècle, leur migration aboutit au sud-ouest, dans les plaines de l'Éthiopie<sup>43</sup>. Ainsi, la provenance Somalie qui concerne 9 boucliers de notre corpus apparaît logique au vu de l'histoire de la Somalie et des groupes culturels présents à cheval entre plusieurs pays. L'exemple du bouclier n°13 est révélateur. L'ethnonyme attribué est Somali, pourtant les pays de provenances indiqués sont bien Djibouti, l'Éthiopie et le Kenya. Aussi, un bouclier possédant deux pays de provenances, Éthiopie et Somalie, peut nous indiquer qu'il provient du groupe de population somali.

Les deux autres boucliers possédant comme toponyme Éthiopie et Djibouti sont les numéros 63 et n°64 (Annexe, fig.23). Ils ont tous deux été donnés par François-

---

<sup>39</sup> Estelle Sohier, *La création des symboles nationaux éthiopiens et la conquête coloniale sous le règne du roi des rois Menilek II (1889-1913)*, Editions de la Sorbonne, in « Hypothèses », p. 55.

<sup>40</sup> Felwine Sarr, Bénédicte Savoy, *Rapport sur la restitution du patrimoine culturel africain. Vers une nouvelle éthique relationnelle*, novembre 2018, p. 28.

<sup>41</sup> La Somalie se situe sur la pointe orientale de l'Afrique, elle forme une péninsule et est entourée au nord par le golfe d'Aden et à l'est par l'Océan Indien.

<sup>42</sup> Éloi Ficquet, Alain Gascon, Francis Simonis, *Somalie*, Encyclopaedia Universalis [en ligne], consulté le 20 mars 2020. URL : <http://www.universalis-edu.com/encyclopedie/somalie/>.

<sup>43</sup> *Ibid.*

Pierre Alyppe et Léonce Lagarde, qui étaient en poste dans l'administration coloniale<sup>44</sup>. En effet, Léonce Lagarde est nommé gouverneur du territoire d'Obock<sup>45</sup> en 1887. L'intérêt français pour le territoire d'Obock et pour la mer Rouge se développe dès le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle car ce sont des points stratégiques pour le commerce. C'est pourquoi, dès 1862, les Français possèdent le territoire d'Obock acheté au Sultan de Tadjourah et ils l'occupent en 1884. Un chemin de fer est également construit entre 1894 et 1917 afin de relier Obock et Addis-Abeba : favorisant le commerce et les échanges<sup>46</sup>. Le toponyme de ces deux boucliers peut nous renseigner d'une part sur la fonction des collectionneurs, mais également sur l'existence de routes commerciales et culturelles permettant l'échange et le transfert de formes entre deux pays. Le commerce des boucliers d'Éthiopie est attesté dès la fin du XIX<sup>e</sup> siècle dans les récits de Paul Soleillet *Obock, le Choa, le Kaffa, récit d'une exploration commerciale en Éthiopie* et de Jules Borelli *Éthiopie méridionale : Journal de mon voyage aux pays Amhara, Oromo et Sidama (septembre 1885 à novembre 1888)*. Les boucliers pourraient ainsi avoir été achetés, collectés dans d'autres pays autour de l'Éthiopie, après avoir intégré ces voies commerciales.

Ainsi, les provenances nous donnent des informations diverses, que ce soit sur les mouvements de populations en Afrique de l'Est, sur la vie des collectionneurs, le commerce, les zones d'influences, les échanges ou encore les problèmes soulevés par la partition de l'Afrique lors de la Conférence de Berlin. Nous voyons bien qu'une typologie d'objet ne peut être limitée par des frontières car dans ce cas elles ont été tracées par les Hommes sans considération des groupes de population ou de l'histoire du pays. Les objets sont donc témoins de l'Histoire de la Corne de l'Afrique dès la fin du XIX<sup>e</sup> siècle.

---

<sup>44</sup> Boris Monin, *Le voyage du ras Tafari en Europe, (1924) : entre espoirs d'indépendance et réalités coloniales*, in « Annales d'Éthiopie », volume 28, 2013, p.71.

<sup>45</sup> Ancienne capitale du protectorat français, actuelle Djibouti.

<sup>46</sup> Colette Dubois, Alain Gascon., Jean-Louis Miège., *Djibouti*, Encyclopaedia Universalis [en ligne], consulté le 20 mars 2020. URL : <http://www.universalis-edu.com/encyclopedie/djibouti/>.

### 3. Un nombre important d'ethnonymes : une prédominance de l'ethnonyme amhara

Dans notre corpus douze ethnies sont représentées (Annexe, fig.14). Les groupes représentés sont les Amhara (20/69), les Oromo (8/69), les Gouragué (2/69), les Somali (2/69), les Walamo (2/69), les Shankella (2/69), les Turkana (2/69), les Sidamo (2/69), les Afar aussi appelés Danakil (1/69), les Kemant (1/69), les Tigréens (1/69), et les Amaro (1/69) (Annexe, fig.2). 24 boucliers de notre corpus ne possèdent pas de nom d'ethnie renseigné, ce sont pour plus de la moitié, des boucliers dont le numéro d'inventaire possède un « X » à la fin. Selon Fabrice Grognet, il s'agit d'« objets qui ont perdu leur numéro d'inventaire originel, c'est-à-dire toute trace permettant de retrouver le nom de leur collecteur-concepteur, et donc toute information concernant leur acquisition et leur origine<sup>47</sup>».

L'Éthiopie présente une mosaïque de plus de 80 ethnies. L'ethnie la plus importante aujourd'hui est celle Oromo, elle représente environ 35% de la population, puis les Amhara (25%). Les autres groupes importants sont les Sidamo (9%), les Ari ou Shankella (6%), les Somali (6%), les Afar (4%) aussi appelés Danakil, et les Gouragué (2%)<sup>48</sup>. Notre corpus est donc représentatif de la diversité culturelle en Éthiopie, avec une prédominance de boucliers amhara.

Plusieurs raisons pourraient expliquer la surreprésentation de l'ethnie amhara dans notre corpus de boucliers. La première étant une raison d'ordre historique, en effet, depuis le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, « le pouvoir éthiopien a été renforcé et centralisé par les *negusä nägäst*<sup>49</sup> Tewodros, Yohannes IV et Menilek II <sup>50</sup>». Ces rois d'origine amhara possédaient des territoires au nord-ouest de l'Éthiopie, dans la province du Choa. Ménélik II a conquis de nombreux territoires à l'est et au sud de l'Éthiopie entre

---

<sup>47</sup> Fabrice Grognet, *Objets de musée, n'avez-vous donc qu'une vie ?*, art. cit., p.8.

<sup>48</sup> Jean Chavaillon, Jean Doresse, Éloi Ficquet, Alain Gascon, Jean Leclant, Hervé Legrand, Jacqueline Pirenne, R.Schneider, *Éthiopie*, Encyclopaedia Universalis, [en ligne], consulté le 20 mars 2020. URL : <http://www.universalis-edu.com/encyclopedie/ethiopie/>.

<sup>49</sup> Traduction par roi des rois ou empereurs.

<sup>50</sup> Estelle Sohier, *La création des symboles nationaux éthiopiens et la conquête coloniale sous le règne du roi des rois Menilek II (1889-1913)*, art.cit., p. 55.

1865 et 1889, jusqu'à unifier l'Éthiopie en créant un empire (Annexe, fig. 1)<sup>51</sup>. La centralisation du pouvoir par Ménélik II s'est poursuivie et renforcée sous Haïle Selassie empereur d'Éthiopie entre 1930-36 puis 1941-1974 par l'établissement d'une « politique unitaire <sup>52</sup>» centrée sur la culture amhara qui a tenté de gommer les diversités culturelles. Toute tentative d'expression de sa diversité était réprimée par le gouvernement central. Ainsi, les boucliers reflètent cette domination amhara, les périodes de conquêtes par le pouvoir militaire de Ménélik II (au regard de la fonction des boucliers), et l'uniformisation culturelle qu'a connue l'Éthiopie.

Aussi, notre corpus comporte 16 boucliers amhara à décors métalliques. Pour 5 d'entre eux, nous avons décidé par comparaison stylistique de les réattribuer à l'ethnie Amhara. Ils présentent en effet toutes les caractéristiques stylistiques<sup>53</sup> pour être considérés comme étant des boucliers de prestige et de parade offerts aux guerriers et dignitaires. Ces 5 boucliers sont tous de forme conique en cuir, recouverts de velours sauf pour le bouclier 44. 2 boucliers (n°41-42) sont des dons de M. Rousseau<sup>54</sup>, deux boucliers (n°44-45) sont des dons de Mme Coppet. Enfin un dernier est un don d'Eugène Boyer (n°38).

Cependant, notre corpus reflète aussi la diversité culturelle présente en Éthiopie. Malgré des provenances différentes, les boucliers possèdent un vocabulaire formel commun (bouclier rond, concave à bord retroussé comme définis plus hauts) et certains styles sont difficilement attribuables. En effet, cinq boucliers de notre corpus présentent une double attribution « afar/ amhara, amaro / oromo, amhara / tigré, oromo / sidama ». Il s'agit des boucliers n°43, n°56, n°60, n°66 et n°67. Ceci peut indiquer qu'ils présentent des caractéristiques formelles propres à plusieurs groupes. Il a également pu être difficile lorsque les informations de provenances n'étaient pas données au moment du dépôt, don ou legs par le collectionneur, d'attribuer le bouclier à un groupe ethnique précis.

---

<sup>51</sup> Alain Gascon, *La « Reconquista » et les paysages des hautes terres éthiopiennes*, In : *Politiques et dynamiques territoriales dans les pays du Sud* [en ligne]. Paris : Éditions de la Sorbonne.

<sup>52</sup> Jean-Nicolas Bach, in *Centre, périphérie, conflit et formation de l'Etat depuis Ménélik II : les crises de et dans l'Etat éthiopien*, op. cit., p. 30.

<sup>53</sup> Caractéristiques que nous avons détaillées en partie I-A-1.

<sup>54</sup> 2 des boucliers (n°41-42) réattribués sont des dons de M. Rousseau. Or, nous savons qu'il a fait don de ces boucliers mais également d'un sabre dont l'étiquette a été conservée et précise « ayant appartenu à Ménélik ». Nous avons donc pu supposer une origine amhara par comparaison stylistique et par l'information laissée sur l'étiquette.

En effet, les provenances renseignées par les voyageurs, collectionneurs n'ont pas toujours été reportées sur les inventaires du MET, du MH et du MQB-JC. Aussi, lors des mouvements de collections, les informations ont pu se perdre. L'exemple des boucliers collectés par Paul Soleillet lors de son expédition en Éthiopie entre 1882 et 1883 est frappant. En effet, la base TMS du MQB-JC indique que sur les 7 boucliers de notre corpus, 3 boucliers sont amhara (n°1, 4, 6), 3 boucliers sont oromo (n°2, 5, 7), et 1 gouragué (n°3). Cependant, au regard du catalogue écrit pendant son voyage<sup>55</sup>, il apparaît que les provenances des boucliers sont beaucoup plus diverses<sup>56</sup> (Annexe, fig. 17). Ainsi, en faisant ce travail de réattribution, considérant les informations laissées par le collectionneur, il est intéressant de constater que les attributions faites par la base TMS tendent à réduire et ne reflètent pas la complexité et la diversité culturelle présente en Éthiopie. Nous pouvons penser que l'ethnie « Amhara » a été attribuée par « facilité » par les collectionneurs ou musées, au regard de l'histoire de l'Éthiopie et de la domination amhara depuis la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Considérer ce corpus comme multiple permet de comprendre les diversités, contacts et échanges des groupes entre eux et de ne pas réduire l'histoire de l'Éthiopie à la domination amhara.

#### 4. Les modes d'acquisition et les donateurs

Les musées français ont acquis et augmenté leurs collections de boucliers de diverses manières. Dans notre corpus, nous avons une majorité de dons (37/69). Les autres modes d'acquisition sont les dépôts 7/69, les legs 4/69, les achats 2/69 et enfin nous avons également une saisie en douane. 18/69 acquisition de notre corpus sont indéterminées (Annexe, fig. 15). Nous allons donc particulièrement nous intéresser aux dons dans notre corpus. Les dons ont pu être faits par des collectionneurs privés ou à la suite de missions scientifiques. Nous possédons 17 noms de donateurs, parmi ces 17 noms, nous avons distingué deux catégories, les collectes sur place qui ont débuté dès la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et les collections particulières.

---

<sup>55</sup> *Catalogue Soleillet (1884 (ca))*, Archives 41DCI/1, MQB-JC.

<sup>56</sup> Nous détaillerons ces réattributions en partie II.

Concernant les missions scientifiques ou collectes sur place, 6 noms de donateurs sont connus, ils ont donné 24 boucliers. Nous en donnons le nom dans l'ordre chronologique de donation : en 1885 Paul Soleillet lors d'une mission d'exploration a rapporté 7 boucliers, Jules Borelli entre 1885 et 1888 a effectué une mission géographique en Éthiopie (3 boucliers), la mission Robert du Bourg de Bozas en 1901-1902 (10 boucliers), P. Germinet (deux boucliers), Frantz de Zeltner qui était archéologue et anthropologue<sup>57</sup>, envoyé par le ministère français de l'Instruction Publique pour des enquêtes de terrain dans le Sahel jusqu'au Soudan français de 1904 à 1912 (un bouclier). Joseph Tubiana en 1950 a effectué une mission en Éthiopie pour le compte du CNRS, il a acheté un nombre important d'objets dont un bouclier kemant<sup>58</sup>. Parmi eux, les précurseurs des collectes en Éthiopie à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle sont Paul Soleillet, Jules Borelli ainsi que Robert du Bourg de Bozas. Grâce à leurs collectes documentées, les ethnies de provenance de ces 24 boucliers sont renseignées précisément, à l'instar des boucliers donnés par des collectionneurs particuliers dont la provenance est souvent renseignée amhara par facilité ou alors l'ethnonyme n'est pas renseigné du tout.

Dans notre corpus, 11 noms de collectionneurs particuliers sont renseignés. Parmi leurs dons, nous comptons 17 boucliers donnés. Sur ces 17 boucliers, 11 sont des boucliers amhara à décors métalliques et ont été donnés par 6 collectionneurs particuliers. Ainsi plus de la moitié des dons de collectionneurs particuliers sont des boucliers provenant du même groupe culturel : Amhara. Nous pouvons citer : M. Lebon (1 amhara), Léonce Lagarde et François Pierre-Alyppe (3 amhara), Mme de Coppet (3 amhara), M. Rousseau (2 amhara), Eugène Boyer (1 amhara), Raymond Poincaré et Adeline Henriette Poincaré (1 amhara). De plus, parmi ces 6 donateurs, nous pouvons affirmer que 3 d'entre eux étaient des agents de l'administration coloniale ou du corps diplomatique (Léonce Lagarde et François-Pierre Alyppe, Raymond Poincaré et Adeline Henriette Poincaré et Mme de Coppet ayant fait don en l'honneur de son mari défunt Maurice de Coppet<sup>59</sup>). Ces boucliers ont alors pu arriver dans les collections françaises par le biais d'échanges diplomatiques. En effet, ce type de

---

<sup>57</sup> Frantz de Zeltner, data bnf, [en ligne], consulté le 17 mars 2020, URL : <https://data.bnf.fr/ark:/12148/cb13006326j>.

<sup>58</sup> Joseph Tubiana, *La mission du Centre National de la Recherche Scientifique aux confins du Tchad*, in « Cahiers d'études africaines », vol. 1, n°1, 1960. pp. 115-120.

<sup>59</sup> *Inventaire du don de Mme de Coppet*, Archives MH ETHN AFRI 14(4), MNHN.

bouclier était offert en récompense aux dignitaires et guerriers par le pouvoir central mis en place par Ménélik II.

Enfin, il est parfois compliqué d'identifier certains collectionneurs, de comprendre comment leurs collections ont été constituées, de reconstituer l'histoire accompagnant ces objets offerts aux musées, en l'absence d'écrits attestant explicitement de ces informations. Les dons peuvent aussi intervenir plusieurs années après la mort d'un collectionneur. Ainsi, concernant 4 donateurs, nous ne pouvons affirmer avec précision quelles étaient leur fonction, ni comment ils ont acquis les boucliers. Il s'agit de M. Filhas (un bouclier oromo / sidama), Mme Bineau (un bouclier), Louis Vésignié (un bouclier), Charles Steiner (un bouclier). Aussi, 13 boucliers<sup>60</sup> possèdent un numéro en « X ».

Nous avons donc pu voir qu'après leur arrivée dans les collections, les boucliers ont été classés et répertoriés. Ils apparaissent déjà, par leur classement comme des témoins de l'histoire de l'Éthiopie de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, notamment concernant l'histoire coloniale et la domination amhara. Les modes d'acquisition quant à eux nous permettent de voir le bouclier comme un objet possédant d'autres sens que la simple fonction d'arme que nous pourrions être tentés de lui donner.

## B. L'origine des boucliers : usages, fonctions, influences

Les informations fournies par l'inventorisation des boucliers nous permettent donc de comprendre la manière dont l'objet-bouclier a été traité afin d'intégrer les collections nationales. Dans cette seconde sous-partie, nous allons définir les usages des boucliers que ce soit au niveau national ou international. Cette partie nous permettra de montrer la complexité des usages attribués aux boucliers en Éthiopie à partir de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle.

---

<sup>60</sup> 13 boucliers ont un numéro d'inventaire se terminant par X, ce sont les boucliers du n°31 au n°34, puis n°46 au 54.



## 1. Fonction et usage des boucliers amhara en Éthiopie dès la fin du XIX<sup>e</sup> siècle

L'organisation sociale en pays amhara se construit autour de trois structures, « la terre, l'Eglise et la hiérarchie militaire<sup>61</sup> » (qui se trouve au centre de l'organisation de la hiérarchie sociale). « La société éthiopienne est alors organisée à partir d'une logique militaire forte, et l'éthique sociale se doit de respecter les valeurs militaires<sup>62</sup> ». Ménélik II en créant l'Éthiopie moderne dans les frontières<sup>63</sup> que nous lui connaissons aujourd'hui (Annexe, fig. 1) met fin au morcellement du pays en féodalités rivales. Pour cela, il met en place une administration centralisée et afin de contrôler les régions éloignées de sa capitale, place des fonctionnaires ayant à la fois un statut politique et militaire. Ménélik II se sert donc de l'armée pour renforcer son pouvoir : elle devient un instrument du pouvoir politique en cours de centralisation<sup>64</sup>. Elle sert à lutter contre les menaces extérieures, mais également à contrer les soulèvements internes et conquérir des territoires. Cependant, malgré la présence de l'armée, l'Éthiopie connaît « un manque d'homogénéité culturelle et politique du territoire, un faible contrôle des régions périphériques par l'État, une absence de maîtrise des frontières, due à la rapidité des conquêtes de Ménélik, qui a triplé la superficie du royaume en quelques décennies<sup>65</sup> ». Effectivement, selon Jean-Nicholas Bach, au début des conquêtes de Ménélik II l'armée est encore fragile et à l'état d'embryon. En effet, les *ras*<sup>66</sup> qui dirigent les provinces ont encore leurs propres armées et « demeurent incontrôlables par le pouvoir en cours de centralisation. L'armée de Ménélik à l'image de son pouvoir, n'est pas encore centralisée, et les risques de complots et de soulèvements de la grande noblesse demeurent<sup>67</sup> ». C'est peut-être pour ces raisons que sous Ménélik II existe

---

<sup>61</sup> Jean-Nicholas Bach, *in Centre, périphérie, conflit et formation de l'Etat depuis Ménélik II : les crises de et dans l'Etat éthiopien, op. cit.*, p. 238.

<sup>62</sup> Pankhurst cité par Jean-Nicholas Bach, *in Centre, périphérie, conflit et formation de l'Etat depuis Ménélik II : les crises de et dans l'Etat éthiopien, op. cit.*, p. 238.

<sup>63</sup> Ménélik II a conquis les territoires au sud de l'Éthiopie entre 1865 et 1889. Il a obtenu le Wollo, le Choa, le Harar, l'Ogaden, le Balé, le Sidamo ainsi que le sud-ouest.

<sup>64</sup> Jean-Nicholas Bach, *in Centre, périphérie, conflit et formation de l'Etat depuis Ménélik II : les crises de et dans l'Etat éthiopien, op. cit.*, p. 240.

<sup>65</sup> Estelle Sohier, *La création des symboles nationaux éthiopiens et la conquête coloniale sous le règne du roi des rois Menilek II (1889-1913), art.cit.*, p. 62.

<sup>66</sup> Rois à la tête de provinces.

<sup>67</sup> Jean-Nicholas Bach *Centre, périphérie, conflit et formation de l'Etat depuis Ménélik II : les crises de et dans l'Etat éthiopien, op. cit.*, p.246-247.

un système de récompenses afin d'honorer les soldats et fonctionnaires au service de l'empire. Il pourrait s'inscrire dans cette même logique de centralisation du pouvoir et de l'armée. Comment fédérer un nombre important de soldats mais également de fonctionnaires autour d'une même idée, d'un même pouvoir ? Les différentes récompenses sont décrites et détaillées par Alfred Ilg<sup>68</sup> dans la traduction d'un article (Annexe, fig. 24) de la Revue Suisse mensuelle en 1896, la traduction est du lieutenant Victor Chollet<sup>69</sup> :

« Il ne faut pas s'étonner que, chez un peuple aussi guerrier, le métier de soldat soit honoré au plus haut point et que les princes récompensent les soldats courageux par leurs plus hautes distinctions. Ces distinctions, parures de couleurs variées, contribuent beaucoup à donner, surtout pendant les parades, un aspect vraiment brillant aux troupes, elles aident aussi grandement à éveiller le sentiment de l'honneur chez les soldats.

Comme distinctions, l'on décerne pour le courage personnel : un Lemb (manteau) de peau de léopard, de panthère ou de lion, ou de soie, de velours, fréquemment orné d'une garniture d'argent ou d'or brodée, ou bien un bouclier, plus ou moins richement orné (Work Dafa Gascha), ou de lances d'honneur avec garniture d'argent doré, ou Cufita, petite couronne d'argent doré, ou une Akumada, parure de front très rare, ou Dschano, pièce de coton blanc rayé de rouge, ou Mergef, pièce de coton blanc à rayures de soie ou une Kertamusa, parure de bouclier en peau de lion Kertamusa ou un Anfaro parure de front en peau de lion, ces deux dernières distinctions souvent garnies d'argent pour les grades les plus élevés<sup>70</sup>.»

Les boucliers font donc partie de cette logique de récompenses, ils servent également à identifier les fonctionnaires représentant l'empire dans les différentes régions et provinces d'Éthiopie. Plusieurs éléments sont importants dans la description qu'Alfred Ilg nous donne. D'une part, les boucliers ne sont pas les seuls éléments portés par les guerriers et fonctionnaires, mais ils sont intégrés à un ensemble d'autres éléments qui ne sont pourtant pas exposés actuellement au MQB-JC. Aussi, les boucliers et les autres présents étaient offerts pour être portés et visibles. Les boucliers

---

<sup>68</sup> Alfred Ilg était un ingénieur suisse et le conseiller de l'empereur d'Éthiopie, Ménélik II.

<sup>69</sup> Alfred Ilg., *L'organisation de l'armée éthiopienne*, in *Revue suisse mensuelle*, 1896, Archives MH ETHN AFRI 17(1), MNHN.

<sup>70</sup> *Ibid.*

étaient ainsi sortis et montrés lors de parades, défilés ou cérémonies. Par leur travail technique important et la richesse des matériaux utilisés, ils devenaient également des objets décoratifs pour les dignitaires impériaux en plus de marquer la richesse du donataire et également du donateur donc de l'empereur et par extension de l'empire. Enfin, le fait de recevoir ces récompenses « [aidait] à éveiller le sentiment de l'honneur chez les soldats », créant ainsi une relation de dépendance selon la théorie maussienne du don, donc la volonté de servir au mieux le donateur<sup>71</sup>. C'est un gouvernement méritocratique, où seuls ceux servant le mieux l'empire peuvent être récompensés.

Les boucliers pourraient être considérés comme ce qu'Estelle Sohier appelle « signes de ralliement visuels et sonores<sup>72</sup> ». Ces emblèmes étaient visibles et compris de tous et utilisés pour signifier la puissance et le pouvoir d'une autorité. Notre corpus est en effet représentatif de cette logique, tous nos boucliers présentent un vocabulaire commun tel qu'une forme ronde, plus ou moins concave, dont le centre est conique, et dont le bord est retroussé. Comme nous l'avons vu ces formes de boucliers se retrouvent chez de nombreux groupes culturels en Éthiopie et dans les pays limitrophes. Le bouclier apparaît donc comme un signe, symbole, emblème connu de tous. Sa forme renvoie pour chacun dans l'imaginaire commun à une arme d'attaque, de défense et de domination. L'utilisation de récompenses militaires apparaît comme un moyen de centralisation et d'unification symbolique et visuelle d'un groupe autour de l'idée de l'empire.

## 2. Les boucliers amhara : des cadeaux diplomatiques comme témoins historiques

« En distribuant des costumes chrétiens de sa propre culture, le roi des rois transforme l'ennemi ou l'étranger à son image. Le don d'habits manifeste

---

<sup>71</sup> Mayade-Claustre Julie, *Le don. Que faire de l'anthropologie ?*, in *Hypothèses*, 2002, p.232.

<sup>72</sup> Estelle Sohier, *La création des symboles nationaux éthiopiens et la conquête coloniale sous le règne du roi des rois Menilek II (1889-1913)*, art.cit., p. 59.

l'annihilation de la force adverse, le triomphe des insignes du roi, symboles de sa force, contre les insignes du pouvoir ennemi<sup>73</sup>.»

Estelle Sohier

Les boucliers avec d'autres insignes sont donc intégrés à un système de don en Éthiopie. Mais ils étaient également offerts aux visiteurs étrangers de haut rang et lors de visites officielles<sup>74</sup>. À partir de notre corpus, nous remarquons que les boucliers deviennent cadeaux diplomatiques depuis la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, surtout sous les règnes de Ménélik II et d'Haïle Selassié. En effet, à partir du règne de Ménélik II (1889-1913), l'Éthiopie s'ouvre à l'extérieur par le biais de la diplomatie et utilise cette dernière afin de s'affirmer en tant que puissance souveraine<sup>75</sup>. Cela lui permet d'assurer son indépendance face aux différentes puissances coloniales présentes en Afrique de l'Est. Sous le règne du Ras Tafari (1930-1974), l'usage de la diplomatie se renforce<sup>76</sup>. La nature des enjeux diplomatiques entre la France et l'Éthiopie à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle réside principalement dans la place qu'occupe Djibouti, possession française. D'une part pour l'Éthiopie en tant que débouché officiel du commerce de l'intérieur vers la Côte, mais également pour les Français dont le commerce est dépendant de celui d'Éthiopie qui les fournit depuis l'intérieur des terres<sup>77</sup>. Dans ce contexte, le don vient officialiser les relations diplomatiques entre la France et l'Éthiopie et vient également renouveler et renforcer d'anciens liens noués. Les boucliers sont les « relais techniques et symboliques<sup>78</sup> » permettant à l'Éthiopie de se rendre visible auprès des autres puissances. Ceci afin d'être « reconnue en tant qu'État souverain et indépendant<sup>79</sup> ».

En effet, plus de la moitié des boucliers amhara de parade ont été donnés par des collectionneurs particuliers. Ainsi 11 boucliers amhara ont été donnés par 6

---

<sup>73</sup> Estelle Sohier citée par Alexandre Girard-Muscagorry, in *Le cadeau postcolonial, Les arts africains dans les échanges diplomatiques entre la France et les Etats de l'Afrique subsaharienne sous la Ve République*, Mémoire de recherche, Ecole du Louvre, 2015, p. 15.

<sup>74</sup> Dieter Plaschke, Manfred A. Zirngibl, *African Shields : graphic art of the black continent*, op. cit., p.70.

<sup>75</sup> Alexandre Girard-Muscagorry, *Le cadeau postcolonial, Les arts africains dans les échanges diplomatiques entre la France et les Etats de l'Afrique subsaharienne sous la Ve République*, op. cit., p.15.

<sup>76</sup> Boris Monin, *Le voyage du ras Tafari en Europe, (1924) : entre espoirs d'indépendance et réalités coloniales*, art. cit., p.71.

<sup>77</sup> Colette Dubois, Alain Gascon., Jean-Louis Miège., *Djibouti*, Encyclopaedia Universalis [en ligne], consulté le 20 mars 2020. URL : <http://www.universalis-edu.com/encyclopedie/djibouti/>.

<sup>78</sup> Estelle Sohier, *La création des symboles nationaux éthiopiens et la conquête coloniale sous le règne du roi des rois Menilek II (1889-1913)*, art.cit., p. 56.

<sup>79</sup> *Ibid.*

collectionneurs. Parmi ces 6 collectionneurs, pour 3 d'entre eux, la fonction de cadeaux diplomatiques des boucliers nous apparaît évidente. Il s'agit en effet du don de Raymond Poincaré, Léonce Lagarde et François-Pierre Alyppe et Mme Coppet (en l'honneur de son mari Maurice de Coppet). Comme nous l'avons vu, ils étaient agents de l'administration coloniale ou du corps diplomatique et politique français.

C'est dans ce contexte d'ouverture qu'en 1919 le chef d'État français Raymond Poincaré (1913-1920) reçut la visite de la « mission abyssine » qui compte parmi ses membres le futur roi : Tafari Makonnen<sup>80</sup>. Cette visite permet de réaffirmer les relations qui unissent l'Éthiopie à la France depuis le traité signé par Louis-Philippe avec Téwodros<sup>81</sup><sup>82</sup>. La visite ainsi que la réception du 16 mai 1919 ont été relayées par la presse comme *L'Echo d'Alger*<sup>83</sup>. La presse évoque également des échanges de cadeaux entre les membres de la mission abyssine et les hommes politiques français présents. C'est ainsi que Raymond Poincaré a reçu un costume d'apparat éthiopien dont un bouclier. Le MQB-JC conserve les 13 objets<sup>84</sup> donnés par ce couple de donateurs. Une préciosité se dégage de cet ensemble, par la typologie des objets<sup>85</sup> qui sont des objets de prestige donnés aux dignitaires de haut rang et soldats. Ainsi que par les matériaux utilisés qui sont du velours, du satin, du cuivre, des pierres précieuses. Le bouclier en cuir est recouvert à l'extérieur de velours violet orné de filigrane d'or et à l'intérieur de marquin<sup>86</sup>. Tout nous indique la valeur à la fois monétaire (la richesse du donateur) et symbolique de ces insignes.

---

<sup>80</sup> Alexandre Girard-Muscagorry, *Le cadeau postcolonial Les arts africains dans les échanges diplomatiques entre la France et les Etats de l'Afrique subsaharienne sous la Ve République*, op. cit., p.14.

<sup>81</sup> Roi des rois d'Éthiopie entre 1855 à sa mort en 1868.

<sup>82</sup> Paul Soleillet, *Obock, le Choa, le Kaffa, récit d'une exploration commerciale en Éthiopie*, Angers : Arcob, 1886, p. 29.

<sup>83</sup> Alexandre Girard-Muscagorry, *Le cadeau postcolonial Les arts africains dans les échanges diplomatiques entre la France et les Etats de l'Afrique subsaharienne sous la Ve République*, op. cit., p.14.

<sup>84</sup> Les objets donnés par Henriette et Raymond Poincaré portent des numéros d'inventaire de 71.1919.4.1 à 71.1919.4.13

<sup>85</sup> Les objets sont les suivants : une coiffe, un ornement de front en métal blanc, deux culottes de chef en velours violet et satin, deux bracelet en cuivre et velours violet, un sabre de grand seigneur avec fourreau et ceinture en métal, os, velours et cuir, une couronne en cuivre doré et velours violet qui aurait appartenu à une reine, une cape en crinière de lion, en velours jaune et broderie qui est un vêtement d'apparat de grand chef, donné par le roi en récompense et porté par-dessus les vêtements, un bracelet en métal doré et incrustation de pierres précieuses, une couronne en cuivre doré, poils de crinière de lion, textile, porté par les grands chasseurs ou guerriers, sur le front.

<sup>86</sup> À l'intérieur du bouclier est écrit « du père Godu ».

Léonce Lagarde et François-Pierre Alyppe faisaient tous deux partie de l'administration coloniale et du corps diplomatique français. Léonce Lagarde (1860-1936) est gouverneur du Territoire d'Obock et dépendances puis de la Côte française des Somalis. À partir de 1896 il est envoyé en mission auprès de Ménélik II, il sera également ministre de France en Éthiopie<sup>87</sup>. Il signe le 30 janvier 1897 un traité avec Ménélik II qui fait de Djibouti le débouché du commerce de l'Éthiopie<sup>88</sup>. En 1923, il dirige l'équipe française qui soutient à Genève l'adhésion de l'Éthiopie à la Société des Nations (SDN). François-Pierre Alyppe (1886-1956), est un fonctionnaire en poste dans l'administration coloniale qu'il intègre en 1906, il devient un proche de Léonce Lagarde et est introduit auprès du *ras* par Lagarde lors de son premier séjour en Éthiopie en février 1919. En 1923 il participe également à l'équipe française chargée de soutenir l'entrée de l'Éthiopie à la SDN. Ils vont tous deux organiser la visite officielle du Ras Tafari Makonnen en France en 1924 à la demande du *ras*<sup>89</sup>. Si l'on considère l'ensemble des objets donnés au MQB-JC, nous avons trois boucliers, une croix d'Éthiopie<sup>90</sup>, trois sabres<sup>91</sup>, dont un de Djibouti, un sabre et sa gaine<sup>92</sup> datant de 1937. Cette collection, par son nombre réduit semble avoir été sélectionnée et maîtrisée. Elle comporte des armes de guerre ou de prestige de grande qualité. Ils auraient vraisemblablement été donnés directement par le pouvoir central à Alyppe et Lagarde au vu de leurs fonctions.

Le don de Mme de Coppet au MH en 1963 s'est fait en hommage à Maurice de Coppet (1868-1930) qui était ministre de France en Éthiopie<sup>93</sup>. Le nombre d'objets conservés au MQB-JC provenant de ce don est très important, on compte 380 objets<sup>94</sup>. Parmi ces 380 objets il y a de nombreuses armes dont trois boucliers de prestige aux numéros 43, n°44 et n°45 (Annexe, fig. 23). Au vu de la fonction de Maurice de Coppet et de la nature des boucliers donnés nous pouvons supposer qu'il s'agit d'un cadeau

---

<sup>87</sup> Boris Monin, *Le voyage du ras Tafari en Europe, (1924) : entre espoirs d'indépendance et réalités coloniales*. « Annales d'Éthiopie », *art. cit.*, p.71.

<sup>88</sup> *Ibid.*, p.70.

<sup>89</sup> *Ibid.*, p.71.

<sup>90</sup> Elle est enregistrée au MQB-JC au numéro d'inventaire suivant : 74.1962.0.1523.

<sup>91</sup> Ils sont enregistrés au numéros d'inventaire suivants : 75.10571.1-2 et 75.10572.1-2.

<sup>92</sup> *Ibid.*

<sup>93</sup> *Inventaire du don de Mme de Coppet*, Archives MH ETHN AFRI 14(4), MNHN.

<sup>94</sup> Les autres objets sont plutôt des objets à fonction liturgique, (croix de procession, encensoirs, couronnes, cure-oreille), un nombre important de croix en pendentifs, objets du quotidien (cendrier, panier à couvercle), textiles, pièces de monnaie, peintures. Ces objets ont pu être achetés directement sur place, en effet ils plaisaient aux européens.

diplomatique. L'inventaire du MNHN précise que les objets ont été « recueillis du 15 décembre 1916 au 15 février 1923 (environ)<sup>95</sup> », or Maurice de Coppet était Ministre de France en Éthiopie entre 1916 et 1922. Aussi, le terme « recueillis » ne nous permet pas d'avoir plus de précisions sur les modes d'acquisition sur place.

Ainsi, ces boucliers déjà utilisés en Éthiopie sous le règne de Ménélik II en récompense guerrière<sup>96</sup> intègrent le réseau de cadeaux diplomatiques. Ils revêtent de nombreux sens tant au niveau local qu'international. Mais quels sens peuvent-ils avoir pour des personnes de culture différente ? Alain-Michel Boyer dans l'introduction du catalogue *Boucliers d'Afrique, d'Asie du Sud-Est et d'Océanie du musée Barbier-Mueller* exprime la vocation universelle de défense des boucliers, ainsi la compréhension directe de ces signes par le regardant. Estelle Sohier écrit que « L'utilisation d'emblèmes<sup>97</sup> aux formes connues des Occidentaux est la condition de l'efficacité de ces images, de leur compréhension et donc de la visibilité de leurs messages. Ils permettent à l'Éthiopie de s'intégrer à la communauté internationale, d'y faire voir sa force et ses valeurs<sup>98</sup> ». Considérant le propos d'Alain-Michel Boyer et d'Estelle Sohier, les boucliers en tant que symboles universels sont efficaces, ils renvoient pour tous dans l'imaginaire commun à leur fonction première servant à la guerre. Dans cette logique, l'Éthiopie par ces présents réaffirme son rôle en tant qu'État souverain et puissant<sup>99</sup>, elle réaffirme aussi son statut d'État indépendant et guerrier ayant vaincu les Italiens lors de la bataille d'Adoua en 1896 (Annexe, fig. 13) et ayant conservé son indépendance<sup>100</sup> alors que la course à la colonisation s'accélère. L'Éthiopie affirme par la nature des cadeaux, leur aspect matériel mais également visuel et symbolique, « son statut de puissance africaine, capable de dialoguer d'égal à égal avec la France<sup>101</sup> ».

---

<sup>95</sup> *Inventaire du don de Mme de Coppet*, Archives MH ETHN AFRI 14(4), MNHN.

<sup>96</sup> Alexandre Girard-Muscagorry, *Le cadeau postcolonial Les arts africains dans les échanges diplomatiques entre la France et les Etats de l'Afrique subsaharienne sous la Ve République*, op. cit., p.15.

<sup>97</sup> Estelle Sohier parle ici des emblèmes tels que le drapeau, le timbre, le sceau.

<sup>98</sup> Estelle Sohier, *La création des symboles nationaux éthiopiens et la conquête coloniale sous le règne du roi des rois Menilek II (1889-1913)*, art.cit., p. 62-63.

<sup>99</sup> Alexandre Girard-Muscagorry, *Le cadeau postcolonial Les arts africains dans les échanges diplomatiques entre la France et les Etats de l'Afrique subsaharienne sous la Ve République*, op. cit., p.15.

<sup>100</sup> L'Éthiopie restera indépendante jusqu'entre 1936 et 1941, où elle deviendra colonie italienne.

<sup>101</sup> Alexandre Girard-Muscagorry, *Le cadeau postcolonial Les arts africains dans les échanges diplomatiques entre la France et les Etats de l'Afrique subsaharienne sous la Ve République*, op. cit., p.15.

### 3. Des influences mêlées : le cas des boucliers gouragué, sidamo, amaro, wolayta. Une classification difficile

Quatre des boucliers de notre corpus, bien que de groupes ethniques différents, présentent des caractéristiques communes. Ces boucliers proviennent pour le numéro 56 de l'ethnie amaro / oromo, de l'ethnie gouragué pour les n°3 et n°21, enfin du groupe walamo pour le n°20. Ce sont des groupes ethniques de régions limitrophes du sud de l'Éthiopie. Les Walamo et Amaro font partie des groupes sidamo/ ometo vivant au sud-est du lac Abaya<sup>102</sup>. Les Gouragué vivent dans la région sud du Choa, au nord de leurs voisins Sidama et au nord-ouest des Oromo<sup>103</sup>. La proximité géographique ainsi que l'existence d'échanges pourraient expliquer les proximités stylistiques. Borelli dans les annexes de son récit *Éthiopie méridionale : Journal de mon voyage aux pays Amhara, Oromo et Sidama*, décrit les populations de l'ouest du pays gouragué comme suit : « des populations mélangées : Oromo, Sidama et Couraghé<sup>104</sup> ». Ce mélange dont il parle est reflété par les quatre boucliers de notre corpus.

En effet, ils présentent tous une forme ronde concave, avec une nervure médiane en relief pour 3 d'entre eux (n° 3, n°20 et n°56). Ils ont fait l'objet d'un travail au repoussé sur leurs surfaces, que ce soit sous la forme de bossettes ou de nervures rayonnantes du centre vers l'extérieur. Ce travail et ce style ne se retrouvent pas dans d'autres boucliers de notre corpus et de groupes ethniques différents. Les éléments en relief sont travaillés au repoussé, en forme de verrue ou bulbe, généralement sur peau d'hippopotame<sup>105</sup>. Ici, le n°3 est en peau d'éléphant, le n°20 et n°21 en cuir et le n°56 en cuir de rhinocéros. Ils peuvent parfois porter des traces de peinture rouge<sup>106</sup>. Pour fabriquer ce type de bouclier, la peau était taillée pour être montée sur une surface convexe dans laquelle étaient enchâssées des pierres fixées avec des pinces. La peau était ensuite martelée, tendue et huilée à intervalles réguliers, puis laissée à

---

<sup>102</sup> Dieter Plaschke, Manfred A. Zirngibl, *African Shields : graphic art of the black continent, op.cit.*, p.69.

<sup>103</sup> *Ibid.*

<sup>104</sup> Jules Borelli, *Éthiopie méridionale : Journal de mon voyage aux pays Amhara, Oromo et Sidama (septembre 1885 à novembre 1888)*, Paris : Quantin, Librairies-imprimeries réunies, 1890, p. 437.

<sup>105</sup> Dieter Plaschke, Manfred A. Zirngibl, *African Shields : graphic art of the black continent, op.cit.*, p.66.

<sup>106</sup> *Ibid.* p. 68.



sécher<sup>107</sup>. Le bord qui se roulait naturellement vers l'intérieur renforçait encore le bouclier. Après la mort d'un ennemi, les hommes peignaient leurs visages, lances et boucliers avec de la peinture rouge, faite de terre mélangée avec du sang de buffle, ce qui peut expliquer la couleur sombre patinée des boucliers<sup>108</sup>.

Le bouclier n°56 amaro/oromo est très proche stylistiquement du bouclier walamo n°20 (Annexe, fig. 23). Les Amaro vivaient au sud-est du lac Abaya, les Walamo au nord-ouest. La proximité géographique entre ces deux groupes a pu favoriser des échanges stylistiques<sup>109</sup>. Or, ces boucliers selon Manfred A. Zirngibl et Dieter Plaschke étaient utilisés par les Amarro mais fabriqués par les habitants des îles Gatami et Gidico sur le lac Abaya<sup>110</sup>. Ils étaient ensuite échangés contre de la nourriture avec les Amarro. Nous pouvons donc supposer que les groupes Walamo procédaient de la même manière.

Les littératures diffèrent concernant l'origine de ces boucliers : certains disent qu'ils étaient amhara du centre de l'Éthiopie mais utilisés par les Gouragué, d'autres qu'ils étaient utilisés par les groupes sidamo/ ometo<sup>111</sup>. Ces quatre exemples nous montrent qu'il est difficile et parfois non-nécessaire de vouloir cloisonner des styles par ethnie. Les mouvements de population ainsi que les échanges empêchent ce cloisonnement et permettent les enrichissements d'un groupe à l'autre.

#### 4. Le commerce des boucliers éthiopiens en Afrique de l'Est

Nous retrouvons le toponyme Zanzibar pour les boucliers n°8 et n°9 (Annexe, fig. 23) de notre corpus dont l'ethnonyme est « Oromo ». Ces deux boucliers sont en cuir épais d'hippopotame, selon la base TMS, de couleur claire. Ils présentent un décor fait de cercles concentriques autour d'une protubérance centrale. Et deux emblèmes en laiton (étoile à quatre branches qui servent à maintenir l'épaisse poignée de cuir sur leur face interne) sont présents de part et d'autre du bouclier. Ils ont été donnés par P. Germinet au MH en 1886. D'après Dieter Plaschke et Manfred A. Zirngibl ils servaient

---

<sup>107</sup> Purissima Benitez-Johannot, Jean-Paul Barbier-Mueller, Alain-Michel Boyer, *Boucliers d'Afrique, d'Asie du Sud-Est et d'Océanie du musée Barbier-Mueller, op. cit.*, p. 102.

<sup>108</sup> Dieter Plaschke, Manfred A. Zirngibl, *African Shields : graphic art of the black continent, op.cit.*, p.68.

<sup>109</sup> *Ibid.*, p.69.

<sup>110</sup> *Ibid.*, p.66.

<sup>111</sup> *Ibid.* p. 102.

dans des combats rituels au couteau. Des boucliers similaires étaient également utilisés dans des combats rituels dans la région frontalière avec le sud de l'Arabie de l'autre côté de la mer Rouge<sup>112</sup>. Pourquoi ces boucliers d'origine oromo (population occupant les régions sud de l'Éthiopie) sont indiqués comme provenant de Zanzibar ? Ont-ils été acquis à Zanzibar ou en Éthiopie ? S'agit-il d'une production oromo intégrée au commerce avec le sultanat omanais, ou d'une production influencée par les arabes et vendue en Éthiopie ?

Aussi, l'origine de ces boucliers est discutée. Pour Robert Elgood, ils sont originaires d'Oman. Cette dernière hypothèse serait vérifiée par les auteurs du XIX<sup>e</sup> siècle, comme Welstead et William Gifford Palgrave, qui attestent avoir vu ce type de boucliers chez les Omani et les Bédouins d'Arabie Saoudite<sup>113</sup>, ce que corrobore le propos de Plaschke et Zirngibl disant qu'ils étaient utilisés dans des combats rituels. Également, Sir James George Frazer en aurait vus à Mascate<sup>114</sup> qui auraient peut-être été importés de Zanzibar. En effet, Zanzibar<sup>115</sup> a toujours été au carrefour de nombreuses influences en raison de sa position géographique entre l'Afrique, l'Océan Indien, l'Arabie et l'Orient (Annexe, fig. 3).

A partir du X<sup>e</sup> siècle des comptoirs commerciaux sont créés par les Arabes, ce qui permet l'essor d'un commerce important entre l'Afrique de l'Est et le monde arabo-persan du nord-est. Puis, après l'installation des Portugais au XVI<sup>e</sup> siècle, est créé un empire omanais arabo-africain au XIX<sup>e</sup> siècle et Zanzibar en devient la capitale. L'imam de Mascate (1828-1832) s'intéresse à ces territoires africains et va étendre son influence le long de la côte et dans l'intérieur du continent. C'est de 1820 à 1870 que des représentants du sultan vont contrôler la région côtière de Mogadiscio<sup>116</sup> au nord et à Sofala au sud et vont s'enfoncer loin vers l'intérieur de l'Afrique (Annexe, fig.3). Zanzibar est également un entrepôt maritime et un centre de redistribution commercial pour l'empire omano-africain<sup>117</sup> avec la présence de nombreux navires européens et arabes<sup>118</sup>. Ces différentes activités de Zanzibar ont attiré une population cosmopolite d'Arabes, Indiens, Européens, Africains et Comoriens. Nous savons que

---

<sup>112</sup> *Ibid.*, p. 58.

<sup>113</sup> Purissima Benitez-Johannot, Jean-Paul Barbier-Mueller, Alain-Michel Boyer, *Boucliers d'Afrique, d'Asie du Sud-Est et d'Océanie du musée Barbier-Mueller*, op. cit., p. 100.

<sup>114</sup> *Ibid.*

<sup>115</sup> Île corallienne au large des côtes de l'actuelle Tanzanie.

<sup>116</sup> Actuelle capitale de la Somalie.

<sup>117</sup> Sultanat établi sur les côtes orientales de l'Afrique et au sud-est de l'Arabie

<sup>118</sup> Jean-Louis Miège, *Zanzibar*, Encyclopaedia Universalis [en ligne], consulté le 20 mars 2020. URL : <http://www.universalis-edu.com/encyclopedie/zanzibar/>.

les Oromo entretenaient des relations commerciales avec les Arabes présents sur les côtes, notamment en participant au commerce de l'ivoire, de l'or et d'esclaves, ces relations étaient favorisées par le fait que les Oromo étaient en majorité musulmans<sup>119</sup>. Aussi, pour Dieter Plaschke et Manfred A. Zirngibl, ces boucliers proviennent des Oromo. Il est possible qu'ils les aient faits en peau de rhinocéros ou d'hippopotame, ainsi que les emblèmes en métal de fabrication ou conception arabe puis les aient exportés vers le sud, jusque Zanzibar puis jusque Mascate. Dans cette logique d'influences arabes des boucliers d'Éthiopie, il est également intéressant de constater que dans notre corpus, la majorité des boucliers ayant intégré le Musée National des Arts d'Afrique et d'Océanie ont été intégrés au département Maghreb du musée. Soit tous les boucliers compris entre les n° 60 et n°69.

Il est certain que les boucliers faisaient l'objet d'échanges, de commerces et de transactions entre différents groupes au sein de l'Éthiopie, mais également à un niveau plus international (dans ces cas décrits plus haut), sans doute par le biais du commerce avec les populations arabes établies sur les côtes. Il est parfois difficile d'établir dans quels sens se sont exercées les influences, que ce soit dans le cas des boucliers amaro, gouragué, wolayta et sidamo ou oromo.

Les classements et les inventorisations dans les musées nous permettent donc de comprendre les usages et les fonctions des boucliers. Cependant, les informations n'ayant pas toujours été bien retranscrites au moment des dons, il est également intéressant de s'intéresser aux sources d'informations premières que sont les récits de voyageurs.

---

<sup>119</sup> Éloi Ficquet, *Oromo*, Encyclopaedia Universalis, [en ligne], consulté le 20 mars 2020. URL : <http://www.universalis-edu.com/encyclopedie/oromo/>.

## II. Les récits de voyageurs : les fonctions et usages des boucliers au travers des récits de voyage et des dons de Paul Soleillet et Jules Borelli en Éthiopie à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle

C'est dans cette deuxième partie que nous nous attacherons à l'étude des récits de deux voyageurs, Paul Soleillet et Jules Borelli qui nous permettent d'appréhender les différentes significations des boucliers, à travers le regard de deux voyageurs européens, en Éthiopie à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle.

### A. Paul Soleillet et Jules Borelli, deux voyageurs et leurs spécificités

Lors de son arrivée à Obock le 15 octobre 1885, Borelli écrit : « Tout à côté, voici l'habitation de M. Soleillet, close de murs. Elle est abandonnée et tombe en ruine<sup>120</sup> ». Le récit de voyage en Éthiopie de Paul Soleillet ainsi que celui de Jules Borelli un an plus tard, nous donnent de nombreuses informations précises et détaillées sur la politique, l'économie, la culture et la géographie de l'Éthiopie de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Leurs voyages certes très rapprochés dans le temps, ne se ressemblent pas pour autant puisqu'ils se situent au moment où les conquêtes de Ménélik II entraînent des modifications majeures au point de vue politique, économique et également culturel. Chacun en fonction de sa spécialité, le commerce pour Soleillet, la géographie pour Borelli va éclairer un pan de l'histoire de l'Éthiopie. Le climat d'instabilité et les changements rapides sont perceptibles dans cette citation de Borelli. Ainsi, leurs récits qui par certains points se recoupent, se rejoignent, nous donnent également l'impression de décrire deux lieux et deux situations géographiques différents.

Cette deuxième partie se base donc sur leurs récits dans lesquels ils décrivent ce

---

<sup>120</sup> Jules Borelli, *Éthiopie méridionale : Journal de mon voyage aux pays Amhara, Oromo et Sidama (septembre 1885 à novembre 1888)*, op. cit., 1890, p. 6.

qu'ils observent et qui ils rencontrent. Ces informations sont complétées par des dons d'objets important au MET actuellement conservés au MQB-JC dont nous avons pu consulter les inventaires. À ces dons sont également ajoutés, pour Soleillet un catalogue rédigé détaillant chaque don, et pour Borelli une annexe nous donnant quelques renseignements sur les objets. Nous nous sommes intéressés aux boucliers dans leurs récits en relevant toutes les fois où il en était fait mention. Ainsi nous avons pu à partir de là établir des constantes, des points de rencontre entre ces deux voyageurs.

## 1. Paul Soleillet (1842-1886), un marchand explorateur en Éthiopie

Paul Soleillet est avant tout un marchand-explorateur qui cherche à établir des relations commerciales dans des espaces où la France ne s'est pas encore implantée. Ainsi, au début de sa carrière il tente d'établir des relations commerciales jusqu'à l'Adrar en travaillant pour l'État français. En effet, en 1873, patronné par la Chambre de Commerce d'Alger et par le gouverneur général d'Algérie, il entreprend un voyage d'exploration « dans l'intérieur de l'Afrique pour essayer de faire revivre les relations commerciales qui existaient autrefois entre notre Colonie et le Soudan par le Sahara<sup>121</sup> ». À la suite de son premier voyage l'État lui refuse de nouveaux financements en 1875. C'est dans la continuité de ce désir de création de routes commerciales que Paul Soleillet part en Éthiopie. Il est embauché en 1881 par M. Godin, directeur de la Société française d'Obock, société commerciale qui souhaitait entreprendre une expédition sur la côte orientale de l'Afrique pour ouvrir les routes commerciales entre Obock (sur la côte) et le Choah (région du centre de l'Éthiopie dans la province de l'actuelle Adis-Abeba) (Annexe, fig. 1). Obock est en effet à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, au moment du partage colonial, un des points stratégiques importants pour la France, « [le plus important] du globe au point de vue de la sécurité de notre marine militaire et de celle de notre commerce maritime<sup>122</sup> ». Cette expédition a donc vocation d'« y fonder des comptoirs et y créer des relations tant avec les indigènes du

---

<sup>121</sup> *Note du ministère de l'Agriculture et du commerce de février 1879*, Expédition de Paul Soleillet dans le Sahara central. Correspondances entre le ministère du commerce et Paul Soleillet, Archives F/12/7212, Archives Nationales, Fonds Commerce et Industrie.

<sup>122</sup> Paul Soleillet, *Obock, le Choa, le Kaffa, récit d'une exploration commerciale en Éthiopie*, *op.cit.*, p.5.

littoral qu'avec ceux de l'intérieur du continent<sup>123</sup> ». La volonté de Paul Soleillet va même plus loin, « J'ai surtout en vue d'ouvrir une route commerciale qui, partant d'Obock, possession française, aboutisse par le Choa au Kaffa, route qui pourra être prolongée jusqu'aux grands lacs de l'Afrique équatoriale<sup>124</sup> ». Il part donc entre octobre 1882 et octobre 1883 au Choa.

Derrière ses premières motivations commerciales, Paul Soleillet nous donne un récit très documenté de son voyage, *Obock, le Choa, le Kaffa, une exploration commerciale en Éthiopie* publié en 1883, qui est un carnet de bord, retraçant jour après jour ce qu'il fait. Ce récit est un ouvrage précieux pour nous afin de comprendre la place et le rôle des boucliers pour un voyageur européen, ici avant tout marchand-explorateur, qui pose un regard sur la culture matérielle de l'Éthiopie, tout en connaissant la valeur accordée aux biens et qui s'intéresse aux routes commerciales existant en Éthiopie.

#### a. La description des boucliers rapportés par Paul Soleillet

Le catalogue rédigé par Paul Soleillet comprend une première partie dans laquelle il développe des points de la culture matérielle qu'il a pu observer, (vêtements, coiffure, chaussure, armes), il en donne le nom en amharique ainsi qu'une description (Annexe, fig.26). Puis dans un second temps, il donne un nom de série qui lui permet de classer les objets rapportés, ces séries sont annotées de A à N (Annexe, fig. 25). En J nous avons la série « Armes » qui nous intéresse. Nous voyons donc par ce catalogue que Paul Soleillet est très minutieux dans ses collectes, qu'il souhaite rapporter un récit complet et détaillé de ce qu'il a pu observer et collecter. Il se positionne presque en ethnologue. C'est pourquoi ces éléments sont précieux pour nous et nous permettent de pallier les lacunes et les pertes d'informations lors des mouvements de collection. Il rédige donc une section sur les armes, et écrit : « L'on doit diviser les armes en défensives et offensives les derniers [sic] en armes d'estoc, de taille, contondante de jet et enfin (...) en armes à feu.<sup>125</sup> » Dans cette division, il considère les boucliers

---

<sup>123</sup> *Ibid.*, p. 9.

<sup>124</sup> *Ibid.* p. 254.

<sup>125</sup> *Catalogue Soleillet (1884 (ca))*, Archives 41DCI/1, MQB-JC.



le catalogue de Soleillet ne mentionne qu'un seul bouclier comme étant un don de Chefneux et il s'agit bien du bouclier n°4 de notre corpus<sup>129</sup>. Or le récit de Soleillet nous donne une autre information sur le bouclier donné par Chefneux. En effet, un bouclier de type amhara de parade a été donné par Ménélik II à M. Chefneux afin qu'il le remette à Soleillet mais il n'est pas renseigné tel quel dans le catalogue et n'apparaît pas dans les 7 boucliers aujourd'hui conservés au MQB-JC.

Ainsi, nous pouvons observer que des erreurs ont été commises lors de la donation par Soleillet, de l'inventorisation et de la transcription sur la base TMS, ce qui rend le démêlage parfois compliqué. Il a également pu y avoir des pertes d'objets lors du passage du MET au MH. En effet, Paul Soleillet aurait rapporté 11 boucliers de son voyage, mais le MET n'en a inscrit que 9 à son inventaire et le MQB-JC n'en conserve que 7 aujourd'hui (Annexe, fig. 18 et 19).

## 2. Jules Borelli (1853-1941), une exploration scientifique

Borelli part en Éthiopie entre septembre 1885 et novembre 1888 pour étudier les affluents de l'Abbaï (dénomination éthiopienne du Nil Bleu), et reconnaître le cours « mystérieux » de l'Omo<sup>130</sup>. Ses motivations sont données dans les premières lignes de son récit : *Éthiopie méridionale : Journal de mon voyage aux pays Amhara, Oromo et Sidama* <sup>131</sup> le mercredi 16 septembre 1885 :

« Je veux continuer l'œuvre de d'Abbadie et parcourir les pays au sud de l'Abyssinie, tenter quelques relèvements géographiques et reconnaître, au moins partiellement, le cours mystérieux de l'Omo ; je veux pénétrer, aussi avant que possible, dans ce continent noir qui m'attire avec une force invincible, après tant d'autres illustres ou obscurs ; je veux parcourir à mon tour quelque parcelle du monde inexploré ; je veux voir les bouleversements chaotiques, sans pareils, de la terre africaine ; sentir ses chaleurs lourdes et fécondes, connaître les horreurs ou les tristesses de la vie de ses malheureux habitants, esclaves éternels de leurs frères, civilisés ou incivilisés ! Je veux... ; mais qu'est-ce que ma volonté, en face

---

<sup>129</sup> Le n°6450 selon l'ancien inventaire du MET.

<sup>130</sup> L'Omo est une rivière éthiopienne qui prend sa source au sud-ouest d'Addis Abeba.

<sup>131</sup> Jules Borelli, *Éthiopie méridionale : Journal de mon voyage aux pays Amhara, Oromo et Sidama (septembre 1885 à novembre 1888)*, *op.cit.*, p. 1.



de l'inconnu quotidien que j'affronte ? - Je n'ose même pas arrêter un itinéraire...  
Je pars, emportant avec moi des idées et une espérance, si vagues qu'elles soient.  
J'ai fait provision de courage et de patience. L'échec ou le succès, la vie ou la mort ;  
Dieu fera le reste !...<sup>132</sup> »

Dans la lignée des explorateurs tel que d'Abbadie, son récit alterne les passages de descriptions très précises des lieux et les moments d'incertitude et de pauses où il cherche à avancer plus au sud, à dépasser les frontières du royaume de Ménelik II et il se verra régulièrement refuser l'accès aux territoires du sud. Son récit est structuré en quatre parties, dans la première, il va du Caire à Ankoboer par les déserts des Afar (16/09/1885-15/06/1886), puis il est au Shoa [sic] (16/06/1886-30/04/1887), en troisième partie il va d'Antoto à Harar (01/05/1887-08/11/1887) et en dernière partie il explore le sud de l'Éthiopie puis rentre au Caire (09/11/1887-21/11/1888). Il a rapporté de son voyage de nombreuses informations géographiques, géologiques, tomographiques, météorologiques, des photographies, ainsi qu'une importante collection d'objet dont il donne une liste très détaillée dans les annexes de son ouvrage.

#### a. La description des boucliers rapportés par Jules Borelli

Parmi les objets rapportés, 8 boucliers sont répertoriés dans son annexe (Annexe, fig. 20). Trois proviennent de Djimma et sont en cuir de buffle avec ornements d'argent. Deux proviennent du Kouollo, ils sont en cuir de buffle avec une queue de cheval attachant à l'un des côtés, trois sont oromo en peau de buffle sans ornements. Seuls trois boucliers sont actuellement conservés au MQB-JC. Sur les trois boucliers, deux sont des dons du roi de Djimma, en cuir de buffle, avec ornements d'argent dont quelques-uns anciennement dorés. Selon les descriptions données sur l'annexe<sup>133</sup> par Borelli, ces deux boucliers « paraissent » être de provenance abyssine. Les seuls éléments renseignés par l'annexe de Borelli sont les matériaux, ainsi que deux modes d'acquisition.

---

<sup>132</sup> *Ibid.*, p. 2.

<sup>133</sup> *Ibid.*, p.497.

## b. Les problèmes d'inventaire soulevés par le don de Jules Borelli

Sur l'annexe nous avons donc 8 boucliers inscrits. Mais sur l'inventaire du MET<sup>134</sup> deux boucliers seulement sont mentionnés (les boucliers 49 et 56, donnés par le roi de Djimma apparemment en cuir d'hippopotame). Et dans les collections actuelles du MQB-JC, nous retrouvons 3 boucliers. Deux boucliers (n°10 et 11) sont ceux donnés par le roi de Djimma car leur description physique est identique à celle donnée par Borelli dans son annexe (Annexe, fig.20). Le bouclier n°12, pourrait être un des deux boucliers du Kouollo car la base TMS nous en donne la description suivante « Bouclier en cuir de buffle, orné d'un panache (queue de cheval) ». La description correspond en effet à celle donnée par Borelli pour deux de ses boucliers. Cependant, le panache ne paraît pas avoir été conservé, ce bouclier pourrait alors être un des trois boucliers en « peau de buffle sans ornements » provenant du territoire oromo. Encore une fois, il apparaît difficile de savoir précisément à quel bouclier correspond quel numéro d'inventaire lorsque celui-ci n'a pas été bien renseigné ou lorsque les inventorisations successives ont troublé les données.

Ainsi, en nous basant sur leurs récits ainsi que sur les éléments renseignés dans leur annexe ou catalogue, et les inventaires des musées, nous traiterons de la place des boucliers en Éthiopie à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Nous avons choisi de noter les occurrences des boucliers dans leurs récits, plusieurs éléments nous paraissent intéressants afin de comprendre leurs rôles, fonctions et également le sens qu'ils portent pour la société éthiopienne de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle.

## B. Les modes d'acquisition des boucliers : des acquisitions documentées

Les modes d'acquisition et de collecte sont bien documentés dans le catalogue de Soleillet. Dans le récit, ils ne sont pas explicites. Il en va de même pour Borelli qui mentionne à de nombreuses reprises des échanges de présents ou des achats sans

---

<sup>134</sup> *Catalogue n°14. Entrées n°24301-27020, Archives 1 AM N 3g, MNHN.*

toujours en détailler la nature. Dans ces deux récits, nous avons donc deux modes d'acquisition attestés, l'achat et le don. Nous allons traiter ces deux aspects en nous servant des informations écrites, mises en tableau ou implicitement mentionnées.

Dans la seconde partie du catalogue de Soleillet, dans la série J-Armes, il nous donne un descriptif précis sur les boucliers collectés. Ainsi, nous avons reporté ces informations dans un tableau (Annexe, fig. 18). 11 boucliers sont indiqués dans son catalogue, parmi ceux-ci, le mode d'acquisition est indiqué pour 9 d'entre eux : 6 sont des dons, 3 des achats. Parmi les dons, 2 sont des dons de français rencontrés en Éthiopie, M. Labatut et M. Chefneux ; 4 proviennent de dons de fonctionnaires au service de Ménélik II ou de personnes au statut élevé. Lors du passage de Soleillet au royaume de Djimma, il reçoit 2 boucliers du Motti de Djimma, dans la région du Kaffa, le Tattino de Kaffa lui en offre un. Le dernier est un don du Fit Aourari Laich.

### 1. Le cadeau de Ménélik II à Paul Soleillet : le bouclier amhara comme présent diplomatique

Par le but même de son voyage, Soleillet noue des relations avec des fonctionnaires importants. C'est en nouant ces relations diplomatiques qu'il peut établir des liens commerciaux pérennes avec l'Éthiopie. Une lettre conservée aux Archives Nationales du Ministre des Travaux Publics, au retour de Paul Soleillet en France, atteste de la réussite de son projet : (*Lettre, le 25... 1884 : de Le Ministre au Ministre des Travaux Publics*) « au cours de ce voyage il a pu nouer des relations amicales avec le roi Menelick<sup>135</sup> » (Annexe, fig. 34). « M. Soleillet n'a point la prétention d'avoir découvert l'Éthiopie, mais il croit pouvoir dire sans vantardise, qu'il a renouvelé avec le Choa, les relations d'amitié et de commerce, abandonnées depuis le traité signé par Louis-Philippe.<sup>136</sup> » Les rencontres et les liens commerciaux établis sont officialisés et physiquement symbolisés par le don de boucliers au cours de son séjour. À la fin de son séjour, il reçoit également de Ménélik II des objets, dont un bouclier de parade amhara à décors métalliques. Voici en ces mots ce qu'il reçoit :

---

<sup>135</sup> *Lettre du 25 décembre 1884 du Ministre du Commerce au Ministre des Travaux Publics*, Archives F127413, Archives Nationales, Fonds Commerce et Industrie.

<sup>136</sup> Gabriel Gravier, *Voyage de Paul Soleillet à l'Adrar décembre 1879-mai 1880*. Par Gabriel Gravier, Rouen : Imp. De E. Cagniard, 1881, p. 7.

« Mon cher ami,

« A mon arrivée à Azakel, M. Chefneux me remit deux lances et un bouclier d'honneur, garni en argent, que le roi m'a fait envoyer ici, ainsi qu'une décoration ayant la forme d'une étoile en or et qui se porte au cou avec le cordon de soie aux couleurs de l'Éthiopie (rouge, blanc, jaune et vert).

« A cette décoration était jointe un brevet, que M. Joseph, interprète de la station italienne de Let-Marafia, venu pour nous dire adieu, a traduit comme il suit :

*Moi,*

*Menelick II, par la grâce de Dieu, roi du Choah, du Kaffa et de tous les pays Gallas. Suivant l'usage des rois qui donnent leur décoration à leurs amis et à leurs guerriers, pour leur dévouement, leur science, leur force, leurs vertus et leur intelligence ;*

*Je donne ma décoration*

*A M. PAUL SOLEILLET, mon ami,*

*Qui est resté deux ans auprès de moi et a travaillé à renouveler les bonnes relations amicales et commerciales établies autrefois par un traité entre mon grand-père Séla Selassié et Louis-Philippe.*

*En récompense de ses services, je l'autorise à porter sur sa poitrine cette distinction d'amitié.*

*Cette étoile est la troisième décoration de mon royaume.*

*Écrit en ma ville d'Ankober, le 24 Sanié 1876 (1er juillet 1884), l'an dix-neuvième de mon règne<sup>137</sup>. »*

Ces objets ainsi que la décoration sont donc selon la lettre, des présents offerts « aux amis et aux guerriers ». Le bouclier donné atteste de la qualité et de l'honneur qui est fait à la personne qui le reçoit (ici Paul Soleillet) mais surtout, il symbolise le lien diplomatique qui unit la France et l'Éthiopie et souligne la réussite du projet de Soleillet. Son sens dépasse celui de récompense militaire pour revêtir, par extension, d'autres significations.

Cependant, ce bouclier nous pose des problèmes d'inventaire. Il n'apparaît pas dans notre corpus. Dans le catalogue manuscrit de Soleillet, aucun bouclier amhara n'est précisé comme don de Ménélik II. Peut-être s'agit-il comme nous l'avons

---

<sup>137</sup> Paul Soleillet, *Obock, le Choa, le Kaffa, récit d'une exploration commerciale en Éthiopie*, op. cit., p.231.

mentionné plus haut du bouclier donné par M. Chefneux qui est indiqué 130 sur l'inventaire du MET. Ce qui voudrait dire que Paul Soleillet n'a pas précisé ce don dans son catalogue. Mais au regard du soin avec lequel il renseigne toutes les informations (nom du donateur, matériaux, dimension), nous paraît peu probable. Il aurait sans doute gardé ce bouclier au lieu d'en faire don.

## 2. Les dons du Motti de Djimma comme témoins de l'histoire de l'intégration du royaume de Djimma à l'empire de Ménélik II

Aussi, l'acquisition de boucliers donnés par le Motti de Djimma se retrouve dans le récit de Soleillet ainsi que dans celui de Borelli. Paul Soleillet comme Borelli se rendent au royaume de Djimma (Annexe, fig.1), puisqu'il s'agit du point le plus au sud intégré au royaume amhara de Ménélik II. Ils rapportent tous deux 2 boucliers indiqués « don du roi de Djimma ». Concernant Soleillet, ce sont deux boucliers de type oromo (n°5 et n°7), très bombés et de couleur claire. Pour Borelli, ce sont deux boucliers d'apparat amhara ornés de plaques d'argent représentant des motifs géométriques (n°10 et 11) (Annexe, fig. 23). Nous pouvons d'une part nous poser la question de l'importance du royaume de Djimma pour que les deux voyageurs y séjournent, d'autre part, il est également intéressant de constater qu'à deux années d'intervalle, les types de boucliers donnés par le Motti de Djimma sont différents. Sont-ils le reflet de la micro-histoire ? Ceci pourrait s'expliquer en regardant l'histoire du royaume de Djimma au moment de la venue de Soleillet et Borelli.

Le Motti, ou roi de Djimma lors de la venue des deux français était Abba Jifar II, dont le règne s'étend entre 1875 et 1934<sup>138</sup>. Le royaume de Djimma a une origine oromo, mais très tôt l'élite locale se convertit à l'islam. Il est rapidement rattaché au royaume de Ménélik II, dès la deuxième vague de conquête entre 1882 et 1889 (Annexe, fig.1). Situé entre les États chrétiens amhara du nord qui cherchent à étendre leur domination et les royaumes musulmans du sud, les populations oromo et les soudanais mahdistes, ce royaume est une position stratégique pour Ménélik II<sup>139</sup>. Cela lui a sans doute permis de pousser ses conquêtes plus au sud et à l'est en pays oromo

---

<sup>138</sup> Jean-Nicolas Bach, *Centre, périphérie, conflit et formation de l'Etat depuis Ménélik II : les crises de et dans l'Etat éthiopien*, op. cit., p. 241.

<sup>139</sup> *Ibid.*, p. 210.

et somali. En l'absence de Ménélik II, le roi de Djimma, tributaire du royaume de Ménélik II, surveille les terres du sud et de l'est régulièrement en révolte. En effet, pendant le voyage de Borelli, des révoltes éclatent dans le Kaffa, le Wallago, le Gouragué, le Harar, le sud du royaume est également envahi par les soudanais mahdistes. Comme nous l'avons vu plus haut, Ménélik II met en place une administration centralisée avec un nombre important de fonctionnaires à son service. Il utilise également les populations autochtones « vaincues » afin d'étendre sa domination. Il va donc se servir des différents groupes de population pour asseoir et implanter plus profondément son empire.

« L'alliance de l'élite locale à la structure du royaume permet par ailleurs à certains dirigeants de maintenir une autonomie relative dans leur région (à condition de verser tribut à la Couronne). Il en fut ainsi du roi Abba Jifar II de Djimma (r. 1875-1934) (...) qui adopte[nt] le système de valeur du Nord en se convertissant au christianisme<sup>140</sup>. »

Cette ambivalence et cette mixité du royaume de Djimma, se retrouvent dans les quatre boucliers donnés aux deux voyageurs. Les boucliers oromo offerts à Soleillet, le sont avant que le royaume de Djimma ne soit complètement intégré au royaume de Ménélik II, lorsqu'il peut encore affirmer son appartenance aux populations du sud. Ceci pourrait expliquer pourquoi ce sont des boucliers de type oromo, ronds<sup>141</sup>.

En revanche, lors du voyage de Borelli, l'on perçoit l'appartenance amhara du royaume de Djimma. Comme nous l'avons vu, Ménélik II, par le don de boucliers renvoie une image unifiée de son royaume. L'usage de dons de boucliers de prestige permet au roi de Djimma d'affirmer son appartenance au royaume amhara et de visuellement diffuser ce message. À travers la symbolique des boucliers, c'est un témoignage de l'histoire du royaume de Djimma à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle que ces dons illustrent.

---

<sup>140</sup> *Ibid.*, p. 241.

<sup>141</sup> Il reçoit également des lances, un bonnet en peau de chèvre et une toge avec une large bande ornée de grecques.

### 3. La question des échanges au cœur du récit de Borelli : la place et le sens des boucliers dans ce réseau d'échange

La question des échanges occupe une place prédominante tout au long du récit de Borelli. Ainsi, dès le début de celui-ci, Borelli ayant lui-même apporté des objets de manufacture française et européenne en Éthiopie, les donne, les offre et les échange. Régulièrement des personnes viennent lui rendre visite en lui offrant un objet, réclamant ensuite un cadeau d'égale valeur. Il se plaint souvent de cette pratique : « je passe mon temps à refuser des cadeaux. J'en connais le prix. Je suis las de recevoir un œuf et de donner un bœuf. Ma clientèle diminuera bientôt, j'espère<sup>142</sup>. » À la fin de son récit il devient même virulent concernant ces demandes incessantes. En effet, les échanges ou systèmes de dons théorisés par Mauss impliquent souvent un contre-don<sup>143</sup>. C'est ce contre-don qui est régulièrement critiqué par Borelli. Nous observons donc que les échanges sont inégaux, soit parce qu'ils sont de faible valeur par rapport à ce que lui a pu donner, soit qu'il attend une contrepartie immatérielle qu'il n'obtient pas. Ou enfin que ce qu'il reçoit n'a pas de sens pour lui, du moins n'a pas le même sens que pour celui qui lui offre : le donateur ne possédant pas la même culture que le donataire. C'est ce dernier point qu'il nous paraît intéressant de développer concernant les boucliers. En effet, ce que souhaite Borelli n'est pas matériel mais ce sont des autorisations pour pénétrer au sud du royaume de Djimma jusque dans les États du royaume de Gofa.

Comme nous l'avons vu précédemment, les deux boucliers amharas donnés par Borelli au MET sont des dons du roi de Djimma. Dans son récit, il apparaît que l'arrivée et le départ de Borelli du royaume de Djimma sont marqués par des dons. L'échange paraît être le moyen de communication classique, de prise de contact. Dès son arrivée à Djiren, Borelli écrit :

« Dès mon arrivée, le roi me demande (...) Après mille protestations, il me demande ce que je désire. - Rien. Il tient absolument à m'offrir un présent. (...) Il me gratifie de ces dons, avec la prodigalité d'un homme à qui pareille générosité ne coûte

---

<sup>142</sup> Jules Borelli, *Éthiopie méridionale : Journal de mon voyage aux pays Amhara, Oromo et Sidama*, *op. cit.*, p. 123.

<sup>143</sup> Mayade-Claustre Julie, *Le don. Que faire de l'anthropologie ?*, *op. cit.* p. 232.

guère...<sup>144</sup> .»

Le don est ici utilisé dans une première rencontre pour montrer son statut, le roi de Djimma veut indiquer son rang et son pouvoir par la richesse exhibée. Aussi, lors de son départ de Djimma, il va également recevoir de nombreux cadeaux du roi, c'est à ce moment, peut-être qu'il reçoit les deux boucliers conservés au MQB-JC. Nous pouvons donc nous demander quel sens ont les boucliers dans ce réseau d'échange ?

Aussi, régulièrement dans son récit, lorsqu'il reçoit des présents, il en oublie la valeur car elle n'en a pas pour lui. Ainsi, lorsqu'il est à Antoto Borelli reçoit un présent de Ménélik II :

« Vers deux heures, j'ai reçu du guébi une mule d'âge mûr, ornée d'un harnachement de parade et de l'« abbo », collier d'honneur. C'est une décoration que portent seuls les grands dignitaires. Le roi ne l'accorde pas souvent ; elle n'a pour les étrangers aucun sens ; elle reste donc pour moi un simple collier de mule, garni de petites plaques d'argent<sup>145</sup>. »

Il a conscience de la valeur intrinsèque d'un tel cadeau mais affirme toutefois qu'il valorise ce cadeau par son seul aspect esthétique. Lorsqu'il reçoit du roi de Djimma les boucliers, tout nous laisse à penser qu'il les considère comme de « simples » boucliers ronds en cuir de buffle, décorés de plaques d'argent. Ces boucliers, qui portent un sens très fort comme nous avons pu le voir, dans le royaume de Ménélik II et dans la politique de centralisation du pouvoir, changent de fonction et deviennent « simples » objets d'art dès lors qu'ils entrent en la possession de Borelli. Le sens des boucliers change donc dès lors que le destinataire ne possède pas les mêmes codes. Alors, comment les boucliers offerts, lors de visites diplomatiques en France notamment, gardent-ils ou prennent-ils un sens si fort d'alliance et de cadeau diplomatique ?

---

<sup>144</sup> *Ibid.*, p. 382.

<sup>145</sup> *Ibid.*, p. 120.



#### 4. Les marchés de Djiren et de Bonga : la valeur marchande et le goût pour les boucliers d'Éthiopie

Enfin, la place des achats est également importante. Dans le catalogue de Soleillet, nous voyons qu'il a acheté trois boucliers. Dans son récit, nous retrouvons à plusieurs reprises des indications sur le goût porté par les populations locales pour les boucliers dans les marchés. Chez Borelli, il n'y a pas d'achat de boucliers attesté mais à plusieurs reprises, il se rend dans les marchés et y achète des objets.

Nous nous sommes donc intéressés en regardant les deux récits, à la place qu'avaient les boucliers dans le circuit commercial éthiopien de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Plusieurs marchés dans le sud de l'Éthiopie aux alentours du royaume de Djimma sont mentionnés. Borelli va à Gifti-Djiren, tandis que Soleillet se rend au marché de Bonga dans le Kaffa. À Gifti, Borelli mentionne la présence de boucliers et la diversité quant aux matières utilisées, « Le marché se tient aujourd'hui ; on y vient de cinquante lieues à la ronde (...) Ici, des boucliers de toutes les formes, en peau de buffle, de sanglier ou d'hippopotame<sup>146</sup> ». Il écrit également : « La chair du buffle est bonne ; sa peau, très estimée, sert à la confection des boucliers<sup>147</sup> ». Ici, nous voyons la diversité des matériaux utilisés pour la confection des boucliers qui correspondent à la diversité des matériaux présents dans notre corpus comme vu en première partie.

Le récit de Soleillet nous donne beaucoup plus d'informations sur le commerce de boucliers en Éthiopie. En effet, par sa formation et son statut de marchand, il analyse et détaille absolument tout ce qui pourrait lui servir à la création de routes commerciales. Il est attentif à la culture matérielle de l'Éthiopie. Lorsque le 16 décembre 1882 il se rend au marché de Bonga dans le Kaffa, au sud de l'Éthiopie, il livre la description suivante :

« Il y a ici un trafic relativement important ; cependant, si on voulait l'apprécier, on trouverait probablement un chiffre très minime de 1 000 000 à 1 500 000 francs d'affaires par année, moins que celui d'un rayon d'une boutique de Paris ou de

---

<sup>146</sup> *Ibid.*, p. 288.

<sup>147</sup> *Ibid.*, p. 380.

Londres. Et dans ce chiffre, le commerce des esclaves doit être évalué à 50 p. 100, celui de l'ivoire à 20 p. 100, celui du musc à 15 p. 100, celui du coriandre à 10 p. 100, celui des boucliers et objets divers à 5p. 100<sup>148</sup>. »

Les boucliers sont ainsi inclus dans « boucliers et objets divers » mais on note leur mise en valeur par leur mention explicite. Nous avons ici une mesure quantitative (5%) de ces boucliers ainsi que leur place dans le commerce en Éthiopie. Il rajoute :

« Le coton, le miel et la cire existent également au Kaffa, mais ils ne paraissent pas sur le marché de Bonga où ne se vendent non plus ni étoffes ni articles manufacturés, si ce n'est des boucliers ronds en cuir de buffle, fabriqués dans le pays, qui jouissent d'une grande réputation dans toute l'Éthiopie (...) Les étoffes qui servent à vêtir la population du Kaffa, ainsi que les armes offensives, lances et coutelas sont fabriquées par les Zingero<sup>149</sup>. »

Ici, plusieurs éléments sont à noter. D'une part il juge le commerce comme étant « relativement important » au Kaffa, il tente d'en donner une valeur marchande et nous donne une estimation du commerce des boucliers. Si nous prenons 5% du chiffre d'affaire annuel qu'il mentionne, ici 1 000 000 à 1 500 000 francs, pour calculer la somme approximative du chiffre d'affaire des boucliers, nous pouvons estimer le commerce de « boucliers et d'objets divers » à 75 000 francs. D'autre part, il est intéressant de noter que des produits comme la cire, le coton et le miel, bien que présents dans la région du Kaffa ne se trouvent pas au marché de Bonga. Alors que les seuls objets manufacturés dont il indique la vente sont les boucliers ronds en cuir de buffle du Kaffa, donc de la région. Si ce type de bien est vendu sur le marché, il peut y avoir deux raisons, d'une part leur fabrication à proximité, mais également la valeur qui leur est accordée. Nous pouvons supposer que l'offre de bouclier est présente car la demande l'est aussi, *a contrario* du coton, du miel et de la cire qui pourtant sont également produits dans la région. Plus tard, il repasse par le marché de Bonga où il écrit : « nos hommes veulent acheter des boucliers en peau de buffle du Kaffa qui sont très renommés dans toute l'Éthiopie<sup>150</sup> ». Nous n'avons pas pu

---

<sup>148</sup> Paul Soleillet, *Obock, le Choa, le Kaffa, récit d'une exploration commerciale en Éthiopie, op. cit.*, p.257.

<sup>149</sup> *Ibid.*, p. 256.

<sup>150</sup> *Ibid.*, p. 268.

retrouver à qui il faisait allusion lorsqu'il écrivait « nos hommes », s'agit-il de locaux au service du Motti de Djimma pour escorter Paul Soleillet dans ses excursions qui seraient donc plutôt oromo, ou d'hommes au service de Ménélik II pour la protection de Paul Soleillet, qui serait dans ce cas amhara. Il serait intéressant de vérifier ceci afin de savoir quel type de consommateur achète ce bien. Pour cela, les indications données sur les lieux de fabrication mais également sur les « consommateurs » de boucliers en peau de buffle, par Paul Soleillet sont précieuses. Les informations tant quantitatives que qualitatives nous permettent de mieux comprendre la place des boucliers dans le réseau commercial.

Ceci est à mettre en parallèle avec la description qu'il donne dans le catalogue d'un bouclier sidamo du Kaffa<sup>151</sup> : « gâchâ des Sidamo de Kaffa en peau de buffle ; très renommé dans toute l'Éthiopie à cause de sa légèreté et de sa dureté, forme ronde et plate ». Ici, Soleillet nous donne des précisions sur les raisons de sa « renommée » qui sont des raisons de type fonctionnel. Ce bouclier ne possède pas de numéro d'inventaire donné, mais ce pourrait être le bouclier n°6. Ce qui est intéressant de noter est que ce type de bouclier possédant une forme ronde, légèrement bombée et pas de décors gravés sont les boucliers les plus représentés par notre corpus. Une quinzaine de boucliers semblent s'apparenter à ce type de bouclier. Aucune indication de prix ne nous est donnée dans le catalogue de Paul Soleillet pour ce modèle. Or nous possédons une indication de prix pour un bouclier oromo de Gouma (n°2) acheté 1 thalari<sup>152</sup>, ainsi que deux boucliers amhara qui nous semblent avoir été achetés selon le catalogue au marché de Djarso<sup>153</sup> pour 4 thalari (Annexe, fig.23). Il s'agit des boucliers de prestige, décorés d'éléments métalliques et de crinière de lion, mais la lecture du bas de page du document étant difficile, nous ne pouvons en être sûrs. Nous pouvons toutefois supposer que le prix des boucliers de parade est le double du prix d'un bouclier oromo en cuir, sans doute à cause de la présence d'ornements métalliques.

Toutes ces informations indiquent à la fois le goût attesté par la population locale pour un type précis de bouclier en peau de buffle, fabriqué par les Sidamo du Kaffa. Mais également, par l'achat sur les marchés, Soleillet atteste de la présence des

---

<sup>151</sup> *Catalogue Soleillet (1884 (ca))*, Archives 41DCI/1, MQB-JC.

<sup>152</sup> Le thalari était la monnaie officielle en usage en Éthiopie dès le début du 19<sup>e</sup> siècle et encore en usage à la fin du 19<sup>e</sup> siècle, il s'agit du thalers de Marie-Thérèse d'Autriche au millésime de 1780.

<sup>153</sup> La présence du marché de Djarso est renseignée dans le récit de Jules Borelli.

boucliers dans un circuit d'échanges et de commerce plus large, étendu à une région mais également à l'Éthiopie puis au monde. En effet, les boucliers éthiopiens sont présents dans le marché de l'art ainsi que dans les collections muséales françaises. Les boucliers sont donc des biens en circulation.

## C. Entre fonction identitaire, statutaire et au-delà de la mort

### 1. Les boucliers comme symboles d'une fonction au sein de l'empire de Ménélik II

Les boucliers par leur usage militaire sont portés par des guerriers ou soldats. Les récits de Soleillet et Borelli nous montrent qu'ils peuvent appartenir à des fonctionnaires ou dignitaires amharas. La présence de ces boucliers dans ces descriptions est à mettre en lien avec l'organisation politique et sociale affirmée par Ménélik II à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Nous savons que la mise en place d'un pouvoir centralisé par Ménélik II s'est accompagnée de la création de postes de fonctionnaires capables de représenter l'autorité centrale dans les régions éloignées. Soleillet rencontre et donne une description d'un *dādjazmatch*<sup>154</sup>, ou gouverneur de province ou de pays soumis. Ce titre militaire est attribué au commandant du corps central de la force armée éthiopienne. Sa fonction consiste à lever, former et mener une armée le plus efficacement possible (les troupes permanentes n'existant pas encore). Il décrit également un *fitawrari*<sup>155</sup>, ce titre désigne un militaire dont :

« [la] mission principale est d'éclairer l'armée, de surveiller les mouvements de l'ennemi, de parer, en cas d'attaque aux premières éventualités et, au besoin, de protéger une retraite. Les Fit Worari sont toujours choisis parmi les hommes de guerre connus et aimés des guerriers, hardis et énergiques<sup>156</sup> .»

---

<sup>154</sup> Signifiant littéralement commandant ou général de la Porte.

<sup>155</sup> Signifiant littéralement commandant de l'avant-garde.

<sup>156</sup> Jules Borelli, *Éthiopie méridionale : Journal de mon voyage aux pays Amhara, Oromo et Sidama*, op. cit., in partie 3, le 17 octobre 1886.

Un autre poste élevé dans l'administration centrale est celui d'*azage* qui est un fonctionnaire. Borelli mentionne l'un de ces fonctionnaires « l'*azage* de la maison du roi (Moula-Biet). Il est aussi l'administrateur de ses biens<sup>157</sup>». Les boucliers sont toujours présents lors des descriptions de ces fonctionnaires, ils indiquent donc la fonction de ces personnes, ainsi que leur appartenance à l'élite politique amhara. Ils représentent également le lien fort qui unit, en Éthiopie le militaire au politique, « La présence militaire au sein du système politique éthiopien serait d'une importance telle, qu'il serait difficile de la considérer séparément<sup>158</sup>». C'est lors de sa rencontre avec *l'azage*, que Soleillet donne des détails sur les matériaux du bouclier arborés par celui-ci :

« L'*Hazage* est à cheval, un page le précède portant sur l'épaule sa grande épée ; dans un fourreau de satin cramoisi un écuyer le suit, portant son fusil (un magnifique mousqueton Winchester) et son bouclier, à l'ambon duquel pend une crinière de lion<sup>159</sup> » Ce bouclier est donc porté en insigne de pouvoir, en effet la crinière de lion<sup>160</sup> « est un ornement que peut porter tout guerrier qui a tué un ennemi à la guerre, un lion ou un éléphant à la chasse<sup>161</sup> .»

Ici, les valeurs guerrières et l'honneur sont mis en avant. La présence du satin indique également le statut de l'individu comme nous pouvons le voir dans notre corpus étant présent sur les boucliers amharas de prestige. De même, nous constatons que ce ne sont pas les personnages de haut rang qui portent leurs effets personnels, emblèmes, symboles, mais des personnes qui ont pour fonction de les porter. Régulièrement dans les récits de voyageurs ainsi que dans les photographies nous retrouvons cette pratique. Ainsi, dans la description que Soleillet donne du Fittorari Garado, « Le fittorari arriva, suivi de son écuyer qui portait ses armes et d'un page qui portait une pièce de viande. Il prit place à mes côtés. L'écuyer déposa le fusil,

---

<sup>157</sup> *Ibid.*

<sup>158</sup> Levine cité par Jean-Nicolas Bach, *in Centre, périphérie, conflit et formation de l'Etat depuis Ménélík II : les crises de et dans l'Etat éthiopien*, op. cit., p.238.

<sup>159</sup> Paul Soleillet, *Obock, le Choa, le Kaffa, récit d'une exploration commerciale en Éthiopie*, op. cit., p.160.

<sup>160</sup> Il est intéressant de noter qu'aucun des boucliers de notre corpus ne conserve l'élément rajouté en crinière de lion, soit elles n'étaient pas présentes lors des collectes ou achats, ou leurs traces a été perdue lors des mouvements de collections, ou encore cela peut être dû aux difficultés de conservation évidentes de ce type de matériaux. Un exemple est présenté en annexe, figure 12.

<sup>161</sup> *Catalogue Soleillet (1884 (ca))*, Archives 41DCI/1, MQB-JC.

le bouclier et l'épée de son maître<sup>162</sup> », nous retrouvons la même fonction de porteur d'emblème accompagnant une personne de haut rang. Jean-Nicolas Bach dans *Centre, périphérie, conflit et formation de l'Etat depuis Ménélik II : les crises de et dans l'Etat éthiopien* mentionne la fonction de *tmanja yash*, « porteur d'armes » présente au sein de l'armée. Ainsi, les porteurs d'armes comme décrits par Soleillet sont également présents en dehors de l'armée et au service de dignitaires fonctionnaires.

Les armes sont donc marqueurs de statut. Le bouclier, intégré à cette sémiotique devient un élément de communication plus large. Il aurait été intéressant, outre la seule description que nous possédons de *l'azage* par Soleillet, d'avoir une description plus détaillée des boucliers portés par les fonctionnaires. Au-delà de cette fonction propre au système politique amhara, nous avons pu remarquer d'autres mentions des boucliers dont l'usage dépasse le cadre politique.

## 2. Une fonction symbolique au-delà de la mort

« Undoubtedly the significance of shields extended far beyond their purely functional capabilities<sup>163</sup>. »<sup>164</sup>

Christopher Spring

Lorsqu'une personne meurt, on peut dire en guise de plainte « Ya wantako : ô mon bouclier<sup>165</sup> ». C'est ce lien, presque cette fusion entre le bouclier et son porteur que l'on va rencontrer dans les récits de Soleillet et Borelli. Le bouclier devient un élément symbolique, comme représentant par métonymie le guerrier ou le soldat après sa mort. Jules Borelli, décrit ainsi les funérailles d'un guerrier oromo de la maison d'Abba Koro, il écrit :

---

<sup>162</sup> Paul Soleillet, *Obock, le Choa, le Kaffa, récit d'une exploration commerciale en Éthiopie*, op. cit., p.190.

<sup>163</sup> Christopher Spring, *African Arms and Armour*, op. cit., p. 99.

<sup>164</sup> « Il est certain que la signification des boucliers dépasse le sens purement fonctionnel qu'on leur attribue » (traduction Marie Arnal).

<sup>165</sup> Jules Borelli, *Éthiopie méridionale : Journal de mon voyage aux pays Amhara, Oromo et Sidama*, op. cit., p. 328.

« Ce matin, est mort un guerrier oromo de la maison de l'Abba Koro (...) Une fosse est creusée près de la maison ; deux hommes y reçoivent le cadavre et le placent sur un linceul qui en garnit le fond. On couche le mort, je ne sais pourquoi, sur le côté gauche, le bras droit près du corps ; l'autre, replié sur la tête. Les cris deviennent de plus en plus aigus. On dépose dans la tombe du miel, de la bière, un wintcha, du pain, de la toile et de la cire. L'histoire de toute l'antiquité nous révèle des usages analogues. La fosse comblée, on élève un tumulus de pierres amoncelées sans ordre. Sur de forts bâtons fichés dans le sol, on suspend le bouclier et les armes du guerrier défunt, sans oublier les dépouilles de ses ennemis. Quelquefois, on accroche aussi une tête de bœuf. Pourquoi ? - ce cérémonial (sauf le dernier détail) est commun à toutes les tribus oromo<sup>166</sup> .»

Le bouclier apparaît ici lié à l'homme jusqu'après sa mort, exprimant les qualités guerrières ainsi que l'honneur de l'individu, érigé à la vue de tous. Il y a donc dans ces occurrences une proximité entre l'individu et son bouclier, entre le porteur et l'élément porté. Ce lien symbolique très fort après la mort implique également qu'il existe un lien aussi important entre une personne et son bouclier pendant l'existence de l'individu.

### 3. Une fonction identitaire : la place des boucliers dans la description de « l'Autre<sup>167</sup> » par Paul Soleillet

« Along with a multitude of weapons, the shields of Africa are undoubtedly important and dominating accessories, which were also regarded as identification symbols<sup>168</sup> .»<sup>169</sup>

Dieter Plaschke et Manfred A. Zirngibl

Cette identification dont parlent Plaschke et Zirngibl peut être une identification ethnique, en plus de représenter le statut de l'individu comme nous avons pu le voir. Ces multiples significations peuvent se superposer et se confondre. Le bouclier, lorsqu'il protège le porteur apparaît également dans ces récits comme intégré à

---

<sup>166</sup> *Ibid.*, p. 329.

<sup>167</sup> Benoît de L'Estoile, *Le goût des Autres. De l'Exposition coloniale aux Arts premiers*, op.cit., p. 13.

<sup>168</sup> Dieter Plaschke et Manfred A. Zirngibl, *African Shields : graphic art of the black continent*, op. cit., p.10.

<sup>169</sup> « Les boucliers d'Afrique ainsi que de nombreuses armes sont des accessoires important de domination, qui étaient également vus comme des symboles d'identification » (traduction Marie Arnal).

l'individu, lui étant indissociable. Alfred Ilg, dans la description qu'il nous donne de l'armée sous Ménélik II écrit :

« Maintenant encore c'est un usage courant que, même en temps de paix, un Abyssin ne sort jamais sans ses armes : sa lance et son bouclier ou son fusil et sa ceinture de cartouches. La ceinture de cartouches est trop souvent vide, mais qu'importe : l'arme est un ornement pour l'homme<sup>170</sup>. »

Dans notre corpus, nous possédons une variété de boucliers, tant au niveau formel qu'au vu du nombre d'ethnies représentées. Le voyage de Soleillet atteste de la présence de boucliers chez différents groupes ethniques. À plusieurs reprises il nous en donne une description, très brève mais systématique lorsqu'il s'agit des armes du porteur, alors qu'il n'évoque pas ou peu les vêtements et coiffures. Ainsi, lorsqu'il rencontre des personnes, il en donne l'origine ethnique puis une brève description comme suit : « Les çomalis sont de très beaux Noirs aux traits réguliers, vêtus de draperies blanches et armés de lance, poignard et bouclier<sup>171</sup> ». Les boucliers ne sont jamais décrits de manière isolée mais toujours intégrés à un ensemble d'éléments. Il y a systématiquement la présence d'une ou plusieurs lances (leur nombre varie) parfois d'un couteau ou d'un coutelas et d'un bouclier. Lorsqu'il décrit les habitants de Tadjourah, Soleillet écrit « ils sont armés comme les autres, du couteau, de la lance et du bouclier<sup>172</sup> ». Le bouclier apparaît encore ici comme faisant partie d'une panoplie. Par la suite, il rencontre des Afar<sup>173</sup> ou Zindjero et nous remarquons l'omniprésence du bouclier parmi les armes portées, il est toujours vu au milieu d'un ensemble d'armes qui lui donnent un sens (nous développerons cet élément en troisième partie). Ils apparaissent dans le récit de Soleillet, comme un élément commun à de nombreux groupes ethniques, comme des marqueurs identitaires et porteurs de sens comme éléments d'une panoplie<sup>174</sup>.

---

<sup>170</sup> Alfred Ilg., *L'organisation de l'armée éthiopienne*, in *Revue suisse mensuelle*, 1896, Archives MH ETHN AFRI 17(1), MNHN.

<sup>171</sup> Paul Soleillet, *Obock, le Choa, le Kaffa, récit d'une exploration commerciale en Éthiopie*, op. cit., p.23.

<sup>172</sup> *Ibid.*, p.36.

<sup>173</sup> *Ibid.*, p. 210-215.

<sup>174</sup> Ensemble des effets et des armes d'un soldat.



#### 4. Les photographies de Jules Borelli : une autre description de « l'Autre »

Lorsque Soleillet passe par les mots pour nous décrire les personnes rencontrées, Borelli utilise le procédé photographique :

« J'ai passé ma journée à prendre des photographies. Ce n'est pas facile ; mon appareil inspire un effroi comique aux indigènes. Cependant avec quelques perles, des miroirs et des lambeaux d'étoffes, je triomphe des résistances et des appréhensions. Mes photographies seront intéressantes ; je rencontre les types les plus divers<sup>175</sup> .»

Au XIX<sup>e</sup> siècle, la science ou l'anthropologie se servent de la photographie pour étudier, analyser et conserver des données. Alphonse Bertillon (1853-1914) utilise cette nouvelle technologie pour aider la police dans ses enquêtes. La représentation visuelle des criminels vient alimenter des fiches permettant de classer, catégoriser et identifier ces-derniers. À l'utilisation du dessin pour représenter « l'Autre », succède la photographie dont l'utilisation pour les études sur l'Homme est privilégiée dès les années 1860. Elizabeth Edwards écrit :

« Les formes iconographiques du cadrage et les poses frontales et de profil de la photographie anthropométrique, préconisés par Broca, Topinard ou Huxley, provenait directement des conventions du dessin et de la description anatomique du XVII<sup>e</sup> siècle<sup>176</sup> .»

Ainsi, les codes de représentation de face et de profil se retrouvent d'une part dans les gravures (Annexe, fig. 6 et 7) présentes dans l'ouvrage de Borelli et Soleillet et surtout dans les photographies prises par Borelli (Annexe, fig. 9, 10 et 11). Les photographies de type en arme sont construites de la même manière : un homme face à l'appareil, un bouclier dans la main et une ou plusieurs lances dans l'autre. Parfois,

---

<sup>175</sup> Jules Borelli, *Éthiopie méridionale : Journal de mon voyage aux pays Amhara, Oromo et Sidama*, *op. cit.*, p. 298.

<sup>176</sup> Edwards Elizabeth citée par Aline Muller, *in Inventaire et étude des albums Madagascar d'Edgard Imbert, Entre regard militaire et mémoire de voyage*, Mémoire d'étude, Ecole du Louvre, Mai 2015, p.14.

la personne peut également porter la peau d'un lion ou d'un animal sur le dos. La pose prise par le modèle ôte tout naturel à la photographie. Il s'agit ici de représenter un type ethnique comme le souligne la légende *Guerrier oromo* (Annexe, fig. 10). L'individu photographié est essentialisé à son groupe culturel de provenance et dans le même temps son image est généralisée à l'ensemble du groupe. Les accessoires et caractéristiques physiques deviennent des marqueurs d'identification.

Alain-Michel Boyer nous livre cette observation dans l'introduction de *Boucliers d'Afrique, d'Asie du Sud-Est et d'Océanie du musée Barbier-Mueller* :

« Le bouclier est l'objet que l'on montre, que l'on expose, il représente le guerrier peut-être plus que la lance, car il semble offrir, d'un seul regard, la quintessence d'une culture. Même sur les photographies qui, *a priori*, ne nécessitent pas la présence d'un bouclier, celui-ci, malgré tout, audacieusement placé au premier plan, déclare une appartenance, une communauté, il révèle l'image d'une société et d'une identité<sup>177</sup> .»

Ces photographies qui ne sont pas prises sur le vif mais dont chaque élément paraît être placé avec attention par le photographe rendent bien visible le bouclier placé au centre de la composition. Arboré fièrement, le bouclier semble fusionner avec son porteur : frontal et imposant. Ces images et ces représentations s'inscrivent dans une logique d'inventorisation de l'« Autre » et de classification. Le bouclier est en particulier choisi pour identifier son porteur et établir son état de richesse ou son statut social. Nous retrouvons lors de l'entrée et de l'exposition des boucliers au MET ou MH ou encore MQB-JC, ces mêmes logiques de frontalité, fixité, et mise en avant de la valeur esthétique du bouclier, que nous allons développer maintenant.

---

<sup>177</sup> Purissima Benitez-Johannot, Jean-Paul Barbier-Mueller, Alain-Michel Boyer, *Boucliers d'Afrique, d'Asie du Sud-Est et d'Océanie du musée Barbier-Mueller*, *op.cit.*, p. 16.

### III. Exposer les boucliers : le trophée, l'objet ethnographique et l'œuvre d'art

« Dans le monde post-colonial qui est le nôtre, on ne peut plus prétendre parler au nom des Autres, ni les représenter sans se soucier de ce que ceux-ci en pensent<sup>178</sup> .»

Benoît de L'Estoile

De simple arme de guerre fonctionnelle à instrument de parade au pouvoir symbolique et métonymique, apprécié pour ses qualités esthétiques et s'inscrivant dans un réseau de commerce important, le bouclier revêt de multiples sens et fonctions : dès lors quel sens du bouclier exposer ? Un mode d'exposition peut-il d'un seul regard embrasser toutes ces fonctions ? Cette partie nous permet de nous intéresser à l'exposition des boucliers. Nous avons vu en partie I qu'à l'entrée des objets dans le musée, ils passent par plusieurs phases de redéfinition, l'objet devient alors *musealia*. Il acquiert une nouvelle identité avec pour acte fondateur l'inventorisation, qui constitue selon Fabrice Grognet « l'acte de naissance<sup>179</sup> » de l'objet de musée. Mais alors que l'objet est redéfini, ses valeurs premières sont-elles conservées ? Déjà, chez Quatremère de Quincy, le déplacement d'une œuvre hors de son cadre d'origine, entraînait une perte de sens et de valeur. Dans *Lettres à Miranda sur le déplacement des monuments de l'art de l'Italie*, il se révoltait contre le déplacement des œuvres italiennes après les conquêtes napoléoniennes. Or, pour les boucliers, en fonction de leur typologie et de leur mode d'acquisition, quel est leur cadre d'origine ? Pour les boucliers de parade est-ce celui de la création ou celui de la destination : c'est-à-dire de la fonction de cadeau diplomatique ? Dans ce cas, il est déjà créé pour être donné hors de son cadre d'origine. Le bouclier en fonction de son usage, acquiert déjà un autre statut que celui d'arme fonctionnelle. Comme nous l'avons vu, cette première dimension se double, se triple et parfois plus en fonction du contexte et de l'usage qui en est fait.

Cette entrée dans le musée ou muséalisation va pour beaucoup induire une décontextualisation que Desvallées nomme « arrachement », quand Jean-Louis

---

<sup>178</sup> Benoît de L'Estoile, *Le goût des Autres. De l'Exposition coloniale aux Arts premiers*, op. cit., p. 424.

<sup>179</sup> Fabrice Grognet, *Objets de musée, n'avez-vous donc qu'une vie ?*, art. cit., p.6.

Déotte parle de « suspension », et Dominique Poulot de « rupture »<sup>180</sup>. Dans tous les cas, il y a l'idée de césure avec sa fonction initiale, de changement de statut et d'arrêt sur image en figeant l'objet dans un de ses sens. « L'objet du réel sort du réel, et acquiert un nouveau statut. Il vise alors à documenter la réalité, en perdant son utilité première et sa valeur d'échange<sup>181</sup> ». L'objet qui avait valeur d'usage devient porteur de sens ou « objets sémiophores » comme défini par Pomian : « doués de significations et permettant de réifier des formes d'invisibilité dans les sociétés<sup>182</sup> ».

Dans cette partie, nous procéderons par ordre chronologique, en considérant d'abord la mutation de l'objet « arme » comme trophée en objet ethnographique ou objet-témoin. Puis dans un second temps, nous verrons en quoi le mode d'exposition proposé par le MQB-JC est le résultat d'un long processus de considération des armes et donc par extension des boucliers comme œuvre d'art pour ensuite en donner les limites. Nous avons basé notre propos sur le MQB-JC, d'une part pour la raison évidente que notre corpus provenant de ce musée, il est pertinent de regarder les modes d'exposition des boucliers au sein de l'institution qui les conserve. D'autre part, car cette institution pose des jalons importants dans l'histoire des musées en France qui permet de porter un autre regard sur les œuvres extra-européennes. Ainsi, nous verrons comment les trophées sont passés d'objets ethnographiques à œuvre d'art au sein du monde muséal entre le milieu des années 1850 et aujourd'hui ?

## A. Une mutation de l'objet ethnographique « arme » du Musée de la Marine du Louvre au Musée de l'Homme

Depuis les cabinets de curiosité jusqu'au MET, l'exposition des armes en trophées étaient communes. Selon Benoît de L'Estoile, dans *Le goût des Autres*, « En tant que trophées, ces objets renvoient à la conquête des mondes nouveaux et célèbrent la grandeur du monarque par les trésors que lui envoient ses vassaux ; nous sommes dans le registre de l'Histoire et de la politique<sup>183</sup> ». C'est à partir du XVI<sup>e</sup> siècle dans les

---

<sup>180</sup> Termes cités par Marion Bertin, dans *Redéfinir les objets scientifiques en chefs-d'œuvre : vie bien vécue ou contre-sens ?*, Mémoire de l'Ecole du Louvre, 2016, p. 78.

<sup>181</sup> *Ibid.*

<sup>182</sup> *Ibid.*, p. 104.

<sup>183</sup> Benoît de L'Estoile, *Le goût des Autres. De l'Exposition coloniale aux Arts premiers*, op.cit., p. 210.

cabinets de curiosité que les armes sont exposées en trophées, le goût est à la recherche de la série et de la panoplie qui caractérise le trophée colonial<sup>184</sup>. Le trophée colonial permet de montrer la domination d'une culture sur une autre et par la fonction même des armes : de montrer la domination militaire d'un État sur un autre. Cette logique de saisie des armes du vaincu est ancienne. C'est ce qui fait qu'à partir du XX<sup>e</sup> siècle, exposer des armes africaines était, selon Christopher Spring, tabou car empreint de nombreuses significations dont celle du sauvage<sup>185</sup>.

## 1. Une esthétique du trophée : le Musée de la Marine du Louvre

En 1850, lors d'une exposition de la Galerie ethnographique du Musée du Louvre, un journal dont la coupure de presse<sup>186</sup> est conservée aux Archives Nationales (Annexe, fig. 35) parle de l'exposition des armes en ces termes :

« Les panoplies et les trophées sont faits plutôt pour servir à l'ornementation d'un atelier de peintre et de sculpteur que pour la décoration d'un musée (...) En un mot, c'est, comme nous l'avons dit plus haut, une superbe collection de curiosités, mais ce n'a jamais été un musée pouvant servir à l'étude<sup>187</sup>. »

Les armes sont encore considérées au sein des musées comme des curiosités provenant de contrées exotiques ou de territoires sous domination française, mais non comme des objets ethnographiques (un sens que le MET puis surtout le MH vont vouloir redonner à l'objet). Aussi, lorsque l'on regarde les gravures (Annexe, fig. 38 et 39) en annexe, on peut voir le mode de présentation des armes utilisé au Musée de la Marine du Louvre, les panoplies sont présentées avec au centre, un bouclier et rayonnant tout autour des lances. L'autre gravure (Annexe, fig.39) présentée dans

---

<sup>184</sup> *Ibid.*, p. 213.

<sup>185</sup> Christopher Spring, *African arms and armour op. cit.*, p. 12.

<sup>186</sup> Ce même article paraît parler de boucliers d'Éthiopie « *Des armes de bois dur très finement sculptées, des armes à ornements d'argent et de fer blanc du Gallas* ». Les oromo (groupe culturel du sud de l'Éthiopie) étaient appelés les gallas. Les ornements d'argent et de fer blanc pourraient renvoyer aux boucliers de parade comme les n° 25 et 26. Aussi, nous savons que ces deux boucliers proviennent des collections du Musée de la Marine du Louvre et qu'ils ont été donnés au Musée d'Archéologie Nationale.

<sup>187</sup> *Coupure de presse décrivant la nouvelle muséographie des galeries ethnographiques du Musée du Louvre le 20 octobre 1850*, Archives 20144780/2, Archives Nationales, Archives des musées nationaux, musée de la Marine (série EM).

*L'illustration* du 11 décembre 1897, nous présente ces mêmes salles avec à nouveau le bouclier au centre de la composition de la panoplie. Le bouclier a donc un aspect purement décoratif, il n'existe qu'en deux dimensions, contre un mur. Le message véhiculé par l'exposition en trophée est ici empreint d'une longue histoire coloniale. Les armes ont jusqu'à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle été exposées ainsi. Mais quels sens ont été attribués aux armes, et quels messages diffusent-elles lorsqu'elles sont exposées ?

a. Les armes comme preuve de la théorie sur l'évolution des espèces de Darwin : le cas du Pitt Rivers Museum

« This is the figure of the pastoralist supporting himself on a long spear whilst keeping a watchful eye on his herds of cattle. The presence of the spear constitutes him, for the purposes of travellers' reports, as a 'warrior' <sup>188</sup>. »<sup>189</sup>

John Mack

Cette citation tirée de l'ouvrage de Christopher Spring en 1993 nous montre bien le raccourci qui a longtemps été fait par les voyageurs occidentaux en Afrique et qui a très fortement influencé notre mode de pensée, encore aujourd'hui. En effet, alors que les artistes européens se plaisaient à contempler les idoles africaines et océaniques, les académiciens et scientifiques se sont eux plutôt penchés sur la question des armes<sup>190</sup>. L'exposition d'armes a servi dès le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle le discours sur l'évolution des espèces après la publication en 1859 de la théorie de Darwin : *L'Origine des Espèces*<sup>191</sup>. Il en est ainsi de l'article *The Evolution of Culture* écrit par A.H.L.F Pitt Rivers publié en 1875. Le Colonel Lane-Fox Pitt-Rivers qui a permis la création du musée Pitt Rivers à Oxford en donnant sa collection, s'est principalement intéressé aux armes ethnographiques. Il a constitué sa collection dans le seul but de prouver la théorie suivante : selon lui, les formes d'armes les plus complexes et spécialisées étaient à l'image d'une société évoluée. Le classement par série qu'il a opéré lui a

---

<sup>188</sup> John Mack cité par Christopher Spring, *African arms and armour*, *op.cit.*, p. 7.

<sup>189</sup> « Voici la figure du berger se reposant sur sa longue lance tandis qu'il surveille son troupeau de bétail. La seule présence de la lance en fait, pour le voyageur étranger, un 'guerrier' », (traduction Marie Arnal).

<sup>190</sup> Christopher Spring, *African arms and armour*, *op.cit.*, p. 12.

<sup>191</sup> *Ibid.*

permis de comprendre l'origine d'une typologie d'arme. Souvent l'origine prenant ses sources dans les sociétés dites « sauvages » ou barbares qu'il apparentait aux sociétés préhistoriques. Sa collection divisée en 4 parties se structurait ainsi : la première partie était liée à l'anthropologie physique avec une collection de crânes et de cheveux de « races », en deuxième partie les armes des sauvages contemporains étaient présentées, la troisième partie montrait les diverses formes d'arts des « sauvages modernes » et la quatrième les séries préhistoriques<sup>192</sup>.

La deuxième partie distinguait donc les lances, boucliers, massues, chaque type d'arme comprenait des sous-classes en fonction de leur lieu d'origine. La disposition même des armes tendait à prouver cette théorie : à gauche les formes d'armes les plus simplifiées étaient disposées et plus l'on avançait vers la droite, plus l'on pouvait trouver les formes complexes. En créant des séries et en les disposant ainsi, il plaçait la notion d'évolution au centre de son étude et de sa collection. Une des premières questions posées par son article est : « to what extent may we take the arts of modern savages to represent those of the first progenitors of our species ?<sup>193</sup>»<sup>194</sup> C'est donc bien cette notion d'évolution que les armes reflètent qui est au cœur du processus de démonstration du Colonel Lane Fox. Sa théorie a rapidement été adoptée par de nombreux ethnologues et scientifiques influençant la perception et les représentations mentales qu'un visiteur pouvait se faire lorsqu'il observait une arme dans un musée.

## b. L'image du sauvage et de l'altérité que véhiculent les armes

À partir des théories comme celles de Lane-Fox et de Darwin, les armes ont longtemps été associées à la figure exotique du « guerrier sauvage ». En 1993, Christopher Spring dans *African Arms and Armour* écrivait encore « Museum curators are still apprehensive about the idea of displaying African weaponry for fear of the negative connotations of 'savagery' which might be evoked<sup>195</sup>»<sup>196</sup>. Cette notion de « sauvage » va de paire avec la notion de guerrier qui apparaît dès lors que l'on

---

<sup>192</sup> A.H., Lane-Fox Pitt-Rivers, *The Evolution of Culture and Other Essays*, Oxford : At the Clarendon Press, 1906, p. 2.

<sup>193</sup> *Ibid.*, p. 4.

<sup>194</sup> « Dans quelle mesure pouvons-nous considérer l'art moderne des sauvages comme représentatif de l'art des premiers Hommes de notre espèce ? », (traduction Marie Arnal).

<sup>195</sup> Christopher Spring, *African arms and armour op. cit.*, p. 13.

<sup>196</sup> « les conservateurs sont encore réticents à l'idée d'exposer des armes africaines par peur de la connotation négative de « sauvagerie » à laquelle elles pourraient renvoyer » (traduction Marie Arnal).

observe une arme. Cette logique intériorisée dans nos perceptions vient d'un long processus intégré. En effet, observer la culture de l'« Autre » renvoie à observer une culture différente<sup>197</sup>. C'est alors que la notion d'exotisme apparaît, qui renvoie à la question de l'altérité culturelle, proche de la notion définie par Victor Segalen dans son *Essai sur l'exotisme. Une esthétique du divers* en 1986 : « La sensation d'Exotisme : qui n'est autre que la notion du différent ; la perception du divers, la connaissance que quelque chose n'est pas soi-même ; et le pouvoir d'exotisme, qui n'est que le pouvoir de concevoir autre<sup>198</sup>. » Exposer des boucliers, renvoie donc d'une part à cette notion d'homme « sauvage » qui est présenté, mais également à celle d'un « Autre » que l'on va montrer et qui va cristalliser toutes nos projections. En effet, comme le dit Benoît de L'Estoile :

« Il est illusoire de croire que nous posons un regard vierge sur les objets d'Afrique, d'Asie, d'Océanie et d'Amérique ; en réalité, notre perception est médiatisée par un ensemble de schèmes perceptifs hérités du passé. Loin de pouvoir donner un accès immédiat par l'émotion à une « communion » avec les œuvres, notre regard est au contraire le produit de toute l'histoire des rapports complexes entre l'Occident et les sociétés qu'il a conquises depuis le XVe siècle<sup>199</sup>. »

Ainsi, exposer les boucliers comme des armes demande de prendre en compte toutes ces constructions mentales qui ont imprégné le sens qui leur est donné depuis le XVI<sup>e</sup> siècle avec l'exposition en trophée des cabinets de curiosité jusqu'à la fin du XIX<sup>e</sup>. En 1980, c'est dans l'exposition « African Furniture and Household Objects » à la American Federation of Arts que le catalogue expose sa décision de ne pas exposer d'armes, en disant que « weapons of war and the equipment of the hunter have been omitted<sup>200</sup>»<sup>201</sup>. Les armes étant, dans les esprits encore liées en 1980 à la figure du chasseur-guerrier, aux travaux du Colonel Fox et au mode de présentation du Pitt Rivers Museum à Oxford, fournissant une justification de plus pour prouver la théorie de l'évolutionnisme. Cependant en 1975, alors que le statut des armes paraît avoir changé, l'exposition « Éthiopie d'aujourd'hui : la terre et les hommes » présente

---

<sup>197</sup> Benoît de L'Estoile, *Le goût des Autres. De l'Exposition coloniale aux Arts premiers*, op.cit., p. 21.

<sup>198</sup> Victor Segalen cité par Benoît de L'Estoile, *Le goût des Autres. De l'Exposition coloniale aux Arts premiers*, op.cit., p. 21.

<sup>199</sup> *Ibid.*, p. 375.

<sup>200</sup> Christopher Spring, *African arms and armour*, op. cit., p. 12.

<sup>201</sup> « les armes de guerre et l'équipement du chasseur ont été omis », (traduction Marie Arnal).



encore les boucliers et les armes d'Éthiopie sous forme de trophées (Annexe, fig.40).

## 2. Les armes comme objets ethnographiques ou objets-témoins depuis le Musée d'Ethnographie du Trocadéro au Musée de l'Homme

### a. Une critique du mode d'exposition en trophée

Le MET créé en 1878 vieillit mal en raison d'un manque de budget et de sa muséographie obsolète<sup>202</sup>. Avec notamment les modes de présentation des armes, sous forme de panoplie héritée comme nous l'avons vu des trophées des cabinets de curiosité et déjà employée au Musée de la Marine du Louvre. Mauss parle en ces termes de la présentation en 1913 : « Sous la forme désuète des panoplies ou entassées dans d'obscures vitrines<sup>203</sup>», tout en considérant « l'insuffisance scientifique du classement adopté<sup>204</sup> ». Georges-Henri Rivière critique également cette muséographie et la panoplie, qui selon lui, donne à l'objet un rôle purement décoratif :

« Quels sont, sur ces sombres murs, ces rosaces, ces macarons, ces palmettes ? [...] Ce sont, disposés par des artistes au patient délire, des lances, des filets, des masques. Lances qui donnâtes la mort, filets jadis sillonnant l'onde, masques totémiques, vos techniques, votre usage, vos symboles sont allés rejoindre dans un éternel oubli ceux qui vous ont conçus, ceux qui vous ont employés, ceux qui vous ont révéérés. Pauvres carcasses, vous voici sacrifiées au dieu Symétrie<sup>205</sup>. »

La fonction et l'utilité même des objets rangés dans la catégorie « arme » s'effacent au profit de l'utilité décorative des armes. Aussi, ce mode de présentation tend à renforcer l'idée de domination coloniale avec cette logique de saisie de

---

<sup>202</sup> Benoît de L'Estoile, *Le goût des Autres. De l'Exposition coloniale aux Arts premiers*, op.cit., p. 179.

<sup>203</sup> Mauss cité par Benoît de L'Estoile, *Le goût des Autres. De l'Exposition coloniale aux Arts premiers*, op.cit., p. 408.

<sup>204</sup> *Ibid.*

<sup>205</sup> Georges Henri Rivière cité par Benoît de L'Estoile, *Le goût des Autres. De l'Exposition coloniale aux Arts premiers*, op.cit., p. 179.

guerre<sup>206</sup>. Les boucliers perdent leur valeur fonctionnelle, ils ne sont plus que des objets intégrés à d'autres objets, n'existant pas de manière isolée et dont seul l'aspect décoratif prime.

b. Le nouveau Musée de l'Homme entre musée d'art et musée de science : ou comment exposer et mettre en scène l'objet ethnographique ?

À partir des années 1928, avec l'arrivée de Georges-Henri Rivière et la réorganisation du Trocadéro, les conservateurs se questionnent sur les différences profondes existantes entre un musée d'art et un musée d'ethnographie.

« Le musée devait désormais se distinguer d'un cabinet de curiosités ; la représentation des collections ethnographiques ne pouvait se limiter à la célébration de la conquête coloniale d'où le refus de présenter les panoplies d'armes comme des trophées et les populations autochtones sous l'aspect de peuples sauvages à civiliser<sup>207</sup>. »

Georges-Henri Rivière, figure iconique du renouveau du MET souhaite prendre en compte dans la nouvelle muséographie la valeur anthropologique des objets mais également leur valeur esthétique. « Loin de considérer les vitrines comme des sarcophages, conservant les reliques de mondes disparus, Georges Henri Rivière les utilisait comme un instrument d'esthétisation des objets du quotidien<sup>208</sup> ». Pour Rivière, il faut les mettre en valeur mais également les documenter. C'est cette double vision entre musée d'art et musée de sciences qu'il veut créer. À la fois la mise en scène est essentielle car elle permet de donner vie aux objets, mais il faut également les insérer dans un récit<sup>209</sup>. Ainsi, la muséographie qui veut reconstituer le contexte d'origine de

---

<sup>206</sup> Nous n'avons pas pu trouver de photographies reprenant ce type de présentation dû au climat actuel de confinement.

<sup>207</sup> André Delpuech, Christine Laurière, Carine Peltier-Caroff, *Les Années folles de l'ethnographie. Trocadéro 28-37*, Paris, Publications scientifiques du Muséum national d'histoire naturelle, 2017, p. 227.

<sup>208</sup> *Ibid.*, p. 228.

<sup>209</sup> Benoît de L'Estoile, *Le goût des Autres. De l'Exposition coloniale aux Arts premiers*, op.cit., p. 527.

l'objet passe par des moyens divers : informations, étiquettes, textes courts, fonds neutres, cartes, photographies.

La vitrine nommée « Costume de chef » sur la base TMS et dont la photographie est conservée dans les archives du Muséum<sup>210</sup> date de 1939 (Annexe, fig.42). Elle nous permet de comprendre comment le bouclier est exposé. Il n'est plus exposé dans la logique des trophées ou des panoplies, ni seulement réduit à son statut d'armes comme il a pu l'être, mais il est désormais intégré à un ensemble. La présentation sous forme de buste doublon, en pied, permet de reconstituer le vêtement traditionnel. Le bouclier de parade comme nous l'avons vu en première et deuxième parties prend son sens comme « témoin<sup>211</sup> » objectif de la réalité s'il est exposé avec les autres insignes, armes, parures : il apparaît alors comme élément de prestige et sa valeur est multipliée. C'est cette valeur ethnographique comme substitut de la réalité qui est ici représentée<sup>212</sup>. L'image et le message donnés par ce mannequin sont peut-être plus proches d'une des réalités du bouclier. On est toujours dans la logique des mannequins du Trocadéro mais l'ensemble est complété par une vision plus scientifique, légitimée par des cartes et des photographies. Cette mise en scène intégrée à un récit, comme le souhaitait Rivière permet au nouveau MH de se situer à cheval entre musée de science et musée d'art<sup>213</sup>. Le « récit » est ici clairement exprimé par les lettres inscrites sur la vitrine, en caractères sobres et au graphisme élégant : on peut lire le titre en haut à gauche « Organisation Politique ». Aussi, les vitrines d'acier et de verre initiées par Rivière permettent au visiteur- spectateur de voir les objets sous divers angles<sup>214</sup>. On est loin des modes de présentation en panoplie ou en trophée de guerre. Le message est clair, cette vitrine permet au conservateur de porter un discours sur le système politique en Éthiopie à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, à travers le costume, par métaphore ou métonymie. En 1953, une autre photographie nous montre la même vitrine (Annexe, fig.43), nous pouvons voir que le mode d'exposition du « costume » avec le bouclier n'a pas changé. Le bouclier et le costume servent donc le discours muséal : ils donnent un message à voir aux visiteurs. Loin de la liberté laissée par le MQB-JC devant une œuvre, où seul l'appétence du regard du visiteur lui permettra de formuler un discours sur ce qu'il voit.

---

<sup>210</sup> *Réfection des vitrines consacrées à l'Éthiopie*, Archives MH ETHN AFRI 33(4), MNHN.

<sup>211</sup> Fabrice Grognet, *Objets de musée, n'avez-vous donc qu'une vie ?*, art.cit., p. 1.

<sup>212</sup> *Ibid.*, p.6.

<sup>213</sup> Benoît de L'Estoile, *Le goût des Autres. De l'Exposition coloniale aux Arts premiers*, op.cit., p. 527.

<sup>214</sup> *Ibid.*, p. 188.

Beaucoup de critiques vont être faites sur cette muséographie, Guiart va juger le côté figé des cultures présentées<sup>215</sup>. En effet, les présentations par les mannequins au MET puis les bustes au MH « se chargent de rappeler que ces productions matérielles sont liées à des types physiques endémiques<sup>216</sup>». Aussi, selon Benoît de L'Estoile la volonté de faire une muséographie scientifique de Rivière et Rivet va s'essouffler pour revenir à quelque chose plus proche de « l'illusion réaliste<sup>217</sup>», qui était rejetée à partir de 1931. C'est à ce moment-là que le modèle du musée des Beaux-Arts revient et que les musées d'ethnographie entrent en crise<sup>218</sup>. Les objets ethnographiques représentant la culture des « Autres » sont progressivement intégrés à la catégorie Art. Pour Benoît de L'Estoile, il s'agit d'une forme de « Salut<sup>219</sup> » que connaissent les objets ethnographiques.

Premièrement exposé comme arme dans des panoplies, où il n'apparaît que pour sa fonction décorative mais également offensive et défensive, le bouclier intégré au costume va reprendre une de ses significations comme objet d'apparat et de prestige. Nous pouvons cependant nous demander pourquoi lorsque certaines œuvres au MH étaient exposées seules, comme dans la Salle du Trésor en 1932, les boucliers ne bénéficiaient pas encore de ce traitement ? Dans la hiérarchie des arts extra-européens, alors que les statues bénéficient d'une attention majeure, les armes sont encore reléguées à un second rôle.

## B. Vers une éthique de l'esthétisation des objets ethnographiques : le « Salut » des objets des « Autres » ?

Selon Fabrice Grognet, deux tendances muséographiques apparaissent à partir des années 1960<sup>220</sup>. Ce sont ces deux tendances qui ont permis à l'objet de musée ethnographique d'acquérir une nouvelle valeur : celle d'œuvre d'art.

---

<sup>215</sup> *Ibid.*, p. 198.

<sup>216</sup> Fabrice Grognet, *Objets de musée, n'avez-vous donc qu'une vie ?*, art.cit., p.3.

<sup>217</sup> Benoît de L'Estoile, *Le goût des Autres. De l'Exposition coloniale aux Arts premiers*, op.cit., p. 199.

<sup>218</sup> *Ibid.*, p.206.

<sup>219</sup> *Ibid.*, pp.14-18.

<sup>220</sup> Fabrice Grognet, *Objets de musée, n'avez-vous donc qu'une vie ?*, art.cit., p. 9.

La première tendance donne à l'objet une « valeur spectaculaire »<sup>221</sup>, par la reconstitution par des décors, du réel, ce qui donne une ambiance proche d'une « disneylandisation<sup>222</sup> ». L'objet devient décor<sup>223</sup> et perd son statut d'objet-témoin ou scientifique. À cet égard, l'exposition « Éthiopie d'aujourd'hui : la terre et les Hommes », organisée en 1975 d'abord au MH puis à Marseille et à Feurs est un bon exemple. En effet, un intérieur d'une « Maison de 'style Ménélik' réalisée dans le pavillon éthiopien de la foire de Nairobi » en 1972 était exposé. Cette photographie (Annexe, fig. 44) où l'on peut voir deux « spectateurs » observant la scène, fige et rend atemporels les éléments présentés. Le bouclier que l'on peut voir à droite de l'image est présenté au mur avec deux sabres. Nous ne pouvons pas réellement identifier ce bouclier, les quelques éléments visibles en haut à gauche de celui-ci pourraient indiquer la présence de métal, dans ce cas il s'agirait d'un bouclier de parade amhara. Cette reconstitution nous permet de montrer une des utilisations du bouclier : présenté et exposé en tant qu'objet décoratif, d'une part dans l'intérieur, puis dans l'exposition. L'objet-bouclier, même dans son usage a une forte valeur décorative que l'exposition retranscrit.

La seconde tendance, visible actuellement au MQB-JC donne à voir l'objet ethnographique comme œuvre d'art avec la présentation d'objets isolés et accompagnés de peu d'informations. Ce procédé était déjà en germe chez Rivière au travers des différentes expositions de chefs-d'œuvre. Cette muséographie est qualifiée d' « esthétisante »<sup>224</sup>. L'objet ethnographique tel qu'il est présenté dans la vitrine « Organisation politique » témoigne d'une organisation sociale et d'une société vivante et à ce titre prend la qualité d'objet-témoin. Toutefois on remarque qu'à la fin du XX<sup>e</sup> siècle il ne possède plus le même rôle :

« L'objet [le bouclier] sans utilité pratique ou symbolique ne serait plus un référent pour les membres du groupe, et donc ne pourraient en être le témoin. Autrement dit, l'objet ethnographique serait périssable. Il mourrait en même temps que toute cette pratique culturelle le concernant.... Il pourrait demeurer un témoignage

---

<sup>221</sup> *Ibid.*

<sup>222</sup> *Ibid.*, p. 21.

<sup>223</sup> *Ibid.*, p. 9.

<sup>224</sup> *Ibid.*, p.10.

culturel comme en archéologie ou en préhistoire, mais il ne serait plus que la preuve de pratiques éteintes<sup>225</sup>. »

C'est cette mort de l'objet ethnographique puis sa mutation en œuvre d'art qui va donner place à la création du musée des Arts premiers<sup>226</sup>, aujourd'hui MQB-JC, annoncée officiellement par l'Élysée en 1996<sup>227</sup>. La création du MQB-JC, c'est la fin de l'idée, selon Benoît de L'Estoile, que le musée pouvait donner une « image authentique<sup>228</sup> » des mondes extra-occidentaux. Cette conversion à l'esthétisme permet une forme de « Salut ». C'est cette muséographie du chef-d'œuvre que l'on peut actuellement retrouver pour l'exposition des boucliers sur le plateau des collections.

## 1. Vers une esthétisation des armes opérée par le marché de l'art à partir des années 1980

Cette esthétisation de l'objet ethnographique dans le monde muséal était également déjà en formation à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. C'est à partir des études de Leo Frobenius dès la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, puis de Paul Schebesta et Georg Holtker que la tentation apparaît de présenter les armes individuellement, comme ayant des qualités esthétiques propres et autonomes, en opérant un découpage géographique ou en les classant par forme<sup>229</sup>. Lorsque les sculptures africaines étaient apparentées au travail des cubistes ou des fauves, des galeries comme à New-York exposaient des armes et titraient « Abstraction in African Art<sup>230</sup> » (Annexe, fig. 36). C'est l'aspect graphique des armes qui primait et qui est encore aujourd'hui mis en avant au MQB-JC.

Puis, c'est dans les années 1980 que, selon Christopher Spring, l'action du marché de l'art plutôt que celle des conservateurs de musées et des anthropologues a permis

---

<sup>225</sup> *Ibid.*, p.10.

<sup>226</sup> Benoît de L'Estoile, *Le goût des Autres. De l'Exposition coloniale aux Arts premiers*, op. cit., p. 379.

<sup>227</sup> *Ibid.*, p. 251.

<sup>228</sup> *Ibid.*, pp.14-18.

<sup>229</sup> Dieter Plaschke, Manfred A. Zirngibl, *African Shields : graphic art of the black continent*, op.cit., p.11.

<sup>230</sup> Christopher Spring, *African arms and armour*, op. cit., p. 13.

de remettre au goût du jour l'intérêt pour les armes africaines<sup>231</sup>. Une exposition importante a eu lieu à Londres à la Cork Street Gallery<sup>232</sup>. Cette galerie a acquis un nombre important de boucliers éthiopiens en peau d'hippopotame et les a rangés et disposés sur un mur blanc. Par l'assemblage minimaliste jouant sur les formes et sur les contrastes, la qualité plastique et esthétique des boucliers était mise en avant, laissant de côté les qualités anthropologiques et ethnologiques.

C'est dans cette même logique que la Galerie Klejman a organisé une exposition de boucliers d'Afrique en 1999 intitulée « Boucliers du Monde » (Annexe, fig. 37). Après entretien avec M. Klejman, il a pu ressortir que cette exposition était pour lui une façon d'asseoir et de justifier les boucliers en tant qu'œuvre d'art, comme objet d'art ayant une valeur esthétique propre, plus importante parfois que les sens d'usage que l'anthropologue ou l'ethnologue a longtemps considérés. En 2010, la Galerie Flak a également choisi d'exposer des boucliers pour l'exposition « Boucliers du Monde », cette exposition comme on peut le voir sur la photographie (Annexe, fig. 41) met en valeur l'aspect graphique des boucliers, en les disposant les uns aux côtés des autres, sans importance accordée à leur provenance géographique. Selon Julien Flak, l'approche très esthétique « presque picturale », permet de montrer que les boucliers, notamment le bouclier d'Éthiopie à droite, sont « des objets multidimensionnels dans leurs fonctions et dans leurs formes<sup>233</sup> ». Le bouclier choisi pour être exposé permet par son relief une exposition esthétisante. Cependant, les qualités plastiques des boucliers, qui nous apparaissent évidentes aujourd'hui, ne sont réellement reconnues qu'à la fin du XX<sup>e</sup> siècle.

Encore aujourd'hui, rares sont les expositions qui présentent uniquement des armes. Elles sont souvent présentées secondairement. Ainsi on peut retrouver des expositions ayant pour titre « African Metalwork » ou encore plus récemment « Frapper le Fer » en 2019 au MQB-JC, qui ont certes exposé des armes mais à travers la présentation de la technique du fer. Bien souvent, l'aspect sculptural des objets sera mis en avant, il est en effet plus aisé de voir les armes comme des œuvres d'art plutôt que comme des objets fonctionnels renvoyant à l'idée de la mort. Les armes étaient aussi des supports de création des artistes dans de nombreuses sociétés en Afrique, c'est cette double fonctionnalité utile et esthétique qui peut et doit servir le

---

<sup>231</sup> *Ibid.*

<sup>232</sup> *Ibid.*

<sup>233</sup> Propos de Julien Flak recueillis le 11/06/20.

propos muséal. Ainsi, l'œuvre utilitaire peut-elle être œuvre d'art après sa muséalisation ?

## 2. La valeur décorative des boucliers : la vitrine des boucliers d'Afrique de l'Est et du Sud

Au MQB-JC aujourd'hui, deux vitrines présentent des boucliers d'Éthiopie. D'un côté, une vitrine (Annexe, fig.45, 46 et 47) expose les boucliers en cuir aux côtés d'autres boucliers d'Afrique du Sud (Zulu) et d'Afrique de l'Est (Masaï). Il s'agit des boucliers n°3 (don de Paul Soleillet) en cuir d'éléphant, n°56 (saisie en douanes) et n°58 (acheté à la Galerie Klejman) tous deux en cuir de rhinocéros. Ce qui est surtout mis en avant est l'aspect sériel de ces boucliers existant non pas pour leurs qualités propres mais insérés à un discours portant sur les formes de boucliers en Afrique de l'Est et en Afrique du Sud. Cette muséographie joue visuellement sur la comparaison que l'on peut établir entre deux boucliers venant d'aires géographiques très éloignées. C'est un espace très large qui est ainsi restitué au sein de cette vitrine. L'usage du bouclier est ainsi omis au profit de cette présentation géographique qui amène le visiteur à établir des comparaisons s'attachant à la forme des boucliers plutôt qu'à leurs fonctions. Les matériaux des boucliers présentés sont tous différents : certains étant en fibres végétales d'autres en matières animales. Il n'y a pas de réelle cohérence à part concernant la fonction « bouclier » que les collectionneurs puis l'institution ont pu donner à ces objets. La série est privilégiée aux dépens de l'œuvre unique montrée pour ses qualités esthétiques autonomes. Cette muséographie du chef-d'œuvre prônée par Kerchache qui devait se retrouver au MQB-JC est donc à nuancer : les boucliers ne sont pas exposés de manière isolée sur des socles.

Cependant, il est vrai que l'aspect décoratif est mis en avant. Les boucliers sont exposés à plat sur un mur : leur qualité 2D prime. Ils sont mis en valeur par un éclairage faisant ressortir les aspérités et les motifs décoratifs. C'est sans doute ce qui explique que les boucliers choisis pour être exposés font partie des boucliers en cuir les plus décoratifs de notre corpus. En effet, le cuir est très travaillé au repoussé et à la gravure, les motifs décoratifs sont soit en lignes concentriques pour le bouclier n°58 soit en bossettes avec nervures centrales pour les boucliers n°3 et n°56. Comme dans les



photographies de Borelli, la frontalité et la fixité contribuent à essentialiser le bouclier, à lui donner un aspect atemporel. Pourtant, il serait intéressant de pouvoir tourner autour du bouclier, ce qui nous permettrait de comprendre la fonction et les techniques de création dans leurs entières. Le visiteur pourrait alors observer la poignée, le traitement de l'intérieur, observer ce que le porteur voyait en tenant son bouclier. Cette présentation d'objets « décoratifs » en série est-elle réellement éloignée de la mise en scène en trophée décriée par Rivière ?

### 3. Un « choc esthétique<sup>234</sup> » : la vitrine des boucliers de parade d'Éthiopie

L'autre vitrine (Annexe, fig. 48) présente trois boucliers amhara de parade, le n° 41, don de M. Rousseau, le bouclier n°25 de l'ancienne collection du Musée de la Marine du Louvre et le bouclier n°10 donné par Jules Borelli. Ces trois boucliers sont exposés dans une vitrine en niche, devant une cape sur fond sombre. Visuellement, le contraste est fort entre les couleurs vives de la cape, ainsi que les matériaux brillants des boucliers présentés sur un fond neutre. Cette esthétique du contraste contribue à renforcer l'idée de chef-d'œuvre. Aussi, le titre du cartel « Prestige militaire » indique quel message le MQB-JC veut faire passer en exposant ces éléments : l'idée de prestige est renforcée par la muséographie qui insiste sur les qualités plastiques des œuvres. Le cartel les présente comme suit :

« Le royaume d'Amhara domine le nord de l'Éthiopie à partir de 1270 et l'armée joue un rôle majeur dans la défense du territoire pendant plusieurs siècles. Les guerriers arboraient de grands boucliers parfaitement circulaires en cuir de buffle, de rhinocéros ou d'hippopotame. Comme le cheval, le fusil, le bouclier devient en plus de sa fonction défensive un objet de prestige militaire, le cuir est gravé et des ornements réalisés en plaques de métal – argent, cuivre ou même or- forment un décor centré. Au 19<sup>e</sup> siècle, apparaissent des boucliers de parade, de dimension plus petite, recouvert de velours pourpre. Les éléments découpé dans les plaques

---

<sup>234</sup> Fabrice Grognet, *Objets de musée, n'avez-vous donc qu'une vie ?*, art.cit., p. 10.

de métal se retrouvent aussi sur les capes, réalisées dans des tissus d'importation, et les coiffes des chefs militaires ou des hommes de lignée royale<sup>235</sup>.»

L'accent est mis sur les techniques de fabrication de ces boucliers, sur les matériaux riches et variés qui les composent. De plus, les seules informations données sur les cartels sont : « Boucliers *gasha*. Shields. Population *Amhara*. Nord-ouest de l'Éthiopie » en plus des dates, matériaux, nom du donateur ou de l'ancienne collection et le numéro d'inventaire. Rien ne nous permet, à partir des informations fournies de comprendre la complexité des fonctions que nous avons pu soulever en première et deuxième parties.

Cependant, le choix muséographique respecte bien une des fonctions du bouclier de parade. Dès sa fabrication et son usage, le bouclier existait pour être vu, admiré, sorti lors des défilés comme dans les descriptions qu'Alfred Ilg nous donne de l'armée éthiopienne. La richesse des matériaux utilisés visait et vise encore à impressionner les spectateurs/ visiteurs et à renforcer le sentiment d'honneur. Aussi, pourquoi exposer trois boucliers de manière superposée, à part pour renforcer le « choc esthétique » ? Jacques Kerchache disait que pour « élever » ces objets au rang d'œuvre d'art, il fallait les mettre en scène « comme des œuvres d'art, c'est-à-dire comme des œuvres d'art classique, sur des socles, avec un éclairage mettant en valeur formes et reliefs<sup>236</sup> ». Cette vision héritée du concept de Malraux de « choc esthétique », part du principe que le visiteur doit être confronté à l'œuvre pour qu'il la perçoive d'abord par les sens afin d'être touché par elle. Finalement, ce choix muséographique est compréhensible dans la lignée de la pensée de Malraux d'accessibilité d'un plus grand public aux œuvres.

Enfin, lorsque nous regardons les différents choix muséographiques de cette cape<sup>237</sup>, il est intéressant de constater qu'elle peut poser des difficultés d'exposition. La première vitrine datant de 2006 (Annexe, fig. 49) proposait une exposition par technique, avec des textiles d'Afrique du Sud à gauche, et la cape au centre. À droite étaient présentés un bouclier et des objets que nous ne pouvons pas identifier mais

---

<sup>235</sup> Texte issu du cartel du MQB-JC : *vitrine des boucliers de parade*.

<sup>236</sup> Jacques Kerchache cité par Benoît de L'Estoile, *Le goût des Autres. De l'Exposition coloniale aux Arts premiers, op. cit.* p. 262.

<sup>237</sup> Le numéro d'inventaire de cette cape donnée par Jules Borelli est le 71.1890.28.29.

probablement d'Afrique du Sud ou de l'Est. En effet, cette vitrine respectait donc une organisation par technique mais aussi par aire géographique (comme la vitrine actuelle des boucliers d'Afrique de l'Est et du Sud). Insérer le bouclier aux côtés de la cape permettait de recontextualiser un tant soit peu l'usage et la fonction des objets exposés. Les propositions de vitrine de 2008 et 2009 (Annexe, fig. 50 et 51) n'ont pas changé de principes.

Dans la vitrine actuelle, superposer un bouclier sur une cape a du sens au vu de son contexte d'utilisation comme élément d'une panoplie (comme cela a été détaillé en première partie), cependant ce choix dénote avec l'aspect chef-d'œuvre unique qui paraît être mis en avant ici. Il est également intéressant de noter que le choix d'exposer la cape à échelle humaine tend à recontextualiser son utilisation. Lorsque le visiteur se place devant, il est comme face à une personne portant cette cape. Finalement, seul le mannequin a été supprimé. L'exposition de la cape derrière les boucliers à échelle humaine pourrait presque nous renvoyer 90 ans en arrière avec la vitrine « Organisation Politique » présentée au MH.

Certains principes adoptés par Kerchache au Pavillon des Session du Musée du Louvre ont été repris par certains aspects dans les salles du MQB-JC notamment la prise en compte de la « capacité d'attraction<sup>238</sup> » formelle et visuelle du chef-d'œuvre. Cette idée renvoie au principe d'universalité et d'atemporalité des goûts esthétiques selon Benoît de L'Estoile. Cependant, tous les objets pourraient ne pas posséder la même force d'attraction. Alors quelle place accorder à ceux qui ont moins d'attractivité mais plus de choses à nous dire, comme témoins historiques, fonctionnels ? Faut-il les présenter comme des œuvres d'art, leur rendant parfois leur rôle sacré et montrant une des fonctions des boucliers qui était celle de plaire, d'émerveiller ? Ou plutôt sous la forme d'objet ethnographique en mettant l'accent sur leur fonction et en restituant le contexte, comme témoin de la culture amhara ?

---

<sup>238</sup> Benoît de L'Estoile, *Le goût des Autres. De l'Exposition coloniale aux Arts premiers*, op. cit. p. 373.

#### 4. Les limites de l'exposition au musée du quai Branly-Jacques Chirac : considérer l'objet des « Autres » comme témoin de l'Histoire et reflet des relations complexes

Cette esthétisation des objets ethnographiques va créer ce que Fabrice Grognet appelle un « choc esthétique, avec comme justification la « délectation »<sup>239</sup>». Cette théorie de la mise en scène, déjà visible au Pavillon des Sessions, prend sa source dans l'idée que la perception d'une œuvre est purement émotionnelle, comme une « faculté immédiate de 'reconnaissance' du chef-d'œuvre par le public<sup>240</sup>». Benoît de L'Estoile, en s'appuyant sur les théories de Baxandall, souligne qu'un visiteur mis face à des œuvres qu'il ne connaît pas ou qui ne lui sont pas familières (comme souvent pour les œuvres d'art extra-occidental), soit si on lui donne des informations (cartels, plans, explications) sur l'objet ainsi il pourra s'en servir pour construire ce qu'il appelle une « description intentionnelle<sup>241</sup> » de cet objet, soit, si on ne lui donne pas d'éléments de compréhension comme c'est le cas pour la mise en exposition de chef-d'œuvre du MQB-JC, « il les inventera à partir de son propre équipement cognitif et culturel<sup>242</sup> ».

En effet, l'œil est déterminé selon le principe de *period eye*<sup>243</sup> par tout un système de valeurs et de pensées déterminées par le contexte et l'époque à laquelle on vit. Mais les limites de cette approche concernant les objets ethnographiques sont visibles. En effet, comme nous l'avons vu plus haut, les objets ethnographiques, surtout les armes qui ont longtemps été considérées à part, sont issus d'une longue tradition façonnée par la mentalité occidentale. Sans une explication claire de la fonction de ces armes et de ces boucliers, le visiteur ancré dans cette tradition de pensée ne pourra pas ou avec difficulté se détacher de cet appareil perceptif. C'est donc une déconstruction des mentalités qu'il faut engager pour voir ces objets non plus comme des attributs du « guerrier sauvage », mais comme des objets à sens et fonctions

---

<sup>239</sup> Fabrice Grognet, *Objets de musée, n'avez-vous donc qu'une vie ?*, art.cit., p.10.

<sup>240</sup> Benoît de L'Estoile, *Le goût des Autres. De l'Exposition coloniale aux Arts premiers*, op. cit. p. 373-374.

<sup>241</sup> *Ibid.*

<sup>242</sup> *Ibid.*

<sup>243</sup> Le concept de *period eye* est théorisé par Baxandall.

multiples : arme de guerre, outil politique, d'apparat, symbolique et même parfois religieux.

Lorsque Benoît De L'Estoile se pose la question de savoir comment exposer le trône bamoum du sultan Njoya, il écrit<sup>244</sup> :

« La mise en scène qui aurait ma préférence [...] partirait de l'idée que le contexte approprié pour un tel objet est celui des relations complexes qui se sont tissées autour de lui, depuis sa conception jusqu'à aujourd'hui. [...] elle montrerait comme un « objet de pouvoir » change de sens en fonction de sa place dans les relations sociales. Elle soulignerait que l'arrivée des objets africains en Europe est indissociable des processus de transformation impulsés par la colonisation dans les pays d'origine. Elle évoquerait aussi l'intérêt que suscite aujourd'hui Njoya, au Cameroun comme dans la diaspora africaine. Autrement dit, une telle mise en scène mettrait en évidence le fait que le trône de Njoya, n'est pas seulement un objet des Autres dans notre patrimoine national. Il est pris dans un tissu de relations entre Nous et les Autres, entités aux frontières floues et en cours de redéfinition<sup>245</sup>. »

C'est ce « tissu de relations » intrinsèquement lié à l'objet-bouclier que nous avons pu développer dans ce mémoire, qu'il est essentiel de montrer et de présenter au public. Les boucliers donnés comme cadeaux diplomatiques (dont deux sont actuellement exposés en vitrine) renvoient symboliquement aux alliances locales et internationales que l'Éthiopie a connues depuis la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Ils sont les témoins des relations complexes en Éthiopie et par extension avec les puissances françaises et européennes. Au-delà de considérer ces boucliers comme des objets ethnographiques et des objets d'art, ils pourraient être observés et considérés comme des objets à valeurs multiples et témoin de l'histoire.

« Ainsi, le musée ne sera plus seulement le lieu où l'on vient s'approprier les choses des Autres, qu'elles soient vues comme témoins de cultures ou œuvres d'art, mais permettra de découvrir ceux qui les ont conçues, utilisées, appréciées, réinterprétées. Il pourra alors offrir au visiteur, outre une expérience esthétique et intellectuelle, la possibilité de rencontrer non pas des Autres mythiques, mais des personnes qui vivent dans des mondes en même

---

<sup>244</sup> Benoît de L'Estoile, *Le goût des Autres. De l'Exposition coloniale aux Arts premiers*, op. cit. p. 372.

<sup>245</sup> *Ibid.*

temps différents du nôtre et liés de multiples façons avec celui-ci<sup>246</sup>. »

Benoît de L'Estoile

---

<sup>246</sup> *Ibid.*, p. 424.

## Conclusion

Ce travail a pour but de montrer la polysémie des objets-boucliers, non seulement vus comme des objets de musée mais aussi comme des cadeaux diplomatiques ou des armes de guerre en fonction du contexte, du cadre d'utilisation, de conservation ou d'exposition. Successivement, nous avons pu voir que ces boucliers pouvaient être à la fois des attributs, des ornements, des armures et des monnaies d'échange. C'est à travers l'étude de leur création, de leur usage de leur collecte et enfin de leur exposition que nous avons pu définir les différentes significations qu'ils possèdent.

En ce sens, l'étude des termes « bouclier » et *gasha* pourrait également nous donner des éléments de réponse. En effet, le nom de « bouclier » a dès les premières collectes été donné par les voyageurs européens. Paul Soleillet dans son catalogue manuscrit conservé dans les archives du MQB-JC traduit sans hésitation le terme *gasha* par « bouclier ». C'est ensuite au moment de l'inventorisation que le terme de bouclier est repris. Or, si nous comparons l'étymologie et les sens accordés à ces mots « bouclier » et « ႣႻ (gasha) », nous remarquons que l'usage de ce terme par les voyageurs et lors de l'inventorisation a considérablement réduit les sens et les valeurs auxquels il renvoyait.

En effet, l'étymologie de « bouclier » est liée à celle du mot « écu ». Il désigne une arme défensive et est utilisé dans diverses expressions telle que « porter escu » qui signifie se battre. À partir du XIII<sup>e</sup> siècle, par métonymie, il va désigner un « homme d'armes » qui porte un bouclier. Puis il désignera par extension les armoiries donc l'identité de l'individu qui le porte. Il a aussi pu signifier « arme défensive », « vive opposition » et « soutien ». En français moderne, l'utilisation du terme bouclier renvoie à une « arme défensive individuelle portée au bras pour parer les jets ou les coups », c'est donc un moyen de protection<sup>247</sup>. Tous ces paradigmes font du bouclier dans l'imaginaire collectif des langues de racine latine, une arme de défense utilisée à la guerre et pouvant parfois indiquer le statut ou l'identité de l'individu.

---

<sup>247</sup> Olivier Bertrand, Silvère Ménégaldo, *Vocabulaire d'ancien français*, 3<sup>e</sup> édition, Armand Colin, 2016.

Le terme de *gasha* a donc été traduit par « bouclier » par Soleillet, terme que l'on retrouve dans les inventaires successifs du MET, MH mais aussi dans la base TMS du MQB-JC. En effet, lorsque l'on regarde les inventaires du MET, nous observons que le terme de « bouclier » est directement accolé au terme de ገሻ (*gasha*). Le besoin de trouver un terme d'équivalence en français, qui renvoie à une image connue dans notre culture ou notre esprit est révélateur : il permet de rassurer et de classer. Cependant, si l'on étudie le terme *gasha* nous constatons qu'il signifie bien plus que le terme « bouclier ». En amharique *gasha*, vient du guèze *gulmassa* qui signifie « passer à l'âge adulte ». Ce qui a ensuite donné le terme *gassa* qui signifie « bouclier » mais également « prouesses militaires ». La racine *gays* ou *gayso* peut également signifier « bouclier », « lance » ou « pointe de lance » mais également « sorte de lance ». Ce terme pourrait dériver du grec *gaisos* qui signifie « javelot »<sup>248</sup>. Nous voyons ici que le terme *gasha* renvoie par extension aux autres armes qu'un homme possédait, et également métaphoriquement à l'idée de combattre ainsi qu'à l'appartenance à une classe d'âge : l'âge adulte.

À partir du terme *gasha*, nous pouvons également comprendre les échanges, les mouvements et les contacts entre différents groupes de population. En effet, le terme *gasha* a une origine afro-asiatique. La racine de ce terme se retrouve dans plusieurs autres langues proto-afro-asiatiques qui ont une aire de dispersion large allant du nord de l'Afrique à la péninsule arabique en passant par l'Égypte et la Corne de l'Afrique. Nous le retrouvons donc utilisé en sémitique sous la forme *gays* signifiant « armée, lance ». En berbère le terme de *ganz* signifie « arc », en tchadique central le terme *gwas/c* signifie « lance » et « couteau ». Enfin, le terme sous des formes plus ou moins proches signifie « bouclier » en langues agaw, saho-afar, warazi, omotiques et couchitiques du sud-est et du nord-est<sup>249</sup>.

Ainsi, réduire le terme de *gasha* à « bouclier » conduit à effacer de nombreux sens et un pan de l'histoire des mouvements de population qu'il est essentiel de connaître. En effet, Fabrice Grognet écrit : « La nouvelle dénomination, pourtant censée être scientifique, peut également restreindre l'objet à une seule de ses dimensions ou fonctions<sup>250</sup>. » L'utilisation du terme bouclier dès la collecte et

---

<sup>248</sup> Wolf Leslau, *Comparative dictionary of Ge'ez*, Otto Harrassowitz Verlag, 1987.

<sup>249</sup> Sergei Starostin, George Starostin, *The Tower of Babel- An etymological database project*, 1998-2013, [En ligne]. <https://starling.rinet.ru/> [consulté le 14 mai 2020].

<sup>250</sup> Fabrice Grognet, *Objets de musée, n'avez-vous donc qu'une vie ?*, art.cit., p. 6 et 7.



l'inventorisation, donne à l'objet un autre nom, une autre identité, il constitue « l'acte de naissance<sup>251</sup> » de l'objet mais également transmet une idée limitée des réels sens accordés aux boucliers comme nous avons pu l'évoquer.

Enfin de nombreux axes de recherche s'offrent à nous. Nous avons donc constitué le corpus en sélectionnant les boucliers provenant d'Éthiopie renseignés par la base TMS. Or, pour une prochaine étude, il serait intéressant de faire ce travail en le complétant par les boucliers provenant de Somalie, d'Érythrée, de Djibouti, de Zanzibar et du Soudan au vu de l'histoire croisée de ces pays. Aussi, le travail de réattribution ethnique que nous avons pu faire pour les boucliers rapportés par Borelli et Soleillet serait intéressant à faire en considérant les mouvements de population, les influences culturelles, les réseaux d'échange et de commerce qui existaient en Éthiopie. Dans ce sens, la question des boucliers dans un réseau d'échange est passionnante, nous n'avons pas pu creuser davantage cette piste, mais en considérant le tableau en annexe (Annexe, fig. 21), nous pourrions analyser les prix des boucliers attestés depuis les récits de voyageurs à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle jusqu'à aujourd'hui sur le marché de l'art français, afin de comprendre les liens entre d'une part l'augmentation des prix et l'ouverture de l'Éthiopie à l'international et d'autre part l'augmentation des prix liée aux matériaux utilisés (ici du cuir). Enfin, notre étude centrée uniquement sur les boucliers pourrait nous servir de base pour une étude élargie aux significations des insignes de pouvoir en Éthiopie.

---

<sup>251</sup> *Ibid.*

# Bibliographie

## Sources primaires

### **Archives Nationales, Pierrefittes :**

F/17/3846/1 - Instruction Publique : Conférences du musée d'ethnographie, objets exposés, correspondances.

F/12/7413- Commerce et Industrie- Correspondance du ministère du Commerce avec Paul Soleillet.

F/12/7212- Commerce et Industrie-Exploration de Soleillet en 1875-77 dans le Sahara Central.

20144780/1-3 - Archives des musées nationaux, musée de la Marine (série EM).

### **Musée du quai Branly-Jacques Chirac :**

D006527-Musée de la Marine exposition Éthiopie

D006534- Exposition Éthiopie d'aujourd'hui : La Terre et les Hommes

D002692- Afrique-Musée National des Arts d'Afrique et d'Océanie [1960-2002]- [MNAAO. Section Afrique] : 73.1999.30.

D002692/47278- Notes concernant l'acquisition de 4 boucliers

D002692/47279- Proposition d'acquisition soumise au comité consultatif des musées nationaux (21/09/1999)

D002692/47280- Arrêté d'acquisition (n°37)

D002692/47281- Paiement de la collection 73.1999.30

D002692/47282- Coordonnées du vendeur

D002692/47283- Ensemble de quatre boucliers, Soudan et Éthiopie

D000171/4803- Fiches d'enregistrement concernant la collection 71.1930.54

D000171/4813- Extraits photocopiés de cahier d'inventaire concernant la collection 71.1930.54

D004862/48290- N° d'ordre et d'inventaire : 935 à 962

41DCI/1- Catalogue Soleillet (1884 (ca))

D000617/31455- Bordereau d'avril 1963 (04/1963-04/1963)

## **Musée d'Ethnographie du Trocadéro et du Musée de l'Homme, Muséum national d'histoire naturelle**

2 AM1 K85d – Correspondance- Saint-Germain, Musée des antiquités nationales

2 AM 1 N1- Inventaire des objets du Musée Ethnographique du Trocadéro. Entrées N°1-5869.

2 AM 1 N2- Inventaire des objets du Musée Ethnographique du Trocadéro. Entrées N°5870-9999

2 AM 1 N3 g- Catalogue n°14, Entrées n°24301-27020.

2 AM1 N14 a- Index alphabétique des donateurs des collections Afrique noire

2 AM1 N14b- Enregistrement des collections de la série Werner

MH ETHN AFRI 13-14- Inventaire des dons, échanges et achats (1920-1939)

MH ETHN AFRI 17 (1) - Article d'Alfred Ilg : « L'organisation de l'armée éthiopienne », in *Revue suisse mensuelle*, 1896.

MH ETHN AFRI 18 (7) - Activités de recherche du Département Afrique noire sur les collections- Détail du don de la mission Tubiana

MH ETHN AFRI 33 (4) - Réfection des vitrines consacrées à l'Éthiopie

## **Entretiens téléphoniques**

M. Julien Flak, directeur de la Galerie Flak, 11/06/2020.

M. Olivier Klejman, collectionneur et directeur de la Galerie O'Klejman, 07/03/2020.

## Sources secondaires

AGHTE J., *Ehe die Gewehre kamen : traditionelle Waffen in Afrika*, Frankfurt am Main : Museum für Völkerkunde, 1985.

APPLEYARD D.L., IRVINE A.K., PANKHURST R. K.P., *Letters from Ethiopian rulers (early and mid-nineteenth century)*, Oxford : Oxford University Press, 1985.

BACH J.-N., *Centre, périphérie, conflit et formation de l'État depuis Ménélik II : les crises de et dans l'État éthiopien*. Science politique. Université Montesquieu – Bordeaux IV, 2011.

BEN-GHIAT R., FULLER M., *Italian colonialism*, New-York, 2005.

BENITEZ-JOHANNOT P., BARBIER J.-P., BOYER A.-M., *Boucliers d'Afrique, d'Asie du Sud-Est et d'Océanie du musée Barbier-Mueller*, Paris, A. Biro, 1998.

BERTIN M., *Redéfinir les objets scientifiques en chefs-d'œuvre : vie bien vécue ou contre-sens ?*, Mémoire Ecole du Louvre, 2016.

BERTRAND O., MENEGALDO S., *Vocabulaire d'ancien français, 3<sup>e</sup> édition*, Armand Colin, 2016.

BORELLI, J., *Éthiopie méridionale : Journal de mon voyage aux pays Amhara, Oromo et Sidama (septembre 1885 à novembre 1888)*, Paris : Quantin, Librairies-imprimeries réunies, 1890.

DELPUECH A., LAURIÈRE C., PELTIER-CAROFF C., *Les Années folles de l'ethnographie. Trocadéro 28-37*. Paris, Publications scientifiques du Muséum nationale d'histoire naturelle, 2017.

EVALET A., FONTOLLIET-HONORÉ M., *De Ménélik à Mengistu : un Suisse en Éthiopie*, Genève : Musée d'ethnographie : Association Suisse-Érythrée, cop. 1999.

FEEST C., *The art of war*, New-York : Thames and Hudson, 1980.

FISCHER W., ZIRNGIBL M.A., *African weapons : knives, daggers, swords, axes, throwing knives*, Passau : Prinz-Verlag, c. 1978.

GRAVIER, G., *Voyage de Paul Soleillet à l'Adrar décembre 1879-mai 1880. Par Gabriel Gravier*, Rouen : Imp. De E. Cagniard, 1881.

- HIRSCH B., PERRET M., *Éthiopie, année 30*, Paris : l'Harmattan, 1989.
- L'ESTOILE B. de, *Le goût des Autres. De l'Exposition coloniale aux Arts premiers*, Paris : Flammarion, 2007.
- LEMERCIER C., ZALC C., *Méthodes quantitatives pour l'historien*, La Découverte, « Repères », 2008.
- LESLAU W., *Comparative dictionary of Ge'ez*, Otto Harrassowitz Verlag, 1987.
- MULLER A., *Inventaire et étude des albums Madagascar d'Edgard Imbert : Entre regard militaire et mémoire de voyage*, Mémoire d'étude Ecole du Louvre, 2015.
- MURPHY M., *De l'imaginaire au musée : les arts d'Afrique à Paris et à New York, 1931-2006*, Saint-Etienne : Presses du réel, impr. 2009.
- PANKHURST R., *Historic images of Ethiopia*, Addis Ababa : Shama Books, 2005.
- PANKHURST R., *The Ethiopians : a history*, Oxford, 2001.
- PANKHURST R., GÉRARD D., *Ethiopia photographed : Historic photographs of the country and its people taken between 1867 and 1935*, New York : Kegan Paul International, 2013.
- PANKHURST R., INGRAMS L., *Ethiopia engraved : an illustrated catalogue of engravings by foreing travellers from 1681 to 1900*, Addis Ababa : Shama Books, 2014.
- PLASCHKE D., ZIRNGIBL M. A., *African shields : graphic arts of the black continent*, München : Panterra Verlag, 1992.
- SARR F., SAVOY B., *Rapport sur la restitution du patrimoine culturel africain. Vers une nouvelle éthique relationnelle*, novembre 2018.
- SMIDT W.G.C., PANKHURST R., *Photos as historical witnesses : the first Ethiopians in Germany and the first Germans in Ethiopia, the history of a complex relationship*, Münster : LIT Verlag, 2015.
- SOLEILLET P., *Obock, le Choa, le Kaffa : récit d'une exploration commerciale en Éthiopie*, Angers : Arcob, Microfilm, 1886.
- SPRING C., *African arms and armour*, Londres : British Museum Press, 1993.

## Catalogues d'exposition

[Exposition. Paris, Musée de l'Homme, 1975]. *Éthiopie d'aujourd'hui : la terre et les hommes*, Paris : Laboratoire d'Ethnologie, 1975.

[Exposition. Paris, Musée National des Arts d'Afrique et d'Océanie. 1989]. *Éthiopie année 30*, Paris : Editions l'Harmattan, 1989.

[Exposition. Tervuren, Musée royal de l'Afrique centrale. 1996]. *Aethiopia, objets d'Éthiopie : catalogue de l'exposition « Aethiopia, peuples d'Éthiopie »*, Tervuren : Musée royal de l'Afrique centrale, 1996.

[Exposition. Paris, Musée Dapper. 1998]. *Chasseurs et guerriers*, Paris : Musée Dapper, 1998.

## Articles

CAQUOT A., *La royauté sacrée en Éthiopie*, in *Annales d'Éthiopie*, 1957, vol.2, pp. 205-218.

D'ABBADIE A., *L'Abyssinie et le roi Théodore*, Paris : Ch. Douniol, 1868.

GASCON, Alain. *La « Reconquista » et les paysages des hautes terres éthiopiennes*, in *Politiques et dynamiques territoriales dans les pays du Sud* [en ligne]. Paris : Éditions de la Sorbonne, 2000.

GROGNET F., *Objets de musée, n'avez-vous donc qu'une vie ?*, in *Gradhiva*, n°2, 2005, pp. 49-63.

GUINDEUIL T., *L'ivresse et le flacon. Collections ethnographiques et histoire de la culture matérielle du boire en Éthiopie (XVIe – XXe siècle)*, in *Gradhiva*, n° 20, 2014, pp. 242-266.

GUINDEUIL T., LESUR J., *La consommation d'animaux sauvages dans la Corne de l'Afrique (4<sup>e</sup> millénaire avant J.-C. début du XXe siècle)*, in *Afriques* [Online], 2014.

LANE-FOX PITT-RIVERS A.H., *The Evolution of Culture and Other Essays*, Oxford : At the Clarendon Press, 1906.

LONG V., *Les collectionneurs d'œuvres d'art et la donation au musée à la fin du XIXe siècle : l'exemple du musée du Louvre*, in *Romantisme*, 2001, vol. 31, n°112, pp. 45-54.

MAYADE-CLAUSTRE J., *Le don. Que faire de l'anthropologie ?*, in *Hypothèses*, 2002/1(5), p. 229-237.

MAZUI A., *The resurrection of the warrior tradition in African political culture*, in *Journal of Modern African Studies*, Cambridge University Press, vol. 13, n° 1, 1975, pp. 67-84.

MONIN B., *Le voyage du ras Tafari en Europe (1924) : entre espoirs d'indépendance et réalités coloniales*. In : *Annales d'Éthiopie*. Volume 28, année 2013. pp. 69-116.

MONTANDON G., *Du groupement régional des armes de l'Afrique d'après leur mode de construction*, *Le Globe*. Revue genevoise de géographie, 1913, vol. 52, n°1, pp 58-61.

RASSART-DEBERGH M., FUCHS G., *Les dons de Jean Doresse*, *Bulletin de la Société d'histoire naturelle et d'ethnographie de Colmar*, vol. 73, 2016 : pp. 71-83.

RASSINIER G., *Les Premières collectes documentées en Éthiopie*, in *Outre-Mers*. Revue d'histoire, 2001, vol. 88, pp. 193-205.

SOHIER E., *La création des symboles nationaux éthiopiens et la conquête coloniale sous le règne du roi des rois Menilek II (1889-1913)*, Editions de la Sorbonne « Hypothèses », 2007 / 1 10, pp. 55-65.

TUBIANA J., *La mission du Centre National de la Recherche Scientifique aux confins du Tchad*, in *Cahiers d'études africaines*, vol. 1, n°1, 1960, pp.115-120.

ZERBINI L., *Boucliers d'Afrique subsaharienne. Formes et symboliques*. In : *Les Cahiers du Musée des Confluences*. Revue thématique Sciences et Sociétés du Musée des Confluences, tome 10, 2013. Formes. pp. 65-81.

ZIMMERMANN M., *La mission du Bourg de Bozas dans l'Afrique orientale*, *Annales de géographie*, 1903, vol. 12, n° 63, pp. 282-284.

## Ressources internet

AFROMET- *The Association for the Return of the Maqdala Ethiopian Treasures*,  
<http://www.afromet.info/news/archives/000094.html>.

SERGEI STAROSTIN, GEORGE STAROSTIN, *The Tower of Babel- An etymological database project*, 1998-2013 :

<https://starling.rinet.ru/> [consulté le 14 avril 2020] :

DICTIONNAIRE LITRE- Etymologie du terme bouclier :

<https://www.littre.org/definition/bouclier>

LES GUIDES ELECTRONIQUES DE LA SMQ : Système de classification en ethnologie :

<https://www.musees.qc.ca/fr/professionnel/guidesel/doccoll/fr/classificationethno/classificationethnodefinition.htm>

BNF, DATA - Frantz de Zeltner :

[https://data.bnf.fr/fr/13006326/franz\\_de\\_zeltner/](https://data.bnf.fr/fr/13006326/franz_de_zeltner/)

## Articles d'encyclopédie en ligne

CHAVAILLON J., DORESSE J., FICQUET É., GASCON A., LECLANT J., LEGRAND H., PIRENNE J., SCHNEIDER R., *Éthiopie*, Encyclopaedia Universalis [en ligne], consulté le 20 mars 2020. URL : <http://www.universalis-edu.com/encyclopedie/ethiopie/>.

DUBOIS C., GASCON A., MIÈGE J.-L., *Djibouti*, Encyclopaedia Universalis [en ligne], consulté le 20 mars 2020. URL : <http://www.universalis-edu.com/encyclopedie/djibouti/>.

FICQUET É., GASCON A., SIMONIS F., *Somalie*, Encyclopaedia Universalis, [en ligne], consulté le 20 mars 2020. URL : <http://www.universalis-edu.com/encyclopedie/somalie/>.



FICQUET É., *Oromo*, Encyclopaedia Universalis, [en ligne], consulté le 20 mars 2020.  
URL : <http://www.universalis-edu.com/encyclopedie/oromo/>.

MIÈGE J.-L., *Zanzibar*, Encyclopaedia Universalis, [en ligne], consulté le 20 mars 2020. URL : <http://universalis-edu.com/encyclopedie/zanzibar/>.